

Legislative Assembly  
Province of New Brunswick



Assemblée législative  
Province du Nouveau-Brunswick

## **JOURNAL OF DEBATES - JOURNAL DES DÉBATS (HANSARD)**

Daily Sitting 29  
Tuesday, May 28, 2019

Second Session  
59th legislature

Honourable Daniel Guitard  
Speaker

Jour de séance 29  
le mardi 28 mai 2019

Deuxième session  
59<sup>e</sup> législature

Présidence de  
l'honorable Daniel Guitard



## CONTENTS

Tuesday, May 28, 2019

Introduction of Guests .....	1
Statements of Condolence and Congratulation.....	3
Statements by Members .....	7
Oral Questions	
Tuition.....	13
Immunization .....	16
Public Safety .....	18
Tourism.....	20
Petitcodiac River.....	21
Government Contracts .....	22
Appointments.....	23
Paramedics.....	24
Appointments.....	26
Statements by Ministers .....	27
Government Motions re Business of House .....	29
Bills—Third Reading	
No. 19, <i>An Act Respecting the Assessment Act, the Real Property Tax Act and the Real Property Transfer Tax Act</i>	
Third Reading.....	30
Bills—Second Reading	
No. 29, <i>An Act Respecting Research</i>	
Debate .....	30
Second Reading.....	32
No. 30, <i>An Act Respecting Certain Responsibilities of the Integrity Commissioner and the Ombud</i>	
Debate .....	32
Second Reading.....	36
No. 31, <i>Official Notices Publication Act</i>	
Debate .....	37
Second Reading.....	38
No. 32, <i>An Act to Amend the Enforcement of Money Judgments Act</i>	
Debate .....	38
Second Reading.....	40
Committee of the Whole	
Bill 20 .....	40
Bill 21 .....	50
Committee Reports.....	96

## TABLE DES MATIÈRES

le mardi 28 mai 2019

Présentation d'invités .....	1
Déclarations de condoléances et de félicitations .....	3
Déclarations de députés.....	7
Questions orales	
Frais de scolarité .....	13
Immunisation .....	16
Sécurité publique .....	18
Tourisme .....	20
Rivière Petitcodiac.....	21
Contrats du gouvernement .....	22
Nominations.....	23
Travailleurs paramédicaux.....	24
Nominations.....	26
Déclarations de ministres .....	27
Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre ..	29
Projets de loi — Troisième lecture	
N° 19, <i>Loi concernant la Loi sur l'évaluation, la Loi sur l'impôt foncier et la Loi de la taxe sur le transfert de biens réels</i>	
Troisième lecture.....	30
Projets de loi — Deuxième lecture	
N° 29, <i>Loi concernant la recherche</i>	
Débat .....	30
Deuxième lecture.....	32
N° 30, <i>Loi concernant certaines responsabilités du commissaire à l'intégrité et de l'ombud</i>	
Débat .....	32
Deuxième lecture.....	36
N° 31, <i>Loi sur la publication des avis officiels</i>	
Débat .....	37
Deuxième lecture.....	38
N° 32, <i>Loi modifiant la Loi sur l'exécution forcée des jugements pécuniaires</i>	
Débat .....	38
Deuxième lecture.....	40
Comité plénier	
Projet de loi 20.....	40
Projet de loi 21 .....	50
Rapports de comités .....	96



## LIST OF MEMBERS BY CONSTITUENCY

Second Session of the 59th Legislative Assembly, 2018-19

Speaker: Hon. Daniel Guitard

Deputy Speakers: Monique LeBlanc and Chuck Chiasson

Constituencies	Party	Members
Albert	(PC)	Hon. Mike Holland
Bathurst East—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Denis Landry
Bathurst West-Beresford	(L)	Brian Kenny
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraget	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	Stewart Fairgrieve
Carleton-Victoria	(L)	Andrew Harvey
Carleton-York	(PC)	Hon. Carl Urquhart
Dieppe	(L)	Roger Melanson
Edmundston-Madawaska Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(PA)	Kris Austin
Fredericton North	(L)	Stephen Horsman
Fredericton South	(G)	David Coon
Fredericton West-Hanwell	(PC)	Hon. Dominic Cardy
Fredericton-York	(PA)	Rick DeSaulniers
Fundy-The Isles-Saint John West	(PC)	Hon. Andrea Anderson-Mason, Q.C.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	Hon. Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Gary Crossman
Kent North	(G)	Kevin Arseneau
Kent South	(L)	Benoît Bourque
Kings Centre	(PC)	Hon. Bill Oliver
Madawaska Les Lacs-Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(G)	Megan Mitton
Miramichi	(PA)	Michelle Conroy
Miramichi Bay-Neguac	(L)	Lisa Harris
Moncton Centre	(L)	Robert McKee
Moncton East	(L)	Monique LeBlanc
Moncton Northwest	(PC)	Hon. Ernie Steeves
Moncton South	(L)	Cathy Rogers
Moncton Southwest	(PC)	Hon. Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	Hon. Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	Hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	Hon. Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	Hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	Hon. Daniel Guitard
Restigouche West	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	Hon. Hugh J. Flemming, Q.C.
Saint Croix	(PC)	Hon. Gregory Thompson, P.C.
Saint John East	(PC)	Glen Savoie
Saint John Harbour	(L)	Gerry Lowe
Saint John Lancaster	(PC)	Hon. Dorothy Shephard
Shediac Bay-Dieppe	(L)	Brian Gallant, Q.C.
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(PC)	Hon. Robert Gauvin
Southwest Miramichi-Bay du Vin	(PC)	Hon. Jake Stewart
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	Bruce Northrup
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(G) Green Party of New Brunswick

(L) Liberal Party of New Brunswick

(PA) People's Alliance of New Brunswick

(PC) Progressive Conservative Party of New Brunswick

## CIRCONSCRIPTIONS

**Deuxième session de la 59<sup>e</sup> législature, 2018-2019**  
**Président : L'hon. Daniel Guitard**  
**Vice-présidents : Monique LeBlanc et Chuck Chiasson**

Circonscription	Parti	Parlementaires
Albert	(PC)	L'hon. Mike Holland
Baie-de-Miramichi—Neguac	(L)	Lisa Harris
Baie-de-Shediac—Dieppe	(L)	Brian Gallant, c.r.
Bathurst-Est—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Denis Landry
Bathurst-Ouest—Beresford	(L)	Brian Kenny
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraget	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	Stewart Fairgrieve
Carleton-Victoria	(L)	Andrew Harvey
Carleton-York	(PC)	L'hon. Carl Urquhart
Dieppe	(L)	Roger Melanson
Edmundston—Madawaska-Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(AG)	Kris Austin
Fredericton-Nord	(L)	Stephen Horsman
Fredericton-Sud	(PV)	David Coon
Fredericton-Ouest—Hanwell	(PC)	L'hon. Dominic Cardy
Fredericton-York	(AG)	Rick DeSaulniers
Fundy—Les-Îles—Saint John-Ouest	(PC)	L'hon. Andrea Anderson-Mason, c.r.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	L'hon. Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Gary Crossman
Kent-Nord	(PV)	Kevin Arseneau
Kent-Sud	(L)	Benoît Bourque
Kings-Centre	(PC)	L'hon. Bill Oliver
Madawaska—Les-Lacs—Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(PV)	Megan Mitton
Miramichi	(AG)	Michelle Conroy
Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin	(PC)	L'hon. Jake Stewart
Moncton-Centre	(L)	Robert McKee
Moncton-Est	(L)	Monique LeBlanc
Moncton-Nord-Ouest	(PC)	L'hon. Ernie Steeves
Moncton-Sud	(L)	Cathy Rogers
Moncton-Sud-Ouest	(PC)	L'hon. Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	L'hon. Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	L'hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	L'hon. Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	L'hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	L'hon. Daniel Guitard
Restigouche-Ouest	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	L'hon. Hugh J. Flemming, c.r.
Saint John-Est	(PC)	Glen Savoie
Saint John Harbour	(L)	Gerry Lowe
Saint John Lancaster	(PC)	L'hon. Dorothy Shephard
Sainte-Croix	(PC)	L'hon. Gregory Thompson, C.P.
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(PC)	L'hon. Robert Gauvin
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	Bruce Northrup
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La-Vallée	(L)	Chuck Chiasson

*(AG) L'Alliance des gens du Nouveau-Brunswick*

*(L) Parti libéral du Nouveau-Brunswick*

*(PC) Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick*

*(PV) Parti vert du Nouveau-Brunswick*

## CABINET MINISTERS / LE CABINET

<b>Hon. / l'hon. Blaine Higgs</b>	Premier, President of the Executive Council / premier ministre, président du Conseil exécutif
<b>Hon. / l'hon. Robert Gauvin</b>	Deputy Premier, Minister of Tourism, Heritage and Culture, Minister responsible for La Francophonie / vice-premier ministre, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de la Francophonie
<b>Hon. / l'hon. Trevor Holder</b>	Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour / ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.
<b>Hon. / l'hon. Carl Urquhart</b>	Minister of Public Safety, Solicitor General / ministre de la Sécurité publique, solliciteur général
<b>Hon. / l'hon. Dorothy Shephard</b>	Minister of Social Development, Minister responsible for the Economic and Social Inclusion Corporation / ministre du Développement social, ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale.
<b>Hon. / l'hon. Jake Stewart</b>	Minister of Aboriginal Affairs / ministre des Affaires autochtones
<b>Hon. / l'hon. Ross Wetmore</b>	Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries / ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches
<b>Hon. / l'hon. Sherry Wilson</b>	Minister of Service New Brunswick, Minister responsible for Women's Equality / ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable de l'Égalité des femmes
<b>Hon. / l'hon. Hugh J. Flemming, Q.C. / c.r.</b>	Minister of Health / ministre de la Santé
<b>Hon. / l'hon. Jeff Carr</b>	Minister of Environment and Local Government / ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux
<b>Hon. / l'hon. Bill Oliver</b>	Minister of Transportation and Infrastructure / ministre des Transports et de l'Infrastructure
<b>Hon. / l'hon. Ernie Steeves</b>	Minister of Finance and Treasury Board / ministre des Finances et du Conseil du Trésor
<b>Hon. / l'hon. Andrea Anderson-Mason, Q.C. / c.r.</b>	Minister of Justice, Attorney General, Minister responsible for the Regional Development Corporation / ministre de la Justice, procureure générale, ministre responsable de la Société de développement régional
<b>Hon. / l'hon. Dominic Cardy</b>	Minister of Education and Early Childhood Development / ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
<b>Hon. / l'hon. Mike Holland</b>	Minister of Energy and Resource Development / ministre du Développement de l'énergie et des ressources

**Hon. / l'hon. Gregory Thompson, P.C. / C.P.**

Minister of Intergovernmental Affairs / ministre des  
Affaires intergouvernementales

**Hon. / l'hon. Mary Wilson**

Minister of Economic Development and Small Business,  
Minister responsible for Opportunities NB / ministre du  
Développement économique et des Petites Entreprises,  
ministre responsable d'Opportunités NB

[Translation / Traduction]

**Daily Sitting 29**  
Assembly Chamber,  
Tuesday, May 28, 2019.

**Jour de séance 29**  
Chambre de l'Assemblée législative  
le mardi 28 mai 2019

13:03

(The House met at 1:03 p.m., with **Hon. Mr. Guitard**, the Speaker, in the chair.

(La séance est ouverte à 13 h 3 sous la présidence de **l'hon. M. Guitard**.

Prayers.)

Prière.)

### Introduction of Guests

**Hon. Mrs. Shephard:** Mr. Speaker, I am very pleased to introduce two very special guests who are joining us this afternoon. I ask all members of the House to join me in welcoming Aisling Gogan, from Newfoundland and Labrador, and Frida Gothnier Leander.

### Présentation d'invités

**L'hon. M<sup>me</sup> Shephard :** Monsieur le président, je suis très contente de présenter deux invitées très spéciales qui se joignent à nous cet après-midi. Je demande à tous les parlementaires de se joindre à moi pour accueillir Aisling Gogan, de Terre-Neuve-et-Labrador, et Frida Gothnier Leander.

Aisling and Frida are in Fredericton this week as guest speakers at the Best Brains Exchange on Economic and Social Inclusion, hosted by the Canadian Institutes of Health Research, in collaboration with the New Brunswick Economic and Social Inclusion Corporation. Along with other guest speakers, key stakeholders, researchers, and policy decision-makers with expertise on poverty reduction, they will share best practices and lessons learned from proven poverty reduction initiatives and models from across jurisdictions. They will also discuss existing and relevant research on the topic as well as the applicability of the research to the current Canadian context.

Aisling et Frida sont à Fredericton cette semaine en tant que conférencières invitées à échanges Meilleurs Cerveaux sur l'inclusion économique et sociale, organisée par les Instituts de recherche en santé du Canada en collaboration avec la Société de l'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick. Aux côtés d'autres conférenciers invités, de parties prenantes clés, de chercheurs et de décideurs de politiques des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux spécialisés dans la réduction de la pauvreté, elles partageront les meilleures pratiques et les leçons tirées d'initiatives et de modèles éprouvés de réduction de la pauvreté de diverses administrations. Elles discuteront également des recherches existantes et pertinentes sur le sujet, ainsi que de l'applicabilité de ces recherches au contexte canadien actuel.

Mr. Speaker, Aisling is the deputy minister for the new Policy and Programs Branch of the Department of Children, Seniors and Social Development for the government of Newfoundland and Labrador. During her 19-year career with the Newfoundland and Labrador public service, she has been the recipient of Newfoundland and Labrador's Public Service Award for Excellence. We want to welcome her today.

Monsieur le président, Aisling est sous-ministre responsable de la nouvelle direction des politiques et des programmes du ministère des enfants, des aînés et du développement social du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador. Au cours de ses 19 années de carrière au sein de la fonction publique de Terre-Neuve-et-Labrador, elle a reçu le prix d'excellence de la fonction publique de Terre-Neuve-et-Labrador. Nous voulons lui souhaiter la bienvenue aujourd'hui.

Frida is the sustainability strategist for the 2030 agenda of the city of Malmö, Sweden. In the past, she has been the head of communications for the

Frida est la stratège en développement durable pour l'agenda 2030 de la ville de Malmö, en Suède. Auparavant, elle a été responsable de la

Commission for a Socially Sustainable Malmö, one of the first local commissions on the social determinants of health in the world. Since 2013, she has been helping to implement the Malmö Commission's recommendations targeting one of the biggest challenges in Malmö, child poverty.

Mr. Speaker, the Best Brains Exchange that will take place tomorrow is part of the renewal process of *Overcoming Poverty Together: The New Brunswick Economic and Social Inclusion Plan 2014-2019*. As Minister responsible for the Economic and Social Inclusion Corporation, and on behalf of the government of New Brunswick, I want to wish our guests and all the participants a great meeting and a pleasant stay in Fredericton. I ask all members of this Assembly to join me in welcoming them. Thank you, Mr. Speaker.

**Mr. Harvey:** Mr. Speaker, it is a great honour and privilege to introduce a couple of gentlemen who are here today. As I mention your names, you can stand.

First of all, we have Jimmy Oakes, from the Bath area. Jimmy is an entrepreneur, a business owner, from my area. He was also very active in the Richard Hatfield era—full disclosure here—but he is a great individual and very community-minded. I do not know if I can tell you that he saw the light eventually. I do not want to put any pressure on him, but he is a great advocate for the Carleton area. He was very close to the Richard Hatfield government and a lot of the members in that government, but this is his first time in the Legislative Assembly, if you can believe that. Stand up, Jimmy, and I will introduce you.

Also, Mr. Speaker, it is always an honour to introduce my father. He served in this Legislative Assembly representing the Carleton part of my riding, and it has always been a pleasure to literally follow in his footsteps. He is down here today to visit and hopefully to gain some knowledge from the proceedings here today. He is going to stay for question period at least. Anyway, welcome Fred Harvey, my dad.

communication pour la commission pour un Malmö socialement durable, l'une des premières commissions locales au monde sur les déterminants sociaux de la santé. Depuis 2013, elle contribue à la mise en œuvre des recommandations de la commission de Malmö visant à relever l'un des plus grands défis de Malmö, à savoir la pauvreté infantile.

Monsieur le président, l'échange Meilleurs Cerveaux qui aura lieu demain s'inscrit dans le cadre du processus de renouvellement *Ensemble pour vaincre la pauvreté : le plan d'inclusion économique et sociale pour le Nouveau-Brunswick 2014-2019*. En tant que ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale et au nom du gouvernement du Nouveau-Brunswick, je souhaite à nos invitées et à tous les participants une excellente rencontre et un agréable séjour à Fredericton. Je demande à tous les parlementaires de se joindre à moi pour leur souhaiter la bienvenue. Merci, Monsieur le président.

**M. Harvey :** Monsieur le président, c'est un grand honneur et un privilège de présenter deux messieurs qui sont ici aujourd'hui. Lorsque je citerai vos noms, vous pourrez vous lever.

Tout d'abord, nous avons Jimmy Oakes, de la région de Bath. Jimmy est un entrepreneur, un propriétaire d'entreprise, de ma région. Il a également été très actif à l'époque de Richard Hatfield, je le précise ici en toute transparence, mais c'est une personne formidable et très attachée à la collectivité. Je ne sais pas si je peux vous dire qu'il a fini par voir la lumière. Je ne veux pas lui mettre la pression, mais il est un fervent défenseur de la région de Carleton. Il était très proche du gouvernement de Richard Hatfield et de plusieurs membres de ce gouvernement, mais c'est la première fois qu'il vient à l'Assemblée législative, si on peut le croire. Levez-vous, Jimmy, pour que je puisse vous présenter.

De plus, Monsieur le président, c'est toujours un honneur de présenter mon père. Il a siégé à cette Assemblée législative en tant que représentant de la partie de Carleton de ma circonscription, et cela a toujours été un plaisir de suivre littéralement ses traces. Il est ici aujourd'hui pour nous rendre visite et, il est à espérer, pour en apprendre davantage sur les débats en cours. Il restera au moins pour la période des questions. Quoi qu'il en soit, bienvenue à Fred Harvey, mon père.

### Déclarations de condoléances et de félicitations

**L'hon. M. Gauvin :** Monsieur le président, c'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès d'Aurèle Ferron, survenu le 12 avril 2019. Mari d'Élianne Larocque, il était le fils de Téléphore Ferron et de Marie-Jeanne Haché.

Outre sa femme, M. Ferron laisse dans le deuil son fils, Bernard ; sa fille, Hélène, et ses trois petits-enfants, Félix Aimé, Sara-Noémie et Isabelle Anne.

13:10

M. Ferron laisse également dans le deuil ses frères, Merel, Onile, Roger, Léolin, Julien et Sylvain ; ses sœurs, Léontine, Claudine, Rose-Hélène et Réjeanne, et plusieurs neveux et nièces, ainsi que ses filleuls, Jean-Yves Haché et Bertin Ferron, et sa filleule, Colette Godin.

Trois frères, Sylvio, Joseph et Arthur, et deux sœurs, Jeanne-d'Arc et Marie-Mai, ainsi que sa filleule, Lucille Duguay, l'ont précédé dans la tombe.

Je désire offrir mes plus sincères condoléances à la famille et aux proches de M. Ferron.

Je parle beaucoup. Monsieur le président, lors de la 31<sup>e</sup> cérémonie de revue annuelle du corps de cadets royaux de l'Armée canadienne, 3027 Shippagan-Lamèque-Miscou, Mélanie Savoie s'est vu décerner la Médaille Strathcona. Adjudant Savoie occupe le poste de sergent-major régimentaire du corps 3027.

La Médaille de la Fondation de Lord Strathcona, mieux connue sous le nom de Médaille Strathcona, est la plus haute distinction qui puisse être décernée à un cadet en récompense d'un rendement remarquable en matière d'instruction physique et militaire. Cette année, Mélanie Savoie est l'une des 36 récipiendaires de cette médaille au Canada, sélectionnés parmi 1 600 candidats dans plus de 400 corps de cadets de l'armée du pays.

Monsieur le président, je désire offrir mes félicitations à Mélanie Savoie.

**M. D'Amours :** Le 24 mai dernier, Jean-Guy Poitras, d'Edmundston, originaire de Notre-Dame-de-Lourdes, a reçu un hommage international. Le Temple de la renommée de la Badminton World Federation lui

### Statements of Condolence and Congratulation

**Hon. Mr. Gauvin:** Mr. Speaker, we were very sad to learn of the passing of Aurèle Ferron on April 12, 2019. The husband of Élianne Larocque, he was the son of Téléphore Ferron and Marie-Jeanne Haché.

In addition to his wife, Mr. Ferron is mourned by his son Bernard, daughter Hélène, and three grandchildren, Félix Aimé, Sara-Noémie, and Isabelle Anne.

Mr. Ferron is also mourned by his brothers, Merel, Onile, Roger, Léolin, Julien, and Sylvain; sisters, Léontine, Claudine, Rose-Hélène, and Réjeanne; several nephews and nieces; godsons, Jean-Yves Haché and Bertin Ferron; and goddaughter, Colette Godin.

He was predeceased by three brothers, Sylvio, Joseph, and Arthur, two sisters, Jeanne-d'Arc and Marie-Mai, and goddaughter, Lucille Duguay.

I wish to offer my sincerest condolences to Mr. Ferron's family and loved ones.

I'm talking a lot. Mr. Speaker, during the 31st annual review ceremony of the 3027 Shippagan Lamèque Miscou Royal Canadian Army Cadet Corps, Mélanie Savoie was awarded the Strathcona Medal. Warrant Officer Savoie serves as Regimental Sergeant Major of the 3027 Corps.

The Lord Strathcona Foundation Medal, better known as the Strathcona Medal, is the highest distinction awarded to a cadet to recognize exemplary performance with respect to physical and military instruction. This year, Mélanie Savoie is one of the 36 recipients of this Canadian medal, chosen from among 1 600 candidates in over 400 army cadet corps across the country.

Mr. Speaker, I wish to congratulate Mélanie Savoie.

**Mr. D'Amours:** On May 24, Jean-Guy Poitras of Edmundston, originally from Notre-Dame-de-Lourdes, received an international tribute. The Badminton World Federation paid tribute to him

a rendu hommage, lors de sa cérémonie annuelle d'intronisation, en lui remettant le BWF's Lifetime Achievement Award en reconnaissance de l'ensemble de sa carrière comme arbitre de badminton.

M. Poitras a d'ailleurs une carrière d'arbitre international qui s'étend sur plus de quatre décennies, depuis son premier match aux championnats panaméricains, en 1977, jusqu'aux Jeux du Commonwealth et aux Jeux Olympiques de Sydney en 2000. Au sein de la fédération, il a également servi comme arbitre assesseur de 2003 à 2016, et même comme président du jury des juges-arbitres assesseurs de 2004 à 2016.

La fédération a souligné que Jean-Guy Poitras avait largement contribué aux hauts standards dont elle jouit aujourd'hui et au système d'éducation actuellement en place pour les arbitres de badminton.

C'est une reconnaissance internationale que vous venez de recevoir, Monsieur Poitras, et nous en sommes extrêmement fiers.

**Mr. Coon:** Mr. Speaker, I am pleased to stand and congratulate the recipients of the Fredericton Community Foundation's 10th annual Philanthropy in Action Award. The two recipients of the awards this year are Brian Johnson and Joe Dobbelsteyn.

Brian served as the President of the UNB Reds men's hockey team. I should say the incredible UNB Reds men's hockey team. He has also been a major financial supporter of UNB Athletics over the years. He established the Kingswood Turnaround Achievement awards, literally, to recognize students who, with the help of their teachers and families, have turned their lives around. During the past number of years, over \$400 000 in scholarships have gone to 1 000 students from the Greater Fredericton region.

Joe was instrumental in the founding of Pine Grove nursing home. He convinced his church to provide the land and the government to provide support for the nursing home, raising funds to have it built, hiring staff, and welcoming all the first-time residents.

I invite all members of the House to join me in congratulating both Brian Johnson and Joe

during its annual Hall of Fame induction ceremony by giving him the BWF Lifetime Achievement Award in recognition of his entire career as a badminton umpire.

In fact, Mr. Poitras has an international umpire career going back more than four decades, from his first Pan American championship game in 1977 to the Commonwealth Games and the Olympic Games Sydney 2000. He also served in the federation as an umpire assessor from 2003 to 2016 and even as Chair of the Umpire Assessors Panel from 2004 to 2016.

The federation recognized that Jean-Guy Poitras had contributed significantly to the current high standards of umpires and the education system now in place for badminton umpires.

This is international recognition that you just received, Mr. Poitras, and we are extremely proud of that.

**M. Coon :** Monsieur le président, j'ai le plaisir de prendre la parole pour féliciter les lauréats du 10<sup>e</sup> prix annuel Philanthropy in Action Award de la Fondation communautaire de Fredericton. Les deux lauréats de cette année sont Brian Johnson et Joe Dobbelsteyn.

Brian a été président de l'équipe masculine de hockey des UNB Reds. Je devrais plutôt dire de l'incroyable équipe masculine de hockey des UNB Reds. Le monsieur a également été un important soutien financier de UNB Athletics au fil des ans. Il a créé les Kingswood Turnaround Achievement Awards, littéralement, pour rendre hommage aux élèves qui, avec l'aide de leurs enseignants et de leurs familles, ont réussi à redresser leur vie. Au cours des dernières années, plus de 400 000 \$ en bourses d'études ont été accordés à 1 000 élèves de la région du Grand Fredericton.

Joe a joué un rôle déterminant dans la fondation du foyer de soins infirmiers Pine Grove. Il a convaincu son église de fournir le terrain et le gouvernement d'apporter son soutien au foyer de soins infirmiers, a recueilli des fonds pour le faire construire, a embauché du personnel et a accueilli tous les premiers pensionnaires.

J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour féliciter Brian Johnson et Joe Dobbelsteyn d'avoir

Dobbelsteyn on receiving the Fredericton Community Foundation's Philanthropy in Action Award.

**Hon. M. Wilson:** Mr. Speaker, I am happy to rise in the House today to extend my congratulations to the Oromocto Rebels on their exciting win in the under-14 provincial ringette championships at the end of March. The big recognition ceremony was held in Oromocto just last week. We were trying to find a way to have the team here today, but it was difficult to pull it all together as they attend several different schools in the area. I sent them a link to our live webcast, and they are telling me that they are watching. Please join me in congratulating the Oromocto Rebels. We are very proud of you.

13:15

**Ms. Rogers:** Mr. Speaker, it is my great pleasure to congratulate the winners of the New Brunswick Book Awards, which were announced at a ceremony on Saturday, May 25, at the Moncton Press Club. New Brunswick books published in 2018 were awarded in four categories. The Mrs. Dunster's Award for Fiction went to the late Raymond Fraser, of Fredericton, for *Through Sunlight and Shadows*. The Alice Kitts Memorial Award for Excellence in Children's Writing went to Kelly Cooper, of Belleisle Creek, for *If a Horse Had Words*. The Fiddlehead POETRY Book Prize went to Jenna Lyn Albert, of Fredericton, for *Bec and Call*, and finally, the Writers' Federation of New Brunswick Book Award for Non-Fiction went to Jacques Poitras, of Fredericton, for his work, *Pipe Dreams*.

Mr. Speaker, this program represents a partnership between Canada's oldest literary magazine, the *Fiddlehead*, and the Writers' Federation, which, for over 30 years, has supported the development of homegrown writers.

Finally, Mr. Speaker, I thank Rayanne Brennan, the past President of the New Brunswick Writers' Federation, for her excellence in organizing this event. Thank you.

**Ms. Mitton:** Mr. Speaker, I rise in the House today to congratulate the organizers of Sackville's fifth annual Walk for Alzheimer's, which was held this past

reçu le Philanthropy in Action Award de la Fondation communautaire de Fredericton.

**L'hon. M. Wilson :** Monsieur le président, je suis heureuse de prendre la parole aujourd'hui à la Chambre pour adresser mes félicitations aux Oromocto Rebels pour leur victoire étincelante lors des championnats provinciaux de ringette des moins de 14 ans à la fin mars. La grande cérémonie de reconnaissance s'est tenue à Oromocto la semaine dernière. Nous avons essayé de trouver un moyen de faire venir l'équipe ici aujourd'hui, mais il était difficile d'organiser cela, car les joueuses fréquentent plusieurs écoles différentes dans la région. Je leur ai envoyé un lien vers notre webdiffusion en direct, et elles me disent qu'elles la regardent. Je vous invite à vous joindre à moi pour féliciter les Oromocto Rebels. Nous sommes très fiers de vous.

**M<sup>me</sup> Rogers :** Monsieur le président, c'est avec grand plaisir que je félicite les lauréats des New Brunswick Book Awards, dont les noms ont été annoncés lors d'une cérémonie le samedi 25 mai au Cercle des journalistes de Moncton. Les livres du Nouveau-Brunswick publiés en 2018 ont été récompensés dans quatre catégories. Le Mrs. Dunster's Award for Fiction a été décerné à feu Raymond Fraser, de Fredericton, pour *Through Sunlight and Shadows*. Le Alice Kitts Memorial Award for Excellence in Childrens' Writing a été décerné à Kelly Cooper, de Belleisle Creek, pour *If a Horse Had Words*. Le Fiddlehead Poetry Book Prize a été décerné à Jenna Lyn Albert, de Fredericton, pour *Bec and Call*, et, enfin, le Writers' Federation of New Brunswick Book Award for Non-Fiction a été décerné à Jacques Poitras, de Fredericton, pour son ouvrage *Pipe Dreams*.

Monsieur le président, le programme en question est le fruit d'un partenariat entre le plus ancien magazine littéraire du Canada, *The Fiddlehead*, et la Writers' Federation of New Brunswick, qui, depuis plus de 30 ans, soutient le développement des écrivains locaux.

Enfin, Monsieur le président, je remercie Rayanne Brennan, ancienne présidente de la Writers' Federation of New Brunswick, pour l'excellence avec laquelle elle a organisé un tel évènement. Merci.

**M<sup>me</sup> Mitton :** Monsieur le président, je prends la parole aujourd'hui à la Chambre pour féliciter les organisateurs de la cinquième édition annuelle de la

Sunday. We gathered at the Sackville Visitor Information Centre, and then participants braved the cold, rainy weather to walk for this important cause. The last I heard, the walkers and organizers raised over \$6 500 and they were still counting.

Being ill, especially with Alzheimer's, can lead to isolation. It can also feel lonely and challenging to be taking care of a loved one with dementia. There are things we can do at different levels from inside government, from prevention to education to caregiver support, but another essential aspect of addressing Alzheimer's is community, having advocates and volunteers who raise funds and awareness and bring people together. I invite the members of the House to join me in congratulating the organizers and participants of Walk for Alzheimer's for raising thousands of dollars to support those impacted by this disease and for creating a more supportive community. Thank you.

**M<sup>me</sup> F. Landry** : Monsieur le président, je souhaite rendre hommage à la force policière d'Edmundston. Le 18 août 2018 a été une journée des plus éprouvantes pour la ville de Fredericton et elle restera gravée dans la mémoire de sa population. Quatre victimes, dont deux policiers, sont tombées sous les balles lors d'une fusillade mortelle. La force policière de Fredericton a alors demandé la collaboration des corps policiers du Nouveau-Brunswick pour les aider à assurer la sécurité du grand public.

Récemment, la chef de police de la capitale provinciale, Leanne Fitch, a tenu à souligner l'implication de la force policière d'Edmundston, qui a patrouillé dans les rues de Fredericton et qui a assisté ses collègues pendant près de deux semaines. Le chef de police Alain Lang, les constables Brian Sirois, Sébastien Blanchette, Jeremy Son et Michel Pelletier, l'inspecteur Steve Robinson, le sergent Martin Perron, les répartiteurs Daniel Leblanc et Chantal Dufour, ainsi que le responsable des mesures d'urgence, Jacques Doiron, ont tous été reconnus pour leur professionnalisme et leur dévouement. Félicitations à la force policière d'Edmundston.

**M. K. Arseneau** : Monsieur le président, en 2019, Imperial Manufacturing Group, de Richibucto, célèbre son 40<sup>e</sup> anniversaire. C'est le moment de réfléchir à

Marche pour l'Alzheimer, à Sackville, qui s'est tenue dimanche dernier. Nous nous sommes rassemblés au centre d'information aux visiteurs de Sackville, puis les participants ont bravé le froid et la pluie pour marcher en faveur d'une si importante cause. D'après les dernières informations dont je dispose, les marcheurs et les organisateurs ont récolté plus de 6 500 \$, et le décompte n'est pas encore terminé.

Être malade, en particulier d'Alzheimer, peut conduire à l'isolement. S'occuper d'un proche atteint de démence peut également être source de solitude et de difficultés. Nous pouvons agir à différents niveaux au sein du gouvernement, de la prévention à la sensibilisation au soutien aux aidants, mais un autre aspect essentiel de la lutte contre la maladie d'Alzheimer est la collectivité, avec des défenseurs et des bénévoles qui collectent des fonds, sensibilisent la population et rassemblent les gens. J'invite les parlementaires à se joindre à moi pour féliciter les organisateurs et les participants de la Marche pour l'Alzheimer d'avoir récolté des milliers de dollars pour soutenir les personnes touchées par une telle maladie et d'avoir rendu la collectivité plus solidaire. Merci.

**Mrs. F. Landry**: Mr. Speaker, I wish to pay tribute to the Edmundston police force. August 18, 2018, was a most difficult day for the city of Fredericton, and it will remain forever etched in people's memories. Four victims, two of whom were police officers, were fatally shot. The Fredericton police force subsequently asked for support from New Brunswick police forces to help it ensure public safety.

Recently, the chief of police for the provincial capital, Leanne Fitch, recognized the involvement of the Edmundston police force, which patrolled the roads of Fredericton and helped its colleagues for almost two weeks. Chief of Police Alain Lang, Constables Brian Sirois, Sébastien Blanchette, Jeremy Son, and Michel Pelletier, Inspector Steve Robinson, Sergeant Martin Perron, Dispatchers Daniel Leblanc and Chantal Dufour, and Emergency Measures Coordinator Jacques Doiron were all recognized for their professionalism and dedication. Congratulations to the Edmundston police force.

**Mr. K. Arseneau**: Mr. Speaker, in 2019, the Imperial Manufacturing Group in Richibucto is celebrating its 40th anniversary. This is a time to reflect on the

l'évolution de la société et de célébrer ses réalisations tout au long de son parcours.

Imperial Manufacturing Group est devenu un leader dans la production d'une gamme complète de produits de distribution d'air commerciaux et résidentiels légers ainsi que de produits de construction et d'équipements de ventilation innovants pour les grossistes et les détaillants en Amérique du Nord, proposant plus de 5 000 produits au total. La société emploie maintenant plus de 1 000 personnes en Amérique du Nord, sur un total de 475 personnes ici même au Nouveau-Brunswick et 300 personnes à Richibucto, dans ma circonscription.

Aujourd'hui, j'invite mes collègues à se joindre à moi pour féliciter Normand Caissie et la famille Caissie de croire dans le comté de Kent. C'est avec une grande fierté que nous réfléchissons à cette étape importante de l'entreprise, objectif qui n'aurait pu être atteint sans l'énorme contribution de son équipe d'employés, les gens remarquables de ma circonscription, Kent-Nord. Merci, Monsieur le président.

#### **Statements by Members**

**Ms. Rogers:** Mr. Speaker, I would like to take this opportunity to celebrate the appointment of a woman as the new chief executive officer of the largest regional economic development agency, 3plus. Susy Campos, who has an extensive background in both municipal and economic development issues within Canada and the United States, believes that, to attract new business and retain our existing businesses, we need to find, attract, and train a skilled workforce.

13:20

Having been a business leader herself for many years, Ms. Campos is a tireless contributor to the growth and well-being of the Greater Moncton area and New Brunswick. Her active involvement in community and social enterprise organizations is exemplary. This goes to show that unlike what this Premier has suggested, there are women who are more than qualified to take leadership roles in our province. We will all benefit from having more women around the table, and Susy Campos brings experience that demonstrates this. Thank you.

company's evolution and celebrate its achievements along the way.

The Imperial Manufacturing Group has become a leader in producing a full range of light commercial and residential air distribution products, as well as building products and innovative ventilation equipment for wholesalers and retailers in North America, offering over 5 000 products in total. The company now employs over 1 000 people in North America, with a total of 475 people here in New Brunswick and 300 people in Richibucto, in my riding.

Today, I invite my colleagues to join me in congratulating Normand Caissie and the Caissie family for believing in Kent County. It is with great pride that we reflect on this important milestone for the business, which could not have achieved this objective without the enormous contribution of its team of employees, the remarkable people of my riding of Kent North. Thank you, Mr. Speaker.

#### **Déclarations de députés**

**M<sup>me</sup> Rogers :** Monsieur le président, je voudrais saisir l'occasion pour saluer la nomination d'une femme au poste de directrice générale de la plus grande agence régionale de développement économique, 3plus. Susy Campos, qui possède une vaste expérience des questions de développement municipal et économique tant au Canada qu'aux États-Unis, estime que, pour attirer de nouvelles entreprises et retenir celles qui sont déjà implantées, nous devons trouver, attirer et former une main-d'œuvre qualifiée.

Ayant été elle-même dirigeante d'entreprise pendant de nombreuses années, M<sup>me</sup> Campos contribue sans relâche à la croissance et au bien-être de la région du Grand Moncton et du Nouveau-Brunswick. Son engagement actif au sein d'organismes communautaires et sociaux est exemplaire. Cela démontre que, contrairement à ce que le premier ministre actuel a laissé entendre, il existe des femmes qui sont plus que qualifiées pour assumer des rôles de direction dans notre province. Nous tirerons tous profit de la présence d'un plus grand nombre de femmes à la table des décisions, et l'expérience de Susy Campos en est la preuve. Merci.

**Mr. Speaker:** Time, member.

**Mr. Coon:** Mr. Speaker, on Saturday I attended the Common Front for Social Justice's citizens' forum on social inequalities. In New Brunswick, the wealthiest 20% of the population holds 68% of the wealth, while the poorest have practically nothing. If you are earning minimum wage, your income is \$20 610. If you are forced by your circumstances to live on social assistance, your annual income is \$7 028. The *Family Income Security Act* places a legal obligation on the Minister of Social Development to provide financial assistance to meet basic needs for food, clothing, household and personal items, fuel and utilities, routine transportation, and shelter. With an income of \$7 028, it is actually impossible to meet these basic needs—impossible. Meanwhile, the Irvings, the eighth richest family in Canada, shield their profits offshore to avoid paying their fair share of taxes, taxes that could be funding desperately needed increases in social assistance. Mr. Speaker, the poor have been abandoned. It is not right. It has to change.

**Mr. Speaker:** Time, member.

**Mr. Austin:** Mr. Speaker, this week is Paramedic Services Week. It is an opportunity for the public to recognize the valuable contributions of our paramedics here in New Brunswick. It is difficult, however, for our paramedics to celebrate this week, as many are facing burnout, low morale, and frustrations within the system.

I have been made aware that, yet again, well-trained advanced care paramedics (ACPs) with years of experience and seniority have lost their positions as ACPs. Their loss of employment as advanced care paramedics is not due to incompetence, lack of training, seniority, or disciplinary reasons. It is due solely to the unnecessary language requirements at Ambulance New Brunswick. Mr. Speaker, Ambulance New Brunswick continues to cast aside unilingual paramedics with years of on-the-job training. This

**Le président :** Le temps est écoulé, Madame la députée.

**M. Coon :** Monsieur le président, samedi, j'ai assisté au forum des citoyens du Front commun pour la justice sociale sur les inégalités sociales. Au Nouveau-Brunswick, les 20 % les plus riches de la population détiennent 68 % de la richesse, tandis que les plus pauvres n'ont pratiquement rien. Si vous gagnez le salaire minimum, votre revenu est de 20 610 \$. Si vous êtes contraint par les circonstances de vivre de l'aide sociale, votre revenu annuel est de 7 028 \$. La *Loi sur la sécurité du revenu familial* impose au ministre du Développement social l'obligation légale de fournir une aide financière pour subvenir aux besoins essentiels en matière de nourriture, de vêtements, d'effets domestiques et personnels, de chauffage et de services publics, de déplacements ordinaires et de logement. Avec un revenu de 7 028 \$, il est en réalité impossible de subvenir à de tels besoins essentiels, vraiment impossible. Pendant ce temps, les Irving, la huitième famille la plus riche du Canada, mettent leurs profits à l'abri à l'étranger pour éviter de payer leur juste part d'impôts, des impôts qui pourraient financer les augmentations de l'aide sociale dont on a désespérément besoin. Monsieur le président, les pauvres ont été abandonnés. Ce n'est pas juste. Cela doit changer.

**Le président :** Le temps est écoulé, Monsieur le député.

**M. Austin :** Monsieur le président, ceci est la Semaine des services paramédicaux. C'est l'occasion pour la population de reconnaître les précieuses contributions de nos travailleurs paramédicaux ici, au Nouveau-Brunswick. Il est toutefois difficile pour nos travailleurs paramédicaux de célébrer cette semaine, car beaucoup d'entre eux sont confrontés à l'épuisement professionnel, à un moral en berne et à des frustrations au sein du système.

J'ai appris que, une fois de plus, des travailleurs paramédicaux en soins avancés bien formés, ayant des années d'expérience et d'ancienneté, ont perdu leur poste. La perte de leur emploi en tant que travailleurs paramédicaux en soins avancés n'est pas due à l'incompétence, au manque de formation, à l'ancienneté ou à des raisons disciplinaires. Elle est uniquement due aux exigences linguistiques inutiles imposées par Ambulance Nouveau-Brunswick. Monsieur le président, Ambulance Nouveau-Brunswick continue d'écarter des travailleurs paramédicaux unilingues ayant des années de

unnecessary language requirement is in spite of every ambulance having dedicated translation lines.

**Mr. Savoie:** Thank you, Mr. Speaker. Premier Higgs is standing up for New Brunswickers and maintaining an excellent working relationship with the federal government, two important things that the previous Liberal government failed to do. I repeat: two important things that the previous Liberal government failed to do.

When New Brunswick flood victims needed help, Premier Higgs worked with the federal government to call in the army right away. Our Premier went right to work getting an increase in advance payments for victims, and he is working with the federal government on flood relief and mitigation. There is a lot of work ahead as we try to prevent and mitigate damage from severe weather and flooding events. We have two things going for us. One, New Brunswick has a climate action plan available for everyone to read on the government of New Brunswick website. Two, we have a Premier who maintains an excellent working relationship with all other levels of government. Thank you, Mr. Speaker.

**Mr. J. LeBlanc :** Monsieur le président, pendant que les travailleurs des foyers de soins continuent à demander une rencontre avec le premier ministre, pour avoir accès à leurs droits essentiels, ce dernier préfère continuer à faire de la petite politique et à se parader avec les fonds des contribuables à titre de chien de poche par excellence d'Andrew Scheer. Sa plus récente sortie a été à Toronto, avec le tristement célèbre Doug Ford, qui, comme ce gouvernement allianciste-conservateur, a fait des réductions dans les droits fondamentaux des femmes, des francophones, des jeunes et des plus vulnérables, tout en tentant d'exercer un pouvoir absolu sur toute autre entité gouvernementale et sur notre démocratie canadienne. Est-ce que ce sont des valeurs qu'appuie ce gouvernement allianciste-conservateur? Si oui, selon les plus récents sondages, ils sont les seuls. Au moins, nous avons appris hier que ce gouvernement Higgs aura su montrer une chose à Doug Ford et que c'est . . .

formation sur le terrain. De telles exigences linguistiques inutiles sont imposées alors que chaque ambulance dispose de lignes de traduction dédiées.

**M. Savoie :** Merci, Monsieur le président. Le premier ministre Higgs défend les gens du Nouveau-Brunswick et entretient d'excellentes relations de travail avec le gouvernement fédéral, deux choses importantes que le gouvernement libéral précédent n'a pas su faire. Je le répète : deux choses importantes que le gouvernement libéral précédent n'a pas su faire.

Lorsque les victimes des inondations au Nouveau-Brunswick ont eu besoin d'aide, le premier ministre Higgs a collaboré avec le gouvernement fédéral pour faire intervenir l'armée sans délai. Notre premier ministre s'est immédiatement mis au travail pour obtenir une augmentation des avances versées aux victimes, et il travaille avec le gouvernement fédéral sur les mesures d'aide et d'atténuation des effets des inondations. Il y a beaucoup de travail à accomplir pour tenter de prévenir et d'atténuer les dommages causés par les phénomènes météorologiques extrêmes et les inondations. Nous avons deux atouts en notre faveur. Premièrement, le Nouveau-Brunswick dispose d'un plan d'action sur les changements climatiques que tout le monde peut consulter sur le site Web du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Deuxièmement, nous avons un premier ministre qui entretient d'excellentes relations de travail avec tous les autres paliers de gouvernement. Merci, Monsieur le président.

**Mr. J. LeBlanc:** Mr. Speaker, while nursing home workers continue to request a meeting with the Premier to get access to their fundamental rights, the Premier prefers to continue playing politics and showing off with taxpayers' money as Andrew Scheer's ultimate lapdog. His most recent outing was in Toronto with the infamous Doug Ford, who, like this Alliance-Conservative government, has made cuts to the fundamental rights of women, Francophones, young people, and the most vulnerable, all in an effort to wield absolute power over every other governmental entity and our Canadian democracy. Are these the values this Alliance-Conservative government supports? If so, the government is alone in this, according to the most recent surveys. At least we learned yesterday that this Higgs government would have been able to show one thing to Doug Ford, which is...

**Mr. Speaker:** Time, member.

13:25

**Ms. Mitton:** Mr. Speaker, I come from a beautiful part of the province, an area full of tourism gems. The people of this region are feeling abandoned. Let me illustrate this with a tour. Let's start with a drive from Nova Scotia. Should we stop and get information at the border? Sorry, the Aulac tourism bureau will be closed this year. Well, let's turn onto Route 16 and head toward Prince Edward Island, if you can handle the potholes. After driving for a while, we need some information, somewhere to stop. What about Cape Jourimain Nature Centre? Well, the past government shut down the tourist bureau there, and now its funding has been cut, putting it at risk. If we stay in New Brunswick, we might drive along the coast to Murray Beach Provincial Park, which brings in more revenue than its operating expenses, but operations will be moving out of public hands in this short-sighted budgeting exercise. The investments in this region are important for jobs and bring in tourism dollars that circulate in the local and provincial economy. You cannot blame the people of my riding for feeling as though government after government has abandoned them. Thank you.

**Mrs. Conroy:** Mr. Speaker, it is time to air out dirty laundry in the province. Between last August and this March, Service New Brunswick spent about \$1.2 million to have dirty hospital laundry washed in Ottawa after a series of breakdowns in the Saint John laundry facility. Centralized laundry services for hospitals and nursing homes began seven years ago under the Alward government. The argument was to improve efficiency. Sending dirty linens to Ottawa is not what we call efficient. Mr. Speaker, are there no other laundry facilities in the province? Surely it would be more efficient and cheaper than trucking it all the way to Ontario.

**Mr. Fairgrieve:** Mr. Speaker, in a few days, on June 6, we will mark the 75<sup>th</sup> anniversary of D-Day. Some 14 000 Canadian warriors came ashore that day in

**Le président :** Le temps est écoulé, Monsieur le député.

**M<sup>me</sup> Mitton :** Monsieur le président, je viens d'une magnifique région de la province, une région qui regorge de bijoux touristiques. Les gens de cette région se sentent abandonnés. Permettez-moi d'illustrer cela par un petit tour d'horizon. Commençons par un trajet en voiture depuis la Nouvelle-Écosse. Devrions-nous nous arrêter pour obtenir des informations à la frontière? Désolée, le bureau touristique d'Aulac sera fermé cette année. Eh bien, prenons la route 16 en direction de l'Île-du-Prince-Édouard, si nous arrivons à supporter les nids-de-poule. Après avoir roulé un moment, nous avons besoin d'informations, d'un endroit où nous arrêter. Pourquoi pas le Centre d'interprétation de la nature Cape Jourimain? Eh bien, le gouvernement précédent a fermé le bureau touristique qui s'y trouvait, et le financement de celui-ci a maintenant été réduit, ce qui le met en péril. Si nous restons au Nouveau-Brunswick, nous pourrions longer la côte jusqu'au parc provincial de la plage Murray, qui génère plus de recettes que ses frais de fonctionnement, mais dont la gestion va être retirée du secteur public dans le cadre du présent exercice budgétaire à courte vue. Les investissements dans la région sont importants pour l'emploi et génèrent des revenus touristiques qui circulent dans l'économie locale et provinciale. On ne peut pas reprocher aux gens de ma circonscription d'avoir le sentiment que les gouvernements successifs les ont abandonnés. Merci.

**M<sup>me</sup> Conroy :** Monsieur le président, il est temps de laver le linge sale de la province. Entre août dernier et mars de cette année, Services Nouveau-Brunswick a dépensé environ 1,2 million pour faire laver le linge sale des hôpitaux à Ottawa à la suite d'une série de pannes survenues à la blanchisserie de Saint John. Les services de blanchisserie centralisés pour les hôpitaux et les foyers de soins infirmiers ont été mis en place il y a sept ans sous le gouvernement Alward. L'argument avancé était d'améliorer l'efficacité. Envoyer le linge sale à Ottawa, ce n'est pas ce qu'on appelle de l'efficacité. Monsieur le président, n'y a-t-il pas d'autres blanchisseries dans la province? Ce serait sûrement plus efficace et moins coûteux que de tout transporter par camion jusqu'en Ontario.

**M. Fairgrieve :** Monsieur le président, dans quelques jours, le 6 juin, nous célébrerons le 75<sup>e</sup> anniversaire du jour J. Quelque 14 000 soldats canadiens ont débarqué

Normandy. Hundreds more parachuted behind enemy lines. The landing beaches were named Omaha, Utah, Gold, and Sword, and ours was Juno. We reached our objective. In fact, by nightfall, Canadian troops had advanced further inland than any other allied force. By midnight, only Omaha Beach had seen more casualties than Juno. On the 75<sup>th</sup> anniversary of D-Day, we will keep sacred the memory of those who fell on that day and in the days and years to come. We will treasure the remarkable strand that they have woven into the fabric of our proud Canadian history.

**Mrs. Harris:** Mr. Speaker, the attack on the most vulnerable from this Conservative-Alliance, want-to-be-just-like-Doug-Ford government continues day after day. After just over six months in power, this Higgs-Alliance government has certainly shown how much the members just do not care about the most vulnerable. They have walked away from the nursing home workers more times than one can count. They have cut every possible option for our students and future students to see a valuable future right here in our province. They have closed much-needed services in our hospitals across the province, and they have cut services such as the informal caregiver benefit that helps keep seniors and those with disabilities at home. Just like good old Doug, they have made major cuts to municipalities, but maybe the Minister of Flip-Flop will be able to help with that one. Mr. Speaker, while the Higgs-Alliance government continues to play petty politics, New Brunswickers are suffering. They are losing their jobs, and they are slowly moving to Alberta because, according to the Premier, if you want a decent wage, that is where you should go.

**M. K. Arseneau :** Travailler à temps partiel et de façon saisonnière, vivre d'une paye à l'autre et manquer un paiement ici et là pour assurer les besoins de base de sa famille, c'est une triste réalité pour bien trop de gens. Toutefois, parfois, le destin nous sourit : Une promesse d'emploi à temps plein à condition de terminer un cours au collège.

On change sa routine, celle de la famille, ses finances et hop, après des années loin des bancs d'école, on se retrouve le nez dans les livres ; ce n'est pas toujours évident.

ce jour-là en Normandie. Des centaines d'autres ont été parachutés derrière les lignes ennemies. Les plages de débarquement ont été baptisées Omaha, Utah, Gold et Sword, et la nôtre était Juno. Nous avons atteint notre objectif. En fait, à la tombée de la nuit, les troupes canadiennes avaient avancé plus loin à l'intérieur des terres que toute autre force alliée. À minuit, seule la plage d'Omaha avait enregistré plus de pertes que Juno. À l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire du jour J, nous honorerons la mémoire de ceux qui sont tombés ce jour-là et dans les jours et les années qui ont suivi. Nous chérissons le fil remarquable qu'ils ont tissé dans la trame de notre fière histoire canadienne.

**M<sup>me</sup> Harris :** Monsieur le président, les attaques du gouvernement conservateur-allianciste actuel, qui veut à tout prix ressembler à celui de Doug Ford, contre les plus vulnérables se poursuivent jour après jour. Après juste un peu plus de six mois au pouvoir, le gouvernement Higgs-Alliance actuel a clairement montré à quel point ses membres se moquent des plus vulnérables. Ils ont tourné le dos aux travailleurs des foyers de soins infirmiers un nombre incalculable de fois. Ils ont supprimé toutes les options possibles permettant à nos étudiants et futurs étudiants d'envisager un avenir prometteur ici même dans notre province. Ils ont fermé des services indispensables dans nos hôpitaux à travers la province, et ils ont supprimé des prestations telles que l'allocation pour aidants informels qui aidait les personnes âgées et les personnes handicapées à rester chez elles. Tout comme le bon vieux Doug, ils ont imposé des coupes importantes aux municipalités, mais peut-être que le ministre des revirements pourra aider à cet égard. Monsieur le président, pendant que le gouvernement Higgs-Alliance continue de se livrer à des manœuvres politiques mesquines, les gens du Nouveau-Brunswick souffrent. Ils perdent leur emploi et partent peu à peu s'installer en Alberta, car, selon le premier ministre, c'est là qu'il faut aller si l'on veut un salaire décent.

**Mr. K. Arseneau:** Working part-time and seasonally, living paycheque to paycheque, and skipping payments here and there to meet the family's basic needs are sad realities for far too many people. However, sometimes, fortune smiles upon us: A promise of full-time employment on condition of completing a college course.

People change their own and their families' routines, their finances, and bingo, after years away from school, they bury themselves in books; this isn't always so easy.

Tout d'un coup, une semaine avant la fin du cours — une semaine —, on se fait mettre à la porte. Le prêt fédéral est rentré, une bourse aussi, mais on s'est fait refuser le prêt provincial en raison de la vérification du crédit.

On est complètement abandonné par le système, sans aucune logique : Plus d'emploi et plus de possibilité. Il n'y a qu'une dette de plus à payer sans certificat pour y arriver.

C'est triste de constater que « la voie vers un meilleur avenir » de ce gouvernement n'est que pour quelques-uns.

J'aimerais vous dire, Monsieur le président, que ce n'est pas une vraie histoire ; il s'agit malheureusement d'une histoire vraie.

13:30

**Mr. DeSaulniers:** Thank you, Mr. Speaker. It is time that the government cut its ties with NB Liquor and Cannabis NB. Both need to account for the obvious mismanagement. Let's look at NB Liquor. It appears that a change in accounting practices made employees eligible for more than \$400 000 in performance bonuses last year. The bonuses are not a result of actual improved performance. Instead, an extra week was added to the 2018 fiscal year. Then there is Cannabis NB, which has lost nearly \$12 million since it opened last October.

A provincial newspaper editorial published recently agrees with us that the time has come for the government to get out of the business of selling weed and alcohol in New Brunswick. We have been pushing the government to make a move to privatize liquor and cannabis sales. Clearly, the time has come to rid New Brunswick taxpayers of both Crown corporations. Thank you.

**Mr. Fitch:** Thank you, Mr. Speaker. In last fall's election, I ran on a platform to bring fairness and equity to tuition assistance, and I am glad to see that being delivered here in New Brunswick. Our tuition assistance helps more students. It includes more college programs and more institutions. Our new

Suddenly, one week before the end of courses—one week—they are kicked out. The federal loan arrived, a bursary too, but the provincial loan was denied because of the credit check.

People are completely abandoned by the system for no rational reason: No more jobs and no more opportunities. There is just one more debt to pay without a certificate to show for it.

It is sad to say that this government's "path to a better future" is only for some people.

I would like to tell you, Mr. Speaker, that this is not a true story; unfortunately, it is a true story.

**M. DeSaulniers :** Merci, Monsieur le président. Il est temps que le gouvernement rompe ses liens avec Alcool NB et Cannabis NB. Les deux organismes doivent rendre des comptes pour leur mauvaise gestion évidente. Prenons le cas d'Alcool NB. Il semble qu'un changement dans les pratiques comptables ait permis aux employés de toucher plus de 400 000 \$ en primes de rendement l'année dernière. Ces primes ne résultent pas d'une réelle amélioration du rendement. En réalité, une semaine supplémentaire a été ajoutée à l'exercice financier 2018. Quant à Cannabis NB, l'organisme a perdu près de 12 millions depuis son ouverture en octobre dernier.

Un éditorial publié récemment dans un journal de la province partage notre avis selon lequel le moment est venu pour le gouvernement de se retirer du commerce de la vente de cannabis et d'alcool au Nouveau-Brunswick. Nous avons insisté auprès du gouvernement pour qu'il prenne des mesures en vue de privatiser la vente d'alcool et de cannabis. Il est clair que le moment est venu de débarrasser les contribuables du Nouveau-Brunswick des deux sociétés de la Couronne. Merci.

**M. Fitch :** Merci, Monsieur le président. Lors des élections de l'automne dernier, j'ai fait campagne en promettant d'instaurer l'équité et la justice dans l'aide aux frais de scolarité, et je suis content de voir que cette promesse se concrétise ici, au Nouveau-Brunswick. Notre aide aux frais de scolarité profite à davantage d'étudiants. Elle couvre davantage de programmes collégiaux et davantage

model is very progressive. It allows the funding to follow the student.

We have also brought back the tuition tax credit. You would recall that program, Mr. Speaker. It was canceled by the previous Liberal government. It was part of its track record of failing to protect New Brunswickers by making bad policy decisions and overspending day after day after day. The previous government's tuition changes purposely took away assistance from almost 4 000 New Brunswick students and grads. Shame.

Mr. Speaker, we said that we would do better, and we have. Mr. Speaker, the Department of Post-Secondary Education, Training and Labour is now making education more affordable for more New Brunswick students. Thank you.

### Questions orales

#### **Frais de scolarité**

**M. D. Landry :** Monsieur le président, le gouvernement conservateur prend des décisions sans tenir compte des preuves et des avis des experts. Il continue à faire des réductions sur le dos des plus vulnérables du Nouveau-Brunswick. L'association canadienne des professeurs et professeures d'université a adopté une motion qui condamne le gouvernement conservateur pour ses compressions dans les programmes de droits de scolarité gratuits et d'allègement des frais de scolarité pour la classe moyenne.

Selon cette association, ces réductions ont été faites au mépris de toutes les preuves de l'efficacité de ces programmes pour élargir l'accès à l'éducation postsecondaire et des conséquences dévastatrices des changements sur les étudiants marginalisés et les plus vulnérables de notre province.

Ce n'est pas le premier groupe qui critique le gouvernement actuel pour son manque de vision. Que répond le premier ministre aux professeurs et professeures?

d'établissements. Notre nouveau modèle est très progressiste. Il permet au financement de suivre l'étudiant.

Nous avons également rétabli le crédit d'impôt pour frais de scolarité. Vous devez vous souvenir d'un tel programme, Monsieur le président. Il a été supprimé par le gouvernement libéral précédent. Le geste s'inscrivait dans sa tendance à ne pas protéger les gens du Nouveau-Brunswick en prenant de mauvaises décisions politiques et en dépensant sans compter jour après jour. Les changements apportés par le gouvernement précédent relativement aux frais de scolarité ont délibérément privé d'aide près de 4 000 étudiants et diplômés du Nouveau-Brunswick. C'est une honte.

Monsieur le président, nous avons dit que nous ferions mieux, et nous avons tenu parole. Monsieur le président, le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail rend désormais l'éducation plus abordable pour un plus grand nombre d'étudiants du Nouveau-Brunswick. Merci.

### Oral Questions

#### **Tuition**

**Mr. D. Landry:** Mr. Speaker, the Conservative government makes decisions without considering the evidence and expert opinion. It keeps making cuts on the back of the most vulnerable New Brunswickers. The Canadian Association of University Teachers passed a motion condemning the Conservative government for its cuts to the Free Tuition Program and Tuition Relief for the Middle Class.

According to this association, these cuts were made regardless of all evidence that these programs were effective in enhancing access to postsecondary education and that the changes would have devastating effects on marginalized students and the most vulnerable people in our province.

This is not the first group to criticize this government for its lack of vision. What does the Premier have to say to the faculty?

**Hon. Mr. Holder:** Mr. Speaker, here we go again. The opposition is continuing down this road of fearmongering. The fact of the matter, Mr. Speaker, is that we met with the faculty association and with student union groups across this province and they all said that they wanted to leave the up-front bursary money in place. That is exactly what we did, unlike those guys over there, and hundreds and hundreds more are now able to access that bursary program, Mr. Speaker. This fearmongering, as I said the last time that we were in the House, has to stop. We made it more accessible to a lot more New Brunswickers than was previously the case.

**M. D. Landry :** Monsieur le président, ce n'est pas nous qui venons de dire cela, ce sont les professeurs et professeures d'université. Ils viennent de dire que les groupes d'étudiants les plus marginalisés et les plus pauvres de notre société ne peuvent plus continuer à aller à l'université parce que le gouvernement a éliminé le Programme des droits de scolarité gratuits.

Si je regarde les groupes, à ce moment-ci, je vois que c'est le nord du Nouveau-Brunswick qui est le plus touché. L'année passée, dans certains cas . . . Je pense que nous parlions de 50 % des étudiants qui se sont inscrits pour étudier dans les campus de l'Université de Moncton, que ce soit à Edmundston ou à Shippagan. Cette année, certains de ces jeunes se posent la question à savoir s'ils seront capables d'aller à l'université, parce que les programmes ont été abolis. Qu'a à dire le premier ministre sur cette nouvelle version que nous apportent aujourd'hui les professeurs et professeures?

**Hon. Mr. Holder:** Mr. Speaker, I have a question for the Leader of the Opposition. When he was in power, why did he think that it was acceptable that someone who was going to Oulton College, studying to be a paramedic, and who was a low-income New Brunswick student did not have access to that funding? Why did he think that it was acceptable, Mr. Speaker, that somebody, a low-income New Brunswicker, who was studying to be a teacher at Crandall University in Moncton could not have access to that funding? I would like to know. Why did the members opposite think that it was acceptable to leave all those New Brunswick students behind?

**L'hon. M. Holder :** Monsieur le président, nous y voilà encore. L'opposition continue à semer la peur. Le fait est que, Monsieur le président, nous avons rencontré l'association des professeurs d'université et des associations étudiantes de la province, et toutes ont dit vouloir maintenir les bourses d'aide financière directe. C'est exactement ce que nous avons fait, contrairement aux gens d'en face, et des centaines et des centaines d'étudiants de plus peuvent désormais avoir accès au programme de bourses, Monsieur le président. Comme je l'ai dit la dernière fois que nous siégions à la Chambre, l'alarmisme doit cesser. Nous avons rendu le programme plus accessible qu'auparavant pour beaucoup plus de gens du Nouveau-Brunswick.

**Mr. D. Landry:** Mr. Speaker, we are not the ones who just said that, the university professors did. They just said that the most marginalized and poorest groups of students in our society cannot continue to attend university because the government eliminated the Free Tuition Program.

If I look at groups right now, I see that people in northern New Brunswick are the most affected. Last year, in some cases... I think we were talking about 50% of students enrolled at the Université de Moncton campuses either in Edmundston or Shippagan. This year, some of these students are wondering if they will be able to attend university, given that the programs have been cancelled. What does the Premier have to say about this new version brought to us today by the professors?

**L'hon. M. Holder :** Monsieur le président, j'ai une question pour le chef de l'opposition. Quand il était au pouvoir, pourquoi était-il acceptable, selon lui, qu'une personne qui fréquentait le Oulton College, étudiait pour devenir travailleur paramédical et était un étudiant à faible revenu du Nouveau-Brunswick ne pouvait pas avoir accès aux fonds en question? Pourquoi pensait-il qu'il était acceptable que quelqu'un, une personne à faible revenu du Nouveau-Brunswick, qui étudiait à l'Université Crandall pour devenir enseignant, ne pouvait pas avoir accès au financement? J'aimerais savoir. Pourquoi les gens d'en face pensaient-ils qu'il était acceptable d'exclure tous les étudiants néo-brunswickois en question?

13:35

**M. D. Landry :** Monsieur le président, nous avons lancé le Programme des droits de scolarité gratuits. Cela fait plus de 20 ans que je siége comme député à la Chambre. J'ai fait des annonces. Je me souviens d'avoir signé des contrats de plus de 500 000 \$ ; pardon, pas 500 000 \$ mais bien de plus de 500 millions de dollars, lorsque nous menions des projets de construction de routes dans la province. Je vous dirai que, durant mon règne à l'Assemblée législative, la plus belle chose que nous ayons pu faire pour aider les jeunes et les familles les moins nantis de la province a été l'annonce du Programme des droits de scolarité gratuits. Nous avons apporté des modifications et nous en aurions encore apporté dans le courant d'autres étapes. Je me demande pourquoi le gouvernement Higgs continue à s'en prendre aux étudiants les moins fortunés de notre société.

**Hon. Mr. Holder:** What we did not do was choose winners and losers. We decided that every single low-income New Brunswicker who wanted to train at a public or private institution should have access to that up-front bursary money. Mr. Speaker, it is very clear: The Leader of the Opposition wants to pick winners and losers and leave people behind.

**M. D. Landry :** Monsieur le président, ce que nous voulions faire, c'était d'amener les pauvres à se joindre aux gagnants. C'est cela que nous voulions faire lorsque nous avons annoncé le Programme des droits de scolarité gratuits. Comme vous le savez, nous avons mis un certain plafond, que nous avons monté par la suite. Je vous dirais que, jamais en 100 ans, nous avons pensé séparer des groupes. Ce que nous voulions faire, c'était donner une chance aux familles, comme celles que je connais vraiment bien. Leurs enfants ont pu aller à l'université, même si les parents recevaient des prestations de l'aide au revenu. Ils ont eu la chance d'aller à l'université grâce à ce programme.

À Noël, j'étais dans une famille et je me souviens que la deuxième enfant, alors que ses parents reçoivent des prestations de l'aide au revenu, m'a demandé si elle aussi serait en mesure d'aller à l'université grâce au Programme des droits de scolarité gratuits. Je lui ai répondu : Oui, probablement, si le gouvernement ne l'élimine pas. Maintenant que le gouvernement a éliminé ce programme, cette jeune fille se demande si

**Mr. D. Landry:** Mr. Speaker, we had launched the Free Tuition Program. I have served as a member in the House for over 20 years. I have made announcements. I recall signing contracts worth over \$500 000—sorry, not \$500 000, but over \$500 million—when we were conducting highway construction projects in the province. I will tell you that, during my time at the Legislative Assembly, the best thing we were able to do was to help lower-income youth and families in the province was announcing the Free Tuition Program. We had made changes, and we would have made some more at other stages. I am wondering why the Higgs government continues to attack the less fortunate students in our society.

**L'hon. M. Holder :** Ce que nous n'avons pas fait, c'est choisir des gagnants et des perdants. Nous avons décidé que chaque personne à faible revenu du Nouveau-Brunswick qui veut étudier dans un établissement public ou privé devrait avoir accès aux bourses d'aide financière directe. Monsieur le président, la situation est très claire : le chef de l'opposition veut choisir des gagnants et des perdants et laisser des gens pour compte.

**Mr. D. Landry:** Mr. Speaker, what we wanted to do was to make the poor winners too. That is what we wanted to do when we announced the Free Tuition Program. As you know, we had established a cap which we later raised. I would say to you that, never in 100 years would we have thought of dividing people into groups. What we wanted to do was to provide an opportunity to families like the ones I know very well. Their children were able to attend university even though their parents were on income assistance. They had the opportunity to attend university thanks to this program.

At Christmas, I was with a family, and I remember that the second child asked me if, since her parents were on income assistance, she would also be able to attend university thanks to the Free Tuition Program. This is how I answered her: Yes, probably, if the government does not eliminate it. Now that the government has eliminated this program, this girl is wondering if she

elle pourra aller à l'université. Qu'a à répondre le gouvernement?

**Hon. Mr. Holder:** Mr. Speaker, there is only one reason that students in this province are going to be left with the perception that they cannot go to university next year. It is because of the fearmongering that is happening on the other side of the House. There is all kinds of up-front bursary money in place for more New Brunswickers than ever before. This fearmongering is creating a false perception that New Brunswickers cannot access a university or college education in this province, and that is on them. That is on them. Mr. Speaker, we decided that we were not going to choose winners and losers. They did.

### Immunization

**Mr. D'Amours:** Mr. Speaker, concerning the measles outbreak, can the Minister of Health update the House on the measles outbreak at Kennebecasis Valley High School? In particular, who should get a booster shot, and where should they go to get it?

**Hon. Mr. Cardy:** I thank the member opposite for the question. It is a good opportunity to talk about the fact that, yes, we are experiencing a measles outbreak in the south of our province and to pass on some important public health information.

The most important thing right now for people who find themselves feeling ill and believe they may be suffering from measles is this. It is important to remember that for four days prior to showing the red rash that we often assume is the main symptom of measles . . . You can go for four days before showing that rash and still be infected. This is a highly contagious disease. Do not go to an emergency room. Do not go to your family doctor. Do call 811 to receive further instructions. This is the instruction right now for people in the south of the province or people anywhere in the province who believe that they are suffering from measles: Call 811 to get guidance on where to go for help and treatment.

will be able to attend university. What does the government have to say?

**L'hon. M. Holder :** Monsieur le président, il n'y a qu'une raison pour laquelle les étudiants de la province auront l'impression de ne pas pouvoir aller à l'université l'année prochaine. Les propos alarmistes provenant de l'autre côté de la Chambre en sont la raison. Il existe toutes sortes de bourses d'aide financière directe pour plus de personnes que jamais au Nouveau-Brunswick. Les propos alarmistes créent la fausse impression que les gens du Nouveau-Brunswick n'ont pas accès aux études universitaires ou collégiales dans la province, et les gens d'en face en sont responsables. Les gens d'en face en sont responsables. Monsieur le président, nous avons décidé de ne pas choisir de gagnants ni de perdants. Les gens d'en face en ont choisi.

### Immunisation

**M. D'Amours :** Monsieur le président, en ce qui a trait à l'écllosion de rougeole, le ministre de la Santé peut-il mettre la Chambre à jour sur celle qui survient à la Kennebecasis Valley High School? En particulier, qui devrait recevoir le vaccin de rappel, et où les gens peuvent-ils le recevoir?

**L'hon. M. Cardy :** Je remercie le député d'en face de la question. Il s'agit d'une belle occasion de parler du fait que, oui, nous assistons à une écloison de rougeole dans le sud de la province et de transmettre des renseignements importants en matière de santé publique.

Voici la chose la plus importante à retenir en ce moment pour les personnes qui se sentent malades et qui se croient atteintes de la rougeole. Il est important de se souvenir que, pendant quatre jours avant l'apparition de l'éruption cutanée rouge que nous supposons souvent être le symptôme principal de la rougeole... On peut passer quatre jours avant que cette éruption cutanée n'apparaisse et être malgré tout infecté. Il est question d'une maladie hautement contagieuse. Ne vous présentez pas à l'urgence. Ne vous présentez pas au cabinet de votre médecin de famille. Appelez plutôt le 811 pour recevoir d'autres instructions. Voici l'instruction en ce moment pour les personnes dans le sud de la province ou ailleurs dans la province qui se croient atteintes de la rougeole : Appelez le 811 pour obtenir des directives sur les endroits où aller pour obtenir de l'aide et recevoir les traitements nécessaires.

We are dedicating all our resources in the public health system to making sure that this outbreak is contained and eliminated. Thank you again to the member opposite for the question.

**Mr. D'Amours:** Mr. Speaker, the clinic at Kennebasis Valley High School is a good initiative. We have been informed that pharmacists in Saint John are receiving an average of five calls per hour concerning measles. Pharmacists could help vaccinate many more people. The problem is that they are not considered official providers by Public Health. What will the Minister of Health do to allow pharmacists to help us fight this outbreak?

13:40

**Hon. Mr. Cardy:** Mr. Speaker, thanks to the member opposite. Pharmacists play a really critical role in our health care system, and for a long time, I have called for their role to be expanded. I know that the Minister of Health shares that opinion as well. There is a wide variety of areas in which pharmacists can play an expanded role in delivering health care in New Brunswick.

However, in this case, going back to my first answer to the first question, we do not want people who believe they have measles going out into public spaces, and that includes into pharmacies. If you believe you have measles, call 811. This is a public health issue now, not just a question of routine updating of vaccinations and not just a regular part of the health care system. We are facing an outbreak. We have to contain it as quickly as possible, and while pharmacists have a great role to play in many, many areas, this is not one of them. Thank you, Mr. Speaker.

**M. D'Amours :** Monsieur le président, le ministre de la Santé peut-il nous dire si nous avons un nombre suffisant de vaccins contre la rougeole afin de répondre à la demande et protéger tous les gens du Nouveau-Brunswick actuellement à risque pour ce qui est de cette maladie?

**L'hon. M. Cardy :** Monsieur le président, je remercie le député du côté de l'opposition pour sa question. Ce matin, j'ai eu des discussions avec les fonctionnaires

Nous consacrons toutes les ressources de notre système de santé publique à l'endigement et à l'enraiment de l'éclosion. Je remercie encore le député d'en face de la question.

**M. D'Amours :** Monsieur le président, la clinique à la Kennebasis Valley High School est une bonne initiative. Nous avons appris que les pharmaciens de Saint John reçoivent en moyenne cinq appels par heure concernant la rougeole. Les pharmaciens pourraient aider à vacciner beaucoup plus de personnes. Le problème, c'est que Santé publique ne les considère pas comme des fournisseurs officiels. Que fera le ministre de la Santé pour permettre aux pharmaciens de nous aider à lutter contre l'éclosion?

**L'hon. M. Cardy :** Monsieur le président, je remercie le député d'en face. Les pharmaciens jouent un rôle vraiment essentiel dans notre système de soins de santé, et je plaide depuis longtemps en faveur de l'élargissement de leur rôle. Je sais que le ministre de la Santé est du même avis. Les pharmaciens peuvent jouer un rôle élargi dans un large éventail de domaines de la prestation des soins de santé au Nouveau-Brunswick.

Toutefois, dans le présent cas, pour revenir à ma première réponse apportée à la première question, nous ne voulons pas que les personnes qui se croient atteintes de la rougeole se présentent dans des endroits publics, y compris les pharmacies. Si vous vous croyez atteint de la rougeole, appelez le 811. À l'heure actuelle, il s'agit d'une question de santé publique, et non pas simplement d'injections de rappel routinières ni d'un élément habituel du système de soins de santé. Nous sommes aux prises avec une éclosion. Nous devons l'endiguer le plus rapidement possible, et, bien que les pharmaciens aient un rôle important à jouer dans de très nombreux domaines, la situation en question n'est pas l'un de ceux-ci. Merci, Monsieur le président.

**Mr. D'Amours:** Mr. Speaker, can the Minister of Health tell us whether we have enough measles vaccine to meet the demand and protect all New Brunswickers currently at risk from this disease?

**Hon. Mr. Cardy:** Mr. Speaker: I thank the opposition member for his question. This morning, I had discussions with officials from the Department of

du ministère de la Santé et du bureau de la Santé publique, et ils m'ont informé que, oui, le nombre de vaccins était suffisant pour l'évènement que nous sommes en train de vivre en tant que province, soit les cas de rougeole. Toutefois, il faut toujours être vigilant, et c'est pourquoi il est important que, si les gens présentent des symptômes, ils doivent composer le 811 afin de discuter avec les professionnels des façons d'agir pour s'assurer qu'ils reçoivent les traitements nécessaires.

S'il vous plaît, je le dis encore une fois dans la deuxième langue officielle : Ne vous présentez pas dans les hôpitaux, au cabinet de votre médecin de famille ou dans les pharmacies. Restez à la maison, appelez le 811 et suivez les conseils que vous donneront les professionnels de la santé suite à vos questions. Merci beaucoup pour votre question.

### Public Safety

**Mr. Horsman:** Thank you, Mr. Speaker. In an attempt to address crime in certain neighbourhoods in this province, the government has funded a Safer Communities and Neighbourhoods unit, known as SCAN, to help address such things as drug trafficking and prostitution through working with property owners. It is our understanding that there have been cuts to this program, and I was wondering whether the minister could confirm whether this is the case.

**Hon. Mr. Urquhart:** Thank you, Mr. Speaker. There have not been cuts, but there have been adjustments in personnel to different communities and in the way that they are going to be distributed around the neighbourhoods. The members are all still in place, and they will continue to look after that.

**Mr. Horsman:** Thank you, Mr. Speaker. I just want to clarify something that the minister spoke about the last time we sat, which is that this side of the House did not ask questions in estimates regarding the contraband unit. That was because we were not aware of it or it was not announced at that time, so again, there goes transparency.

We understand that three members have been cut from the SCAN unit, placing more on the resources in police departments that are not specifically meant to do this.

Health and the public health office, and they informed me that, yes, there is enough vaccine for what we are experiencing as a province, meaning measles cases. However, vigilance is essential, and that is why it is important that, if people are exhibiting symptoms, they call 811 to talk to professionals about what to do to make sure they get the necessary treatment.

Please, I will say it again in the second official language: Do not go to the hospital, your family doctor's office, or a pharmacy. Stay home, call 811, and follow the advice that health professionals give you in response to your questions. Thank you very much for your question.

### Sécurité publique

**M. Horsman :** Merci, Monsieur le président. Pour tenter de lutter contre la criminalité dans certains voisinages de la province, le gouvernement a financé une unité chargée de l'application de la *Loi visant à accroître la sécurité des communautés et des voisinages* — connue sous le nom de SCAN en anglais — afin de réprimer notamment le trafic de drogues et la prostitution en collaborant avec les propriétaires fonciers. Nous croyons comprendre que des compressions ont été faites dans le programme, et je me demandais si le ministre pouvait le confirmer.

**L'hon. M. Urquhart :** Merci, Monsieur le président. Il n'y a eu aucune compression, mais plutôt des adaptations sur le plan de la répartition du personnel auprès des diverses collectivités et dans les voisinages. Tous les employés sont toujours en fonction et continueront de veiller à la situation.

**M. Horsman :** Merci, Monsieur le président. Je veux simplement clarifier un élément dont a parlé le ministre la dernière fois que nous siégeons, à savoir que les gens de ce côté-ci de la Chambre n'ont pas posé de questions sur l'Unité de lutte contre la contrebande pendant les prévisions budgétaires. C'était parce que nous n'étions pas au courant de la situation ou qu'aucune annonce n'avait été faite à ce moment-là ; il s'agit encore d'une question de transparence.

Nous croyons comprendre que trois membres de l'unité SCAN ont été démis de leurs fonctions, ce qui a pour effet de solliciter davantage le personnel des

They are tasked with enough as it is, to police their communities to keep them safe. I am just wondering why canceling this program is a good idea, if the minister could answer.

**Hon. Mr. Urquhart:** Mr. Speaker, I was in opposition for probably longer than I ever wanted to be. When I did my estimates, I read the budget and I read the estimates of the party. He was saying that it was not in there. I do not understand. All he had to do was look at it, but he himself, when he stood up with his opening remarks, was talking about the estimates and the fact that this was the only thing that was missing. He was just . . . Because he was not prepared to do his estimates, he . . . I think that it is quite insulting to those on the floor here and the people, when he can stand up to say that it was not in the estimates. That is what research is, and that is what people are supposed to do when they prepare to question the ministers on the speaking . . .

13:45

**Mr. Horsman:** Mr. Speaker, one thing I did read about was that \$1.1 million was cut from policing services. That is taking away from the safety of the people of this province. I am wondering whether the minister has not sent letters to these three members, the SCAN members, saying that this program is defunct.

**Hon. Mr. Urquhart:** Mr. Speaker, when you take over a department, especially Public Safety, you look at where you put your resources. In Public Safety, a lot of times, I have found organizations or groups that were put together sometimes to give friends work or to reorganize their ideas and how they want to move forward. You know, there are always two ways of looking at how to prepare your department. First of all, I prefer to look at the problems in society and the problems that they are having and work backward. Instead of trying to address this through looking after my own personal interests, I try to look after the interests of the community. I have reorganized it, and I feel that I can address the needs better.

services de police qui n'est pas censé assumer de telles fonctions. Les agents de police sont déjà très occupés à patrouiller leurs collectivités pour en assurer la sécurité. Je me demande simplement en quoi l'annulation du programme est une bonne idée, si le ministre voulait répondre.

**L'hon. M. Urquhart :** Monsieur le président, j'ai été du côté de l'opposition probablement plus longtemps que je ne l'aurais souhaité. Quand j'ai préparé mes prévisions, j'ai consulté le budget et les prévisions du parti. Le député d'en face disait que le programme n'y figurait pas. Je ne comprends pas. Le député d'en face n'avait qu'à examiner les prévisions, mais, quand il s'est levé pour faire ses observations liminaires, il a lui-même parlé des prévisions et du fait que c'était le seul programme qui manquait. Il était simplement... Étant donné qu'il n'était pas prêt à consulter les prévisions, il... À mon avis, il est très offensant pour les parlementaires ici sur le parquet et pour les gens que le député d'en face puisse se lever pour dire que le programme ne faisait pas partie des prévisions. Voilà en quoi consiste la recherche et voilà ce que les parlementaires sont censés faire quand ils comptent interroger les ministres à propos de la formulation...

**M. Horsman :** Monsieur le président, j'ai bien lu que le budget des services de police a été réduit de 1,1 million de dollars, et ce, au détriment de la sécurité des gens de la province. Je me demande si le ministre n'a pas envoyé des lettres aux trois membres en question, soit les membres de l'unité SCAN, leur annonçant l'abolition du programme.

**L'hon. M. Urquhart :** Monsieur le président, dès qu'on prend les rênes d'un ministère, particulièrement de Sécurité publique, il faut se pencher sur la répartition des ressources. Dans le cas de Sécurité publique, j'ai bien souvent constaté que des organismes ou groupes ont été mis en place, parfois pour donner du travail à des amis ou bien pour repenser les activités et la façon de procéder à l'avenir. Vous savez, il y a toujours deux façons d'envisager les mesures à prendre pour préparer un ministère. D'abord, je préfère examiner les problèmes sociétaux et les problèmes auxquels est confronté le personnel, puis travailler en amont. Au lieu d'essayer de remédier à la situation en servant mes propres intérêts, je cherche plutôt à agir dans l'intérêt de la collectivité. J'ai réorganisé le ministère, et j'estime que je peux mieux répondre aux besoins.

**Tourism**

**Mr. J. LeBlanc:** Mr. Speaker, many concerns have been raised about the tourism levy that the province has brought forward. Will the minister advise as to whether this levy will be applied to campgrounds around the province?

**Hon. Mr. Carr:** That is a good question by the member opposite, Mr. Speaker, and it is the exact question that he asked in the committee when we went over the bill. We went over it very thoroughly, spending many more hours than we thought we would spend on it, but that is okay. The more thorough we can have the questions on those bills in committee, the better.

Mr. Speaker, we have given the municipalities the ability and autonomy to put this levy into place for their benefit. They have been asking for this for several, several years. The previous government gave it to them and then took it away after little Johnny could not get his speaking points in place, so we came along. We said that we would do it. We have done it in consultation with the municipalities and their associations. Mr. Speaker, I am hearing discussions now in some of the regions that they are going to take an overall, holistic approach and not charge a levy or put the levy on campgrounds and bed-and-breakfasts, places with fewer than five rooms.

**Mr. Speaker:** Time, minister.

**Mr. J. LeBlanc:** Mr. Speaker, it would seem that this levy is being imposed to make up for the cuts that the minister made to the tourism marketing budget, which is unfortunate. Given that not all accommodations are located within municipal boundaries, will the minister be applying this tourism levy to unincorporated areas and collecting this levy?

**Hon. Mr. Carr:** Mr. Speaker, we went over these questions in committee as well, so it appears as though the member opposite is looking for a sound bite or a clip to put on Facebook. That is okay. I used to be the master of that at one point. You can check out my Facebook page. They are all over there.

**Tourisme**

**M. J. LeBlanc :** Monsieur le président, de nombreuses préoccupations ont été soulevées au sujet de la redevance sur le tourisme qu'a présentée la province. Le ministre nous dira-t-il si cette redevance s'appliquera aux terrains de camping de la province?

**L'hon. M. Carr :** Voilà une bonne question de la part du député d'en face, Monsieur le président, et c'est exactement la question qu'il a posée en comité lorsque nous avons étudié le projet de loi. Nous avons étudié le projet de loi très attentivement et y avons consacré beaucoup plus de temps que prévu, mais c'est correct. Plus approfondies sont les questions qui nous sont adressées en comité au sujet des projets de loi, mieux c'est.

Monsieur le président, nous avons donné aux municipalités la capacité et la liberté d'imposer la redevance à leur avantage. C'est ce qu'elles demandent depuis plusieurs, plusieurs années. Le gouvernement précédent leur avait accordé une telle latitude puis il l'a retirée après que petit Johnny ne faisait pas valoir ses points ; nous sommes donc intervenus. Nous avons dit que nous nous en occuperions. Nous avons procédé en consultation avec les municipalités et leurs associations. Monsieur le président, j'entends dire actuellement dans des régions que les municipalités adopteront une approche globale et holistique et qu'elles n'imposeront pas de redevance aux terrains de camping ni aux gîtes touristiques qui comptent moins de cinq chambres.

**Le président :** Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

**M. J. LeBlanc :** Monsieur le président, il semble que la redevance est imposée pour compenser les compressions que le ministre a faites dans le budget de marketing touristique, ce qui est regrettable. Étant donné que ce ne sont pas tous les lieux d'hébergement qui sont situés à l'intérieur des limites municipales, le ministre appliquera-t-il la redevance sur le tourisme aux secteurs non constitués en municipalité et la percevra-t-il?

**L'hon. M. Carr :** Monsieur le président, nous avons aussi étudié les questions mentionnées en comité ; il semble donc que le député d'en face cherche à obtenir un extrait sonore ou vidéo à afficher sur Facebook. C'est correct. J'étais passé maître dans l'art de faire

But Mr. Speaker, you know, this is a levy that the municipalities are going to put in place themselves. What the member opposite is looking for . . . He wants government to tax people in unincorporated areas. When that happens, when governments take a tax out of the communities and decide to redistribute it, it creates winners and losers. Now, we know that the party opposite loves to create winners and losers. We saw it with the Free Tuition Program, which was not free for anybody. We have taken this as an approach—a levy that the municipalities can voluntarily put in place. It is not a tax, Mr. Speaker. We do not believe in that.

#### Petitcodiac River

**Mr. McKee:** Mr. Speaker, full river restoration of the Petitcodiac River with a new bridge and upgrades to the TransAqua wastewater facility are good for the environment, so it is not surprising that the Conservatives have never been strong supporters of this project. They are not really interested in what people such as scientists have to say.

Mr. Speaker, delaying projects like these brings added costs, whether from canceling work that has been awarded already or from inflation driving up the cost the longer you wait. In addition, families around the area have found new, alternative day care solutions to avoid traffic delays. Cities and towns have upgraded infrastructure around the area to take on bigger traffic loads, so why delay these projects? What will this cost if it is ever finished—three, four, or five years down the road, Mr. Speaker?

13:50

**Hon. Mr. Oliver:** Thank you, Mr. Speaker. To the member opposite, I am not sure exactly when the members opposite are going to get it. In December, we made announcements. We told them that we were going to cut a number of projects in order that we

cela, à un moment donné. Vous pouvez consulter ma page Facebook. Tout est là.

Toutefois, Monsieur le président, ce sont les municipalités elles-mêmes qui imposeront la redevance en question, vous savez. Ce que cherche le député d'en face... Il veut que le gouvernement impose les gens dans les secteurs non constitués en municipalité. Quand cela arrive, quand les gouvernements perçoivent une taxe sur les collectivités et décident de la répartir, cela crée des gagnants et des perdants. D'ailleurs, nous savons que le parti d'en face aime créer des gagnants et des perdants. Nous l'avons vu dans le cas du Programme des droits de scolarité gratuits, lequel n'était gratuit pour personne. Nous envisageons le tout comme une approche, c'est-à-dire une redevance que les municipalités peuvent imposer de façon volontaire. Il ne s'agit pas d'une taxe, Monsieur le président. Nous ne croyons pas à cela.

#### Rivière Petitcodiac

**M. McKee :** Monsieur le président, la restauration complète de la rivière Petitcodiac, un nouveau pont et des travaux de modernisation du réseau d'évacuation des eaux usées de TransAqua sont bénéfiques pour l'environnement ; il n'est donc pas étonnant que les Conservateurs n'aient jamais soutenu résolument le projet. Ces derniers ne s'intéressent pas vraiment à ce que disent des gens comme les scientifiques.

Monsieur le président, la remise à plus tard de projets comme ceux dont il est question entraîne des coûts supplémentaires, que ce soit en raison de l'annulation d'un contrat déjà accordé ou de l'inflation qui fait grimper les coûts plus l'on attend. De plus, les familles dans la région ont trouvé de nouvelles solutions de rechange pour la garderie afin d'éviter les ralentissements de la circulation. Des villes et des villages ont modernisé l'infrastructure dans la région pour supporter des charges de roulage plus lourdes ; pourquoi donc différer les projets en question? Combien coûtera le projet si jamais il est terminé — au bout de trois, quatre ou cinq ans, Monsieur le président?

**L'hon. M. Oliver :** Merci, Monsieur le président. Je dis au député d'en face que je ne sais pas exactement quand les gens d'en face comprendront. En décembre, nous avons fait des annonces. Nous avons dit aux gens d'en face que nous éliminerions un certain nombre de

could balance our budget, move forward, and pay down the debt. We have done that. That is exactly what we have done. It is the first time in many years that we have been able to do this.

I want to assure the province that the safety of our roads is paramount, within the limit of our ability to pay. In fact, with this particular project, I know that the mayor has already said that the action that the department is taking is going to give them more time to accommodate and get ready for the closure that is coming in another year. We are moving ahead with the project this year, and we will complete it in the years to come. Thank you, Mr. Speaker.

### Contrats du gouvernement

**M. K. Arseneau :** Monsieur le président, à la page 4 du programme électoral du Parti conservateur de M. Higgs, il est écrit que ce gouvernement allait examiner attentivement le contrat concernant les services extra-muraux signé avec Services de santé Medavie Nouveau-Brunswick dans les six mois suivant les élections. Nous voilà huit mois après les élections.

Dans le discours du trône, ce gouvernement a persisté et signé. Je cite le discours du trône : « D'ici à six mois, votre gouvernement examinera le contrat des services de soins à domicile conclu avec Services de santé Medavie Nouveau-Brunswick ». Nous voilà six mois après le discours du trône.

Afin d'éviter toute confusion, telle est la norme ces jours-ci, ma question est pour le premier ministre, le député de Quispamsis, le chef qui a apposé sa signature sur son programme électoral. Comme ce gouvernement est axé sur les résultats, je suppose que cette double promesse a été tenue. Donc, le premier ministre peut-il partager avec nous aujourd'hui le résultat de cet examen attentif?

**Hon. Mr. Higgs:** Thank you very much for the question. Mr. Speaker, yes, with the review of Medavie, we have had different checkpoints along the way to see how the process is working and whether indeed the results that it claimed to be able to make were being made and we were seeing benefits within the province. Interestingly enough, we have not had any real complaints in regard to service levels that have come through our offices or through any of the MLA offices that I am familiar with.

projets afin d'équilibrer notre budget, d'aller de l'avant et de rembourser la dette. Nous l'avons fait. C'est exactement ce que nous avons fait. C'est la première fois depuis de nombreuses années que nous avons pu le faire.

Je tiens à assurer à la province que la sécurité de nos routes est primordiale, en fonction de notre capacité à payer. En fait, pour ce qui est du projet en particulier, je sais que le maire a déjà dit que les mesures que le ministère prend donneront aux gens de la région plus de temps pour s'adapter et se préparer à la fermeture qui surviendra dans un an. Nous poursuivons le projet cette année et nous l'achèverons dans les années à venir. Merci, Monsieur le président.

### Government Contracts

**Mr. K. Arseneau:** Mr. Speaker, page 4 of Mr. Higgs's Conservative Party campaign platform said that this government was going to carefully review the Medavie Health Services New Brunswick extramural contract within six months of the election. It is now eight months since the election.

In the throne speech, this government reiterated the commitment. This is a quote from the throne speech: "Within six months, your government will review the Medavie Health Services New Brunswick contract for home care services." It is now six months since the throne speech.

To avoid any confusion, which is the norm these days, my question is for the Premier, the member for Quispamsis, the leader who put his imprimatur on the campaign platform. Since this government is focused on results, I suppose this double promise was kept. So, can the Premier share the results of this careful review with us today?

**L'hon. M. Higgs :** Je vous remercie beaucoup de la question. Monsieur le président, oui, tout au long de l'examen concernant Medavie, nous avons eu différents points de contrôle pour savoir comment fonctionnait le processus, pour savoir si les résultats escomptés étaient effectivement obtenus et si nous constatons des avantages dans la province. Fait intéressant, nous n'avons pas reçu de réelles plaintes au sujet des niveaux de service, ni à nos bureaux ni à l'un des bureaux de députés, à ma connaissance.

But the intent is still to have . . . I have asked that most recently. We do not have a report at this point, but the intent is to have something that would reflect what the service level has been. Within the first six months of applying it, actually . . . My point was to have it by the end of June and to have something so that we could say: Okay, has this worked? Has it not worked? Where have there been pitfalls in all areas? Thank you, Mr. Speaker.

### Nominations

**M. K. Arseneau :** Merci, Monsieur le président. Nous attendons ce rapport avec impatience. Il ne nous reste que quelques semaines à siéger avant de retourner dans nos circonscriptions pour l'été.

Excusez-moi, ma question a changé, parce qu'il y a eu une annonce ce matin. En juillet, il y aura un an que le poste de commissaire aux langues officielles est assuré de façon intérimaire. Or, le paragraphe 43(5.5) de la *Loi sur les langues officielles* stipule que le lieutenant-gouverneur en conseil peut nommer un commissaire intérimaire pour un mandat maximal d'un an.

Comme ce gouvernement est axé sur les résultats . . . J'ai vu ce matin qu'il a changé le processus. Donc, pourquoi le premier ministre ne faisait-il plus confiance au comité de sélection? Pouvons-nous nous attendre à une nomination d'ici la date butoir de juillet?

**Hon. Mr. Higgs:** Once again, thank you for the question. To the member opposite, through the Speaker, we were renewing the process. It got kind of slowed down and delayed during the whole election cycle, and things moved on rather slowly, if at all. We are going to put out a new setup. That will be going out through the same process where we do an independent . . . We will follow the selected . . . The existing candidates that have already put in can also apply. For all the parties, we will consult on any chosen candidate, so we will have that discussion as well. All candidates, as I said, can apply again. We will announce some more details soon, but it will not happen before the July case that the member opposite is mentioning. Thank you.

Toutefois, l'intention est toujours d'avoir . . . J'en ai fait la demande tout récemment. Nous n'avons pas de rapport en ce moment, mais l'intention est d'avoir quelque chose qui rendrait compte du niveau de service. Au cours des six premiers mois d'application, en fait . . . Je voulais avoir le rapport d'ici à la fin juin et avoir quelque chose qui nous permettrait de dire : D'accord, le tout a-t-il fonctionné? N'a-t-il pas fonctionné? Où y a-t-il eu des pièges dans tous les domaines? Merci, Monsieur le président.

### Appointments

**Mr. K. Arseneau:** Thank you, Mr. Speaker. We look forward to getting this report. We only have a few sitting weeks left before going back to our ridings for the summer.

Excuse me, my question changed, because an announcement was made this morning. In July, it will be one year since the Commissioner of Official Languages was appointed on an acting basis. However, subsection 43(5.5) of the *Official Languages Act* states that the Lieutenant-Governor in Council may appoint an acting Commissioner for a term of up to one year.

Since this government is focused on results . . . I saw this morning that the government changed the process. So, why did the Premier no longer trust the selection committee? Can we expect an appointment by the July deadline?

**L'hon. M. Higgs :** Encore une fois, je vous remercie de la question. À l'intention du député d'en face — par l'intermédiaire du président — nous renouvelons le processus. Le processus a en quelque sorte été ralenti et retardé pendant tout le cycle électoral ; le tout avançait plutôt lentement ou n'avancait pas du tout. Nous lancerons un nouveau concours. Le tout suivra la même démarche où nous procédons de façon indépendante . . . Nous suivrons les étapes sélectionnées . . . Les personnes qui ont déjà posé leur candidature peuvent aussi postuler pour le poste. Nous consulterons tous les partis au sujet de tout candidat choisi et mènerons donc aussi une telle discussion. Comme je l'ai dit, tous les candidats peuvent postuler de nouveau. Nous annoncerons bientôt plus de détails, mais le tout ne se fera pas avant la date butoir de juillet mentionnée par le député d'en face. Merci.

13:55

### Paramedics

**Mr. Austin:** Mr. Speaker, advanced care paramedics are an invaluable part of our emergency system. They have more training and ability to perform much-needed medical care that goes beyond what primary care paramedics are licensed to do. Unfortunately, with the continued unnecessary language requirements imposed on these paramedics, we are losing those with years of experience.

Is the Premier aware that every ambulance has a dedicated translation line, which is a lot like we use right here in this House? With modern technology, these language issues should be a thing of the past. More importantly, will the Premier be bold enough to stand up against this nonsense that has been perpetuated upon the people of New Brunswick and finally apply some common sense when it relates to language and our frontline services?

**Hon. Mr. Cardy:** Mr. Speaker, I thank the member for the question. Certainly, the use of technology in all forms of government and around the world is something that is increasing. It is certainly something that has been a long-standing commitment in New Brunswick that we have bilingual service from people. Those are the sorts of discussions that are taking much, much longer than making announcements and standing up here in the Legislature on a short-term basis in response to a specific issue.

We absolutely have to make sure that we are providing the highest quality possible level of care, and that has to include the ability to clearly communicate with people. Having had the experiences of working with health care systems—not working with but having been worked on by health care systems—in multiple countries around the world where translation devices were used, I can say that they have their drawbacks. They are certainly affordable, but they also lack the ability to convey nuance and the sort of details that you would want and expect from your home country. I expected that in Thailand. Here in New Brunswick, I am glad that someone could speak to me in English or French.

### Travailleurs paramédicaux

**M. Austin :** Monsieur le président, les travailleurs paramédicaux en soins avancés constituent un élément essentiel de notre système de services d'urgence. Ces travailleurs sont plus formés et plus aptes à prodiguer des soins médicaux de grande nécessité, lesquels vont bien au-delà de ce que les travailleurs paramédicaux en soins primaires sont autorisés à faire. Malheureusement, en raison du maintien d'exigences linguistiques inutiles imposées au personnel paramédical, nous perdons des personnes ayant des années d'expérience.

Le premier ministre sait-il que chaque ambulance dispose d'une ligne spécialisée d'interprétation, qui est assez comparable aux services que nous utilisons ici à la Chambre? Grâce à la technologie moderne, les obstacles linguistiques devraient appartenir au passé. Le premier ministre sera-t-il surtout assez courageux pour s'élever contre cette situation absurde qui pèse sur les gens du Nouveau-Brunswick et faire enfin preuve de bon sens en ce qui a trait aux questions linguistiques et à nos services de première ligne?

**L'hon. M. Cardy :** Monsieur le président, je remercie le député de la question. Effectivement, l'utilisation de la technologie est en hausse dans toutes les formes de gouvernement et dans le monde entier. Au Nouveau-Brunswick, le fait que le personnel puisse nous fournir un service bilingue reflète un engagement de longue date. Voilà le genre de discussions qui prennent beaucoup, beaucoup plus de temps que de faire des annonces et de s'exprimer brièvement ici à la Chambre en réponse à une question spécifique.

Nous devons absolument nous assurer de fournir des soins de la meilleure qualité possible, et la prestation de soins doit comprendre la capacité de communiquer clairement avec les gens. Ayant moi-même fait l'expérience de travailler avec des systèmes de soins de santé — pas d'y avoir travaillé, mais d'en avoir fait l'expérience — dans de nombreux pays où les appareils de traduction étaient utilisés, je peux affirmer que ceux-ci ont leurs limites. Les appareils en question sont certainement abordables, mais ils n'ont pas la capacité de transmettre les nuances ni le type de détails qu'on voudrait savoir et auxquels on s'attendrait dans son pays natal. Je m'attendais à cela en Thaïlande. Ici au Nouveau-Brunswick, je suis

**Mr. Austin:** That is just not reality. Mr. Speaker, here in New Brunswick, we have paramedics with years of experience—I am talking 10, 15, or 20 years' experience—who are being denied positions as advanced care paramedics. I might add that advanced care paramedics are the second on the scene, not the first on the scene, in the vast majority of situations. I cannot understand how we have translators in this House who are available to us on the go, in real time, and yet for frontline services, it is unacceptable.

Mr. Speaker, in places such as Toronto and Vancouver and all across the world, there are multiple languages, and they offer great service to their citizens. Why is it that in New Brunswick, we continue to allow unilinguals to be left out in the cold when it comes to frontline services? I will ask again. Will this government consider changing the language requirements to a reasonable level so that unilinguals can get permanent, full-time work?

**Hon. Mr. Higgs:** Thank you for the question. Mr. Speaker, I think that one of the things that we started off with very early in the program in relation to the paramedic situation is that we do not believe that anyone should be denied a job, the right to a job, or the right to a promotion simply on the basis that they cannot speak one or the other of the official languages. We believe that the opportunity should be provided and then the language would be taught as required.

If that is still the case and people are not being promoted, either because they are unilingual French or unilingual English, that is not the direction our province should be moving in. I would want to know of those situations because, particularly with Medavie and particularly with the paramedics, we said that people were not going to be denied full-time employment and we were not going to have people sitting on casual because they are unilingual. That is the commitment that we talked about collectively in this House. We have talked about it with Medavie. If

content qu'un employé puisse me parler en anglais ou en français.

**M. Austin :** La réalité est bien différente. Monsieur le président, nous disposons ici au Nouveau-Brunswick de travailleurs paramédicaux ayant des années d'expérience — je parle de 10, de 15 ou de 20 années d'expérience — à qui on refuse un poste de travailleur paramédical en soins avancés. Je tiens à ajouter que, dans la vaste majorité des cas, les travailleurs paramédicaux en soins avancés arrivent en second sur les lieux, non en premier. Je n'arrive pas à comprendre comment nous pouvons avoir immédiatement à notre disposition, en temps réel, des interprètes à la Chambre, mais, quand il s'agit des services de première ligne, une telle option n'est pas acceptable.

Monsieur le président, une multitude de langues existent dans des endroits comme Toronto, Vancouver et ailleurs dans le monde, et d'excellents services y sont offerts à la population. Pourquoi continuons-nous au Nouveau-Brunswick de laisser pour compte des personnes unilingues en ce qui concerne les services de première ligne? Je vais reposer la question. Le gouvernement actuel envisagera-t-il de modifier les exigences linguistiques afin qu'elles soient à un niveau raisonnable pour que les personnes unilingues puissent occuper un poste permanent à temps plein?

**L'hon. M. Higgs :** Je vous remercie de la question. Monsieur le président, selon moi, nous avons commencé très tôt, dans le programme à cet égard, à convenir que, en ce qui concerne la situation des travailleurs paramédicaux, nous ne croyons pas que quelqu'un devrait se voir refuser un emploi, soit le droit à un emploi, ni une promotion simplement au motif qu'il ne peut pas parler l'une ou l'autre des langues officielles. Nous croyons qu'il faut offrir des possibilités et permettre ensuite l'apprentissage de la langue tel qu'il est exigé.

Si la situation persiste et que des personnes ne sont pas promues parce qu'elles sont unilingues francophones ou anglophones, notre province ne devrait pas s'engager dans cette voie. Je voudrais être mis au courant en pareille situation, car nous avons dit que, en particulier en ce qui concerne Medavie et le personnel paramédical, les gens ne se verraient pas refuser un emploi à temps plein ni ne resteraient des employés occasionnels parce qu'ils sont unilingues. Voilà l'engagement dont nous avons parlé collectivement à la Chambre. Nous en avons parlé à Medavie. Si

it is not happening, we need to make it happen, Mr. Speaker.

### Nominations

**M. LePage** : Ce matin, nous avons appris de la part du premier ministre qu'un nouveau processus de sélection pour le commissaire aux langues officielles sera mis en place. Le premier ministre blâme justement la date des élections pour le retard. Pourtant, à ce moment-là, ne savait-il pas que les élections sont à date fixe? Remet-il en question le processus? J'aimerais savoir ceci : Sur quel article de la *Loi sur les langues officielles* le premier ministre s'appuie-t-il pour changer le processus de sélection du commissaire aux langues officielles?

**Hon. Mr. Higgs** : Thank you for the question. Mr. Speaker, it was my position that we had a situation that had drag on too long. It had gotten lost during the election process, and the intent was to open it up and ensure that we had an adequate number of candidates applying and that we would make the process independent and fair for all.

I think that through all this process, it is also about understanding—and I am interested as we go through it—the role of the Official Languages Commissioner because, as the title states, Mr. Speaker, it is indeed Official Languages Commissioner. We should not be debating here in this House the issues of French and English after 50 years. We should have that resolved. In the case of this role, I am anxious for the commissioner's role to become one that looks at the root cause of our kids not being able to learn both official languages in our province. What is the issue? Why is that not part of the understanding in our education system? How can our English system have been such a failure at delivering both language services to our kids in this province?

14:00

**Mr. Speaker**: Time, Premier.

**M. LePage** : Merci, Monsieur le président. Cette réponse me laisse vraiment perplexe. Le processus a été changé, mais, ce qui m'inquiète le plus, c'est de savoir si le rôle et les responsabilités du commissaire aux langues officielle ont été changés. J'aimerais donc

l'engagement ne se concrétise pas, nous devons faire en sorte qu'il se concrétise, Monsieur le président.

### Appointments

**Mr. LePage**: This morning, we learned from the Premier that a new selection process for the official languages commissioner will be put in place. The Premier is in fact blaming the election date for the delay. Yet, did he not know at the time that elections are held on fixed dates? Is he questioning the process? I would like to know this: On what section of the *Official Languages Act* is the Premier relying to change the selection process for the official languages commissioner?

**L'hon. M. Higgs** : Je vous remercie de la question. Monsieur le président, selon moi, nous faisons face à une situation qui avait duré trop longtemps. La situation s'était enlisée pendant le processus électoral, et l'intention était d'examiner la situation et de veiller à ce qu'un nombre convenable de candidats aient postulé pour le poste et que nous rendrions le processus indépendant et juste pour tout le monde.

Je pense que tout au long du processus, il faut aussi comprendre — et j'aimerais savoir pendant que nous le suivons — le rôle du commissaire aux langues officielles, car, comme son titre l'indique, Monsieur le président, le rôle est bel et bien celui d'un commissaire aux langues officielles. Après 50 ans, nous ne devrions pas débattre à la Chambre des questions liées au français et à l'anglais. Nous devrions avoir réglé la question. Pour ce qui est du rôle du commissaire, j'attends avec impatience qu'il soit dorénavant axé sur les causes premières qui empêchent nos enfants d'apprendre les deux langues officielles dans notre province. Quel est le problème? Pourquoi cela n'est-il pas un fait acquis dans notre système d'éducation? Comment notre système anglophone a-t-il pu si lamentablement échouer à offrir les services dans les deux langues aux enfants de la province?

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

**Mr. LePage**: Thank you, Mr. Speaker. This answer really puzzles me. The process has changed, but what worries me the most is whether the role and responsibilities of the Official Languages Commissioner have changed. I would therefore like to

savoir si, avec ce nouveau processus de sélection, le gouvernement a changé le rôle et les responsabilités du commissaire aux langues officielles.

**Hon. Mr. Higgs:** No, Mr. Speaker, we have not made any changes to the current roles and responsibilities. However, what I am saying is that it is stated as an Official Languages Commissioner. In saying that, the purpose has to be how we ensure that languages, both English and French, are able to be used fluently throughout this province. How can we ensure that happens? I feel that this office needs to play a major role in that happening.

When I look at our education system—and I have said it in this House many times—about 20% of our kids in the English system graduate bilingual. That is pitiful, Mr. Speaker. It is sad to think that after 50 years, we have not learned how to teach our kids to speak both official languages. I want, as part of any new requirement—and I would assume it was part of the old requirement—to understand why we are not able to achieve what we all aspire to achieve, which is to have every child coming out of our schools able to converse in both official languages. What is our problem, Mr. Speaker?

#### Statements by Ministers

**Hon. Mr. Cardy:** Mr. Speaker, I am pleased to rise in the House today to thank the hundreds of high school students from across Canada who visited Fredericton recently to attend OUTShine, the national youth summit for LGBTQ+ and ally secondary students, educators, and community members from across the country. New Brunswick was very proud to host this year. The three-day summit, which ran from May 17 to 19, provided an opportunity for LGBTQ+ youth and educators to discuss what is happening in their schools, to share resources and experiences, and to develop their leadership skills. With programming for both youth and educators, participants spent the weekend networking and having a great time.

know if, with this new selection process, the government has changed the role and responsibilities of the Official Languages Commissioner.

**L'hon. M. Higgs :** Non, Monsieur le président, nous n'avons apporté aucun changement au rôle et aux responsabilités actuels. Toutefois, ce que je dis, c'est que le poste est celui d'un commissaire aux langues officielles. Cela dit, notre but doit être de trouver des façons de faire en sorte que les gens puissent utiliser les langues, soit le français et l'anglais, couramment partout dans la province. Comment pouvons-nous faire en sorte que cela se produise? J'estime que le bureau du commissaire doit jouer un rôle important pour que cela se produise.

Quand je regarde notre système d'éducation — et je l'ai dit maintes fois à la Chambre —, environ 20 % des enfants du système anglophone sont bilingues au moment d'obtenir leur diplôme. C'est pitoyable, Monsieur le président. C'est triste de penser que, après 50 ans, nous n'avons pas appris comment enseigner à nos enfants à parler les deux langues officielles. Parmi toutes nouvelles exigences — et j'imagine que cela faisait partie des anciennes exigences —, je veux comprendre pourquoi nous ne sommes pas capables d'accomplir ce que nous souhaitons tous accomplir, c'est-à-dire faire en sorte que tous les enfants puissent parler les deux langues officielles lorsqu'ils finissent leurs études dans nos écoles. Quel est notre problème, Monsieur le président?

#### Déclarations de ministres

**L'hon. M. Cardy :** Monsieur le président, j'ai le plaisir de prendre la parole aujourd'hui à la Chambre pour remercier les centaines d'élèves du secondaire de partout au Canada qui sont récemment venus à Fredericton pour participer à Audace, le sommet national des jeunes destiné aux élèves LGBTQ+ du secondaire, à leurs alliés, aux éducateurs et aux membres de la collectivité de partout au pays. Le Nouveau-Brunswick était très fier d'accueillir un tel événement cette année. Le sommet de trois jours, qui s'est déroulé du 17 au 19 mai, a permis aux jeunes LGBTQ+ et aux éducateurs de discuter de ce qui se passe dans leurs écoles, de partager des ressources et des expériences et de développer leurs compétences en leadership. Grâce à un programme destiné tant aux jeunes qu'aux éducateurs, les participants ont passé la fin de semaine à nouer des liens et à vivre un excellent moment.

Le sommet Audace est organisé par le Fonds Égale Canada pour les Droits de la Personne. C'est un organisme qui travaille à la création d'un monde sans homophobie ni autres formes d'oppression, afin que chaque personne puisse réaliser son plein potentiel, sans haine et sans préjugé.

Mr. Speaker, I had the pleasure of attending the opening of the summit, and when I shared the news that New Brunswick would be adopting a third gender marker as a nonbinary option for identity on government-issued documents, the crowd cheered. More than mere words of welcome, more than raising the flag in front of the Legislature, this change takes the principle that New Brunswick supports inclusion and puts it into action. Thank you, Mr. Speaker.

Merci, Monsieur le président.

**Mr. C. Chiasson:** Thank you, Mr. Speaker. As Canadians, one of the things that we can be most proud of is the fact that we, as a country, embrace diversity. Mr. Speaker, the LGBTQ+ community is obviously a great part of that diversity. I am pleased that we, as a province, could host such an event that brought people together to discuss these issues, and that we showed leadership on such an important issue.

Mr. Speaker, any day that we, as a province, can be working toward a vision of a world without homophobia and a world where all can achieve their full potential is a great day. Mr. Speaker, it is especially important that we foster an inclusive and accepting environment in our education system, one where all students feel comfortable being who they are and can strive toward their academic best. I thank the minister for his comments, and I encourage him to use this lens on all his decisions.

14:05

**Ms. Mitton:** Thank you, Mr. Speaker. I am pleased to rise in the House to congratulate and thank all the youth, educators, and community members who participated in the OUTShine conference organized by Égale Canada and to thank them for their leadership on issues around inclusion and LGBTQ+ youth. It is

The OUTShine summit is organized by the ÉGALÉ Canada - Human Rights Trust. This is an organization that works to create a world without homophobia or other forms of oppression so that everyone can reach their full potential without hate and without prejudice.

Monsieur le président, j'ai eu le plaisir d'assister à l'ouverture du sommet, et, lorsque j'ai annoncé que le Nouveau-Brunswick allait adopter un troisième marqueur de genre en tant qu'option non binaire pour l'identité sur les documents fournis par le gouvernement, la foule a applaudi. Au-delà de simples mots de bienvenue, au-delà du fait de hisser le drapeau devant l'Assemblée législative, un tel changement concrétise le principe selon lequel le Nouveau-Brunswick soutient l'inclusion et la met en pratique. Merci, Monsieur le président.

Thank you, Mr. Speaker.

**M. C. Chiasson :** Merci, Monsieur le président. L'une des choses dont, comme gens du Canada, nous pouvons être le plus fiers est le fait que notre pays embrasse la diversité. Monsieur le président, la communauté LGBTQ+ constitue évidemment une grande partie de cette diversité. Je suis content que, en tant que province, nous ayons pu accueillir un tel événement qui a rassemblé les gens pour discuter de telles questions et que nous ayons fait preuve de leadership sur un sujet aussi important.

Monsieur le président, chaque jour où, en tant que province, nous pouvons œuvrer à la réalisation d'une vision d'un monde sans homophobie et d'un monde où chacun peut réaliser pleinement son potentiel est un grand jour. Monsieur le président, il est particulièrement important que nous favorisions un environnement inclusif et tolérant au sein de notre système d'éducation, un environnement où tous les élèves se sentent à l'aise d'être ce qu'ils sont et peuvent donner le meilleur d'eux-mêmes sur le plan scolaire. Je remercie le ministre pour ses commentaires, et je l'encourage à adopter une telle perspective dans toutes ses décisions.

**M<sup>me</sup> Mitton :** Merci, Monsieur le président. J'ai le plaisir de prendre la parole à la Chambre pour féliciter et remercier tous les jeunes, les éducateurs et les membres de la collectivité qui ont participé à la conférence Audace organisée par Égale Canada et pour les remercier de leur leadership sur les questions

nice to have good news and see positive signs of making our communities and province more inclusive and to see practical, concrete examples of what being inclusive looks like. Recognizing that there are systemic things that are limiting for some, this practical change of having a third gender marker for a nonbinary option for gender identity on government-issued documents is a really important thing for many people.

Some people might not think that it is important and might not understand it. That is okay. We can help with education, but it is very important for some people to be able to have that. When government makes decisions and when it comes to this part of some people's identities, such as gender identity and sexual orientation, we need to understand that these things are very important. I am pleased to see the government making this change.

Thank you, again, to the youth, and thank you to government for showing leadership and being more inclusive around LGBTQ+ youth. Thank you, Mr. Speaker.

**Mrs. Conroy:** Thank you, Mr. Speaker. I, too, want to thank the minister and these kids for working so hard toward this. Education, again, is key for anything like this. People should be informed and know what to look for so they can help these kids and help people come out to be who they are. Inclusiveness is a big key, so I would like to commend the minister and the kids for a job well done. Keep up the work on such an important issue. Thank you.

#### **Government Motions re Business of House**

**Mr. Savoie:** Thank you, Mr. Speaker. It is the intention of government today to do third reading of Bill 19, followed by second reading of Bills 29, 30, 31, and 32, and followed by bills reported to Committee of the Whole House for Bills 20 and 21. Thank you, Mr. Speaker.

liées à l'inclusion et aux jeunes LGBTQ+. Il est agréable d'avoir de bonnes nouvelles et de voir des signes positifs indiquant que nos collectivités et notre province deviennent plus inclusives, ainsi que des exemples concrets et pratiques de ce à quoi ressemble l'inclusion. En reconnaissance du fait qu'il existe des obstacles systémiques pour certains, le changement concret consistant à ajouter un troisième marqueur de genre pour une option non binaire en matière d'identité de genre sur les documents fournis par le gouvernement est vraiment important pour beaucoup de gens.

Certaines personnes pourraient ne pas trouver la question importante ou ne pas la comprendre. Ce n'est pas grave. Nous pouvons contribuer à l'éducation, mais il est très important pour certaines personnes de pouvoir disposer d'une telle option. Lorsque le gouvernement prend des décisions et que celles-ci concernent un tel aspect de l'identité de certaines personnes, comme l'identité de genre et l'orientation sexuelle, nous devons comprendre que de telles considérations sont très importantes. Je suis contente de voir le gouvernement apporter un tel changement.

Merci encore aux jeunes, et merci au gouvernement d'avoir fait preuve de leadership et d'être plus inclusif envers les jeunes LGBTQ+. Merci, Monsieur le président.

**M<sup>me</sup> Conroy :** Merci, Monsieur le président. Je tiens moi aussi à remercier le ministre et les jeunes en question d'avoir travaillé si dur à une telle fin. L'éducation, encore une fois, est la clé à l'égard d'une telle question. Les gens doivent être informés et savoir ce qu'il faut rechercher afin de pouvoir aider ces jeunes et aider les personnes à s'affirmer telles qu'elles sont. Comme l'inclusion est un élément clé, je tiens à féliciter le ministre et les jeunes pour leur excellent travail. Continuez à travailler sur une question si importante. Merci.

#### **Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre**

**M. Savoie :** Merci, Monsieur le président. Le gouvernement a l'intention aujourd'hui de procéder à la troisième lecture du projet de loi 19, suivie de la deuxième lecture des projets de loi 29, 30, 31 et 32, puis de l'examen des projets de loi 20 et 21 en Comité plénier. Merci, Monsieur le président.

### **Third Reading**

(Bill 19, *An Act Respecting the Assessment Act, the Real Property Tax Act and the Real Property Transfer Tax Act*, was read a third time and passed.)

### **Debate on Second Reading of Bill 29**

**Hon. Mrs. Shephard**, after the Speaker called for second reading of Bill 29, *An Act Respecting Research*: Mr. Speaker, I rise today to speak to the bill entitled *An Act Respecting Research*. This bill provides the legislative amendments to allow administrative data held by departments and other bodies to be transformed into prepared data sets and stored at the New Brunswick Institute for Research, Data and Training, where it can be queried for research purposes.

Mr. Speaker, currently, the *Right to Information and Protection of Privacy Act*, also known as RTIPPA, provides legislative authority for public bodies to transfer prepared administrative data to a research data centre. A number of Acts currently prevail over RTIPPA. These amendments will clarify that when it pertains to the collection, use, and disclosure of individual level data for the purposes of transferring prepared data sets to the New Brunswick Institute for Research, Data and Training, the provisions found in RTIPPA prevail.

14:10

Mr. Speaker, the New Brunswick Institute for Research, Data and Training is a highly secure facility located at UNB Fredericton. It uses the same design that the federal government uses to house Statistics Canada data. As a research data centre, it must comply with the *Right to Information and Protection of Privacy Act*, the *Personal Health Information Privacy and Access Act*, and other appropriate legislation that governs the access to, use, and disclosure of personal information and personal health information.

### **Troisième lecture**

(Le projet de loi 19, *Loi concernant la Loi sur l'évaluation, la Loi sur l'impôt foncier et la Loi de la taxe sur le transfert de biens réels*, est lu une troisième fois et adopté.)

### **Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 29**

**L'hon. M<sup>me</sup> Shephard**, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 29, *Loi concernant la recherche* : Monsieur le président, je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi intitulé *Loi concernant la recherche*. Ce projet de loi prévoit des modifications législatives visant à permettre que des données administratives détenues par des ministères et d'autres organismes soient transformées en ensembles de données préparés et stockés à l'Institut de recherche, des données et de la formation du Nouveau-Brunswick, où elles pourront être consultées à des fins de recherche.

Monsieur le président, à l'heure actuelle, la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, également connue sous le nom de LDIPVP, autorise des organismes publics de transférer des données administratives préparées à un centre de données de recherche. Un certain nombre de lois l'emportent actuellement sur la LDIPVP. Les modifications proposées préciseront que, lorsqu'il s'agit de la collecte, de l'utilisation et de la communication de données individuelles aux fins du transfert d'ensembles de données préparés à l'Institut de recherche, des données et de la formation du Nouveau-Brunswick, ce sont les dispositions de la LDIPVP qui l'emportent.

Monsieur le président, l'Institut de recherche, des données et de la formation du Nouveau-Brunswick est un établissement hautement sécurisé situé sur le campus de UNB à Fredericton. Il utilise la même conception que celle employée par le gouvernement fédéral pour héberger les données de Statistique Canada. En tant que centre de données de recherche, il doit se conformer à la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, à la *Loi sur l'accès et la protection en matière de renseignements personnels sur la santé*, ainsi qu'à toute autre mesure législative pertinente régissant l'accès, l'utilisation et la

The New Brunswick Institute for Research, Data and Training has been subjected to rigorous review to ensure that its policies and procedures for protecting the data, and for permitting access to subsets of it, sufficiently protect the privacy and security of the information involved.

Mr. Speaker, the amendments address several pieces of legislation so that more departments can share their prepared data with the institute. The amendments will also enable nonpublic bodies, prescribed in regulation, to share their prepared data with the New Brunswick Institute for Research, Data and Training.

This institute is playing an important role in growing New Brunswick's research capacity. It continues to attract world-class researchers, research associates, and analysts to the region, drawing significant research investment dollars. The institute is putting New Brunswick on the map in terms of the depth and richness of the data.

Mr. Speaker, *An Act Respecting Research* will help to inform the development of data-driven public policy. It will help to direct our program dollars, resulting in better services for New Brunswickers, and it will help to continue to grow research capacity in New Brunswick, attracting researchers and research investment to the province. Thank you, Mr. Speaker.

Merci.

**Mrs. Harris:** Mr. Speaker, this is good stuff. First and foremost, it is important for us to make sure that the data is protected. Through this, we will see that happen. This bill is to enhance the powers of the minister to collect data for research purposes. Again, protecting that data, such as names and information that one would not want to be put out, is extremely important, and I know that departments will make sure that that is part of this bill.

communication des renseignements personnels et des renseignements personnels sur la santé.

L'Institut de recherche, des données et de la formation du Nouveau-Brunswick a fait l'objet d'un examen rigoureux afin de s'assurer que ses politiques et procédures de protection des données ainsi que celles régissant l'accès à des sous-ensembles de celles-ci, protègent suffisamment la confidentialité et la sécurité des renseignements concernés.

Monsieur le président, les modifications visent plusieurs mesures législatives afin que davantage de ministères puissent partager leurs données préparées avec l'institut. Les modifications permettront également à des organismes non publics, prescrits par règlement, de partager leurs données préparées avec l'Institut de recherche, des données et de la formation du Nouveau-Brunswick.

L'institut en question joue un rôle important dans le renforcement des capacités de recherche du Nouveau-Brunswick. Il continue d'attirer dans la région des chercheurs, des associés de recherche et des analystes de calibre mondial, ce qui génère d'importants investissements dans la recherche. L'institut fait connaître le Nouveau-Brunswick pour la profondeur et la richesse de ses données.

Monsieur le président, la *Loi concernant la recherche* aidera à guider l'élaboration de politiques publiques fondées sur des données. Elle permettra de mieux orienter les fonds alloués à nos programmes, ce qui se traduira par de meilleurs services pour les gens du Nouveau-Brunswick, et elle contribuera à renforcer les capacités de recherche au Nouveau-Brunswick, en attirant des chercheurs et des investissements dans ce domaine dans la province. Merci, Monsieur le président.

Thank you.

**M<sup>me</sup> Harris :** Monsieur le président, c'est une bonne mesure. Avant tout, il est important pour nous de veiller à ce que les données soient protégées. Grâce à la mesure, nous y parviendrons. Le projet de loi vise à renforcer les pouvoirs du ministre en matière de collecte de données à des fins de recherche. Encore une fois, il est extrêmement important de protéger ces données, telles que les noms et les renseignements que l'on ne souhaiterait pas voir être divulgués, et je sais que les ministères veilleront à ce que cela fasse partie intégrante du projet de loi.

I certainly look forward to Committee of the Whole, where I will have the opportunity to ask questions on the specific nature of the data to be collected as well as which entities the bill will apply to and will measure and what will be put in place to safeguard the data and to ensure that protection of privacy is adequately addressed.

I think that moving forward with this is a good idea, and the more data we have—the more homegrown data we have—the better we are able to serve New Brunswickers.

**Mr. Austin:** Mr. Speaker, in this day and age, there is no question that this is an important part of society. When it comes to using data for research purposes versus the privacy of everyday people, we hear more and more stories of data breaches and the fraud that is part of those breaches. So, I look forward to being part of the discussions on this, to see what it entails in terms of making sure that we have the information for research purposes to get things done, and for projects that are going forward. I thank the minister for bringing this forward, and I look forward to discussing it as we get nearer to it.

### Second Reading

(**Mr. Speaker** put the question, and Bill 29, *An Act Respecting Research*, was read a second time and referred to the Committee of the Whole House.)

14:15

### Debate on Second Reading of Bill 30

**Hon. Mrs. Anderson-Mason**, after the Speaker called for second reading of Bill 30, *An Act Respecting Certain Responsibilities of the Integrity Commissioner and the Ombud*: Mr. Speaker, I rise today to speak regarding *An Act Respecting Certain Responsibilities of the Integrity Commissioner and the Ombud*.

*An Act Respecting Certain Responsibilities of the Integrity Commissioner and the Ombud* is Phase 1 of a government commitment to expand the role of the

J'attends assurément avec impatience la réunion du Comité plénier, où j'aurai l'occasion de poser des questions sur la nature précise des données à collecter, sur les entités auxquelles le projet de loi s'appliquera et qu'il évaluera ainsi que sur les mesures qui seront mises en place pour protéger les données et garantir que la protection de la vie privée soit correctement prise en compte.

Je pense que c'est une bonne idée d'aller de l'avant avec une telle mesure, et plus nous aurons de données, plus nous aurons de données produites localement, mieux nous serons en mesure de servir les gens du Nouveau-Brunswick.

**M. Austin :** Monsieur le président, à l'heure actuelle, il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'un élément important de la société. Lorsqu'il s'agit d'utiliser des données à des fins de recherche en regard de la protection de la vie privée des gens ordinaires, nous entendons de plus en plus d'histoires de violations de données et de fraudes qui en découlent. J'ai donc hâte de participer aux discussions sur le sujet, afin de voir ce que cela implique pour nous assurer que nous disposons des informations nécessaires à la recherche pour faire avancer les choses et pour les projets en cours. Je remercie la ministre d'avoir mis de l'avant une telle mesure, et j'ai hâte de participer aux discussions qui approchent à cet égard.

### Deuxième lecture

(**Le président** met la question aux voix ; le projet de loi 29, *Loi concernant la recherche*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité plénier.)

### Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 30

**L'hon. M<sup>me</sup> Anderson-Mason**, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 30, *Loi concernant certaines responsabilités du commissaire à l'intégrité et de l'ombud* : Monsieur le président, je prends la parole aujourd'hui au sujet de la *Loi concernant certaines responsabilités du commissaire à l'intégrité et de l'ombud*.

La *Loi concernant certaines responsabilités du commissaire à l'intégrité et de l'ombud* constitue la première phase d'un engagement du gouvernement

Integrity Commissioner and toughen conflict of interest rules.

Le gouvernement veut élargir le rôle du commissaire à l'intégrité et renforcer les règles en matière de conflits d'intérêts.

As you know, Mr. Speaker, Alexandre Deschênes resigned from the position of Integrity Commissioner in December, and his responsibilities were transferred on an interim basis to the Ombud. The commissioner's responsibilities include the *Members' Conflict of Interest Act* and the *Lobbyists' Registration Act*. The Integrity Commissioner had also taken on the responsibilities of the former Access to Information and Privacy Commissioner.

Selon M. Deschênes, le Bureau du commissaire à l'intégrité était en meilleure position pour exercer une surveillance que la magistrature.

Mr. Deschênes felt that the right to information and the protection of privacy were not a good fit with the other functions of the Office of the Integrity Commissioner.

Mr. Speaker, the New Brunswick *Conflict of Interest Act* has not been updated in over 20 years. This Act applies to deputy ministers, ministerial staff, and some Crown corporations. The Act is administered by a designated judge. Mr. Deschênes has stated that the Office of the Integrity Commissioner is better placed to provide oversight than the judiciary. The commissioner filed a five-year report upon leaving office in December 2018. He was critical of the judge designated to oversee the *Conflict of Interest Act* and cited New Brunswick as the only jurisdiction in Canada with such a system.

Le commissaire a rejeté le système en raison de deux principes réitérés par la magistrature.

The commissioner rejected the system on two main principles, which have been echoed by the judiciary. One is that "the duties and functions bestowed upon judges under the present *Conflict of Interest Act* may be incompatible with the duties and functions of members of the judiciary who must be independent from the executive branch of government".

visant à élargir le rôle du commissaire à l'intégrité et à renforcer les règles en matière de conflits d'intérêts.

The government wants to expand the role of the Integrity Commissioner and strengthen the conflict of interest rules.

Comme vous le savez, Monsieur le président, Alexandre Deschênes a démissionné de son poste de commissaire à l'intégrité en décembre, et ses responsabilités ont été transférées à titre intérimaire à l'ombud. Les responsabilités du commissaire comprennent la *Loi sur les conflits d'intérêts des membres* et la *Loi sur l'inscription des lobbyistes*. Le commissaire à l'intégrité avait également assumé les responsabilités de l'ancienne commissaire à l'accès à l'information et à la protection de la vie privée.

According to Mr. Deschênes, the Office of the Integrity Commissioner was in a better position to exercise oversight than the judiciary.

M. Deschênes estimait que le droit à l'information et la protection de la vie privée ne cadraient pas bien avec les autres fonctions du Bureau du commissaire à l'intégrité.

Monsieur le président, la *Loi sur les conflits d'intérêts* du Nouveau-Brunswick n'a pas été mise à jour depuis plus de 20 ans. Cette loi s'applique aux sous-ministres, au personnel ministériel et à certaines sociétés de la Couronne. Elle est administrée par un juge désigné. M. Deschênes a déclaré que le Bureau du commissaire à l'intégrité était mieux placé pour assurer la surveillance que la magistrature. Le commissaire a déposé un rapport quinquennal au moment de quitter ses fonctions en décembre 2018. Il a critiqué le juge désigné pour superviser l'application de la *Loi sur les conflits d'intérêts* et a cité le Nouveau-Brunswick comme la seule administration au Canada dotée d'un tel système.

The commissioner rejected the system based on two principles echoed by the judiciary.

Le commissaire a rejeté le système en raison de deux principes réitérés par la magistrature. Le premier est que « les devoirs et fonctions conférés aux juges en vertu de la *Loi sur les conflits d'intérêts* en vigueur peuvent être incompatibles avec ceux des membres de la magistrature qui doivent être indépendants du pouvoir exécutif du gouvernement ».

The judiciary has neither the time nor the resources to administer the Act, and this is the second principle. As a result, there is no one to provide advice to the heads of the public service or to ensure compliance.

Mr. Speaker, the bill would transfer responsibility for the *Right to Information and Protection of Privacy Act* and the *Personal Health Information Privacy and Access Act* to the Ombud permanently.

Charles Murray, l'ombud, a été consulté et il approuve ce rôle élargi.

The bill would also expand the role of the Integrity Commissioner, granting authority currently provided to a designated judge in the *Conflict of Interest Act*. This includes the authority to provide advice, administer disclosures and oaths, investigate, and make determinations. This would expand the Integrity Commissioner's responsibility in the area of conflict, allowing them to deal not only with members but also with deputy ministers, ministerial staff, and the heads of Crown corporations. Mr. Speaker, the bill will allow government to recruit for this legislative officer position with this expanded mandate.

Le gouvernement pourra recruter quelqu'un pour ce poste de haut fonctionnaire de l'Assemblée.

Once the new Integrity Commissioner is in place, a larger review of the conflict of interest policies and legislation can be undertaken in partnership with the Office of the Integrity Commissioner. This will allow the commissioner to be part of this review.

Thank you, Mr. Speaker.

Merci, Monsieur le président.

**Mr. McKee:** Thank you, Mr. Speaker. I will be brief. The nature of this Act seems to be covered by its title, *An Act Respecting Certain Responsibilities of the Integrity Commissioner and the Ombud*. However, I welcome the opportunity to ask further questions in the Committee of the Whole, specifically on how this will be broken down. Which responsibilities will be

Les membres de la magistrature n'ont ni le temps ni les ressources nécessaires pour appliquer la loi, et c'est là le deuxième principe. En conséquence, personne ne peut fournir des conseils aux administrateurs généraux des services publics ou assurer la conformité.

Monsieur le président, le projet de loi transférerait de manière permanente à l'ombud la responsabilité de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée* ainsi que de la *Loi sur l'accès et la protection en matière de renseignements personnels sur la santé*.

Ombud Charles Murray has been consulted, and he approves of this expanded role.

Le projet de loi élargirait également le rôle du commissaire à l'intégrité en lui accordant les pouvoirs actuellement conférés à un juge désigné en vertu de la *Loi sur les conflits d'intérêts*. Cela inclut le pouvoir de fournir des conseils, de gérer les divulgations et les serments, de mener des enquêtes et de rendre des décisions. Cela élargirait la responsabilité du commissaire à l'intégrité dans le domaine des conflits d'intérêts, lui permettant de s'occuper non seulement des parlementaires mais aussi des sous-ministres, du personnel ministériel et des présidents de sociétés de la Couronne. Monsieur le président, le projet de loi permettra au gouvernement de recruter quelqu'un titulaire pour un tel poste de haut fonctionnaire de l'Assemblée doté d'un mandat ainsi élargi.

The government will be able to hire someone for this legislative officer position.

Une fois que le nouveau commissaire à l'intégrité sera en poste, un examen plus approfondi des politiques et des mesures législatives relatives aux conflits d'intérêts pourra être entrepris en partenariat avec le Bureau du commissaire à l'intégrité. Cela permettra au commissaire de participer à cet examen.

Merci, Monsieur le président.

Thank you, Mr. Speaker.

**M. McKee :** Merci, Monsieur le président. Je serai bref. La nature du projet de loi semble être résumée par son titre, *Loi concernant certaines responsabilités du commissaire à l'intégrité et de l'ombud*. Cependant, je me réjouis de pouvoir poser d'autres questions en Comité plénier, notamment sur la manière dont les responsabilités seront réparties.

transferred or realigned? How will the offices be staffed to address any additional responsibilities? What additional powers are being granted to these legislative officers? How are potential conflicts of interest going to be dealt with? What protections will be in place with respect to personal information? Mr. Speaker, these are just a few of the questions that I will be asking, and I look forward to that opportunity in Committee of the Whole. Thank you very much.

14:20

**Mr. Coon:** Mr. Speaker, I appreciate the opportunity to rise and speak on Bill 30, *An Act Respecting Certain Responsibilities of the Integrity Commissioner and the Ombud*. The Integrity Commissioner and the Ombud are legislative officers—officers of this Legislative Assembly, not officers of the executive branch of government.

This is something that really bothers me. The Premier gave his word that he was going to ensure that authority would be returned to the Legislative Assembly after it had seeped over to the executive branch of government over the years. Here we have the executive branch of government bringing forward a bill, without consultation with the Legislature, on changing the roles of our legislative officers once again.

The last time we looked at changing those roles, at least it was the Legislative Administration Committee that had initiated the review. The committee brought on someone to do that review and to report back to us with suggestions about how we might change and increase the effectiveness of legislative officers in our province. Here we have a bill, Bill 30, which does none of that. It is not something that came as a result of discussions and recommendations from the Standing Committee on Procedure, Privileges and Legislative Officers, nor does it come as a result of a session of the Legislative Administration Committee or recommendations from there. This came out of the executive branch's actions, and it seems to me that that is entirely inappropriate if the Premier is true to his word that he wants to see authority that has, over the years, been usurped by the executive branch returned to this Legislative Assembly.

Lesquelles seront transférées ou réorganisées? Comment les bureaux seront-ils dotés en personnel pour assumer toute responsabilité supplémentaire? Quels pouvoirs additionnels seront accordés aux hauts fonctionnaires de l'Assemblée en question? Comment les conflits d'intérêts potentiels seront-ils gérés? Quelles mesures de protection seront mises en place en matière de renseignements personnels? Monsieur le président, ce ne sont là que quelques-unes des questions que je poserai, et j'attends avec impatience l'occasion de le faire en Comité plénier. Merci beaucoup.

**M. Coon :** Monsieur le président, j'apprécie l'occasion de prendre la parole au sujet du projet de loi 30, *Loi concernant certaines responsabilités du commissaire à l'intégrité et de l'ombud*. Le commissaire à l'intégrité et l'ombud sont des hauts fonctionnaires de l'Assemblée législative et non du pouvoir exécutif.

Il y a quelque chose qui me dérange vraiment. Le premier ministre a donné sa parole qu'il veillerait à ce que l'autorité soit restituée à l'Assemblée législative après qu'elle se soit peu à peu déplacée vers le pouvoir exécutif au fil des ans. Or, voici que le pouvoir exécutif présente un projet de loi, sans consultation de l'Assemblée législative, visant à modifier une fois de plus les rôles de nos hauts fonctionnaires de l'Assemblée.

La dernière fois que nous avons envisagé de modifier les rôles en question, c'est au moins le Comité d'administration de l'Assemblée législative qui a lancé l'examen. Le comité a fait appel à quelqu'un pour mener cet examen et nous faire part de suggestions sur la manière dont nous pourrions modifier et accroître l'efficacité des hauts fonctionnaires de l'Assemblée dans notre province. Nous avons ici un projet de loi, le projet de loi 30, qui ne fait rien de tout cela. Il ne résulte ni des discussions et recommandations du Comité permanent de la procédure, des privilèges et des hauts fonctionnaires de l'Assemblée, ni d'une séance du Comité d'administration de l'Assemblée législative, ni des recommandations de ce dernier. Le projet de loi est le fruit des actions du pouvoir exécutif, et il me semble que cela est tout à fait inapproprié si le premier ministre tient parole lorsqu'il affirme vouloir voir l'autorité, qui a été usurpée au fil des ans par le pouvoir exécutif, restituée à l'Assemblée législative.

This causes me great concern. For example, there is the workload of the Right to Information Commissioner. We do not have one anymore, but the workload in that area is immense. It has been growing, and the waiting period has extended apace. People are waiting longer and longer for investigations to be carried out when they approach the commissioner.

In my opinion, in terms of the role of the Right to Information Commissioner being reinstated, the appropriate thing would have been for this to be part of a debate that we could have had in one of our standing committees. This bill passes those responsibilities from where they should not have gone, which is to the Integrity Commissioner, over to the Ombud, who is already swamped. Wait times are very long for investigations. I do not know how the Ombud is going to do this. I mean, he is mortal, not superhuman. I do not know how he is going to be able to manage this tremendous addition to his responsibilities through our giving him responsibility for right to information and privacy legislation, Mr. Speaker. That causes me concern.

The move to act on some of the Integrity Commissioner recommendations of Judge Deschênes certainly makes sense, but the appropriate thing that should have happened is that his recommendations should have been reviewed by the appropriate standing committee of this Legislative Assembly. The legislative officers make recommendations to this Legislature to be examined by a standing committee of this Legislature. They could make recommendations to government if legislative change is necessary.

That reflects my concerns with the process that has led to Bill 30. I will obviously have lots of questions and perhaps some amendments to this bill when it gets to the committee stage. Thank you, Mr. Speaker.

### **Deuxième lecture**

(Le projet de loi 30, *Loi concernant certaines responsabilités du commissaire à l'intégrité et de l'ombud*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité plénier.)

Cela me préoccupe grandement. Prenons par exemple la charge de travail du commissaire à l'accès à l'information. Nous n'en avons plus, mais la charge de travail dans ce domaine est immense. Elle n'a cessé de croître, et les délais d'attente se sont allongés en conséquence. Les gens attendent de plus en plus longtemps que des enquêtes soient menées lorsqu'ils s'adressent au commissaire.

À mon avis, en ce qui concerne le rétablissement du rôle du commissaire à l'accès à l'information, il aurait été approprié que cela fasse l'objet d'un débat au sein de l'un de nos comités permanents. Le présent projet de loi transfère les responsabilités à cet égard de là où elles n'auraient jamais dû être, c'est-à-dire au commissaire à l'intégrité, vers l'ombud, qui est déjà débordé. Les délais d'attente pour les enquêtes sont très longs. Je ne sais pas comment l'ombud va s'en sortir. Après tout, c'est un être humain, pas un surhomme. Je ne sais pas comment il va pouvoir gérer un si énorme surcroît de responsabilités que nous lui imposons en lui confiant la charge de la mesure législative sur le droit à l'information et la protection de la vie privée, Monsieur le président. Cela m'inquiète.

La décision de donner suite à certaines des recommandations du commissaire à l'intégrité, formulées par le juge Deschênes, est certes logique, mais il aurait fallu que ces recommandations soient examinées par le comité permanent compétent de cette Assemblée législative. Les hauts fonctionnaires de l'Assemblée font des recommandations à celle-ci afin qu'elles soient examinées par un de ses comités permanents. Ils pourraient faire des recommandations au gouvernement si des modifications législatives s'avéraient nécessaires.

C'est là que résident mes préoccupations concernant le processus qui a conduit au projet de loi 30. J'aurai évidemment beaucoup de questions sur ce projet de loi et peut-être quelques amendements à proposer lorsqu'il arrivera en comité. Merci, Monsieur le président.

### **Second Reading**

(Bill 30, *An Act Respecting Certain Responsibilities of the Integrity Commissioner and the Ombud*, was read a second time and referred to the Committee of the Whole House.)

**Debate on Second Reading of Bill 31**

**Hon. Mrs. Anderson-Mason**, after the Speaker called for second reading of Bill 31, *Official Notices Publication Act*: Thank you. Nobody ever recognizes me.

Mr. Speaker, the *Royal Gazette* serves as the official newspaper of the government of New Brunswick and as a public record of legally required notices. The *Royal Gazette* is currently published under the *Queen's Printer Act*. This Act, which governs the production and publication of legislation, is under the mandate of the Department of Justice and the Office of the Attorney General.

14:25

La nouvelle *Loi sur la publication des avis officiels* permet une certaine souplesse dans l'administration de la loi. Elle permet aussi de considérer des options de publication dans l'avenir.

It also removes duplication from the *Royal Gazette*. Under the new Act, the *Royal Gazette* will continue to serve as the official e-publication of legally required notices and will continue to publish the same notices with the exception of regulations.

À l'heure actuelle, les règlements sont officiellement publiés en ligne deux fois.

Currently, regulations are officially published twice online, once in the *Royal Gazette* and once in the Annual Volume of Regulations. Both are found on the department's website, which I am sure everyone visits on a very regular basis. Publishing the regulations officially on two separate pages of the same website is redundant and potentially confusing.

Pour supprimer ce dédoublement, il est recommandé de modifier la *Loi sur les règlements* afin de supprimer l'obligation de publier les règlements également dans la *Gazette royale*.

Regulations will continue to be published in the Annual Volume of Regulations on the department's Acts and Regulations webpage, which most people already use. As the only significant link between the *Queen's Printer Act* and the *Royal Gazette* is the

**Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 31**

**L'hon. M<sup>me</sup> Anderson-Mason**, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 31, *Loi sur la publication des avis officiels* : Merci. Personne ne me donne jamais la parole.

Monsieur le président, la *Gazette royale* est le journal officiel du gouvernement du Nouveau-Brunswick et sert de registre public des avis requis par la loi. La *Gazette royale* est actuellement publiée en vertu de la *Loi sur l'Imprimeur de la Reine*. Cette loi, qui régit la production et la publication des mesures législatives, relève du mandat du ministère de la Justice et du Cabinet du procureur général.

The new *Official Notices Publication Act* allows for a degree of flexibility in administering the Act. It also enables future publication options to be considered.

La nouvelle loi élimine également les doublons dans la *Gazette royale*. En vertu de cette nouvelle loi, la *Gazette royale* continuera de servir de publication électronique officielle des avis requis par la loi et continuera de publier les mêmes avis, à l'exception des règlements.

Currently, the regulations are officially published twice online.

À l'heure actuelle, les règlements sont officiellement publiés en ligne deux fois, une fois dans la *Gazette royale* et une fois dans le Volume annuel des règlements. Les deux se trouvent sur le site Web du ministère, que tout le monde, j'en suis sûre, consulte très régulièrement. La publication officielle des règlements sur deux pages distinctes du même site Web est redondante et peut prêter à confusion.

To remove this duplication, it is recommended that the *Regulations Act* be amended to remove the obligation to also publish regulations in the *Royal Gazette*.

Les règlements continueront d'être publiés dans le Volume annuel des règlements sur la page Web du ministère, intitulée Lois et règlements, que la plupart des gens utilisent déjà. Étant donné que le seul lien significatif entre la *Loi sur l'Imprimeur de la Reine* et

publication of regulations, it is recommended that a new Act relating to official notices be created.

Merci, Monsieur le président.

**Mr. McKee:** Mr. Speaker, the *Royal Gazette* has been published in New Brunswick through the Queen's Printer for as long as anyone can remember, and it provides a wealth of information on the activities of government and many other important happenings throughout the province. The minister has introduced this bill that appears to formalize some of the activities associated with the *Royal Gazette* that were contained in the *Queen's Printer Act* and provided for in other statutes. It also enables the government to charge fees for certain publications. I look forward to hearing more about the rationale for the bill and about specifics during Committee of the Whole. Thank you, Mr. Speaker.

### Second Reading

(Bill 31, *Official Notices Publication Act*, was read a second time and referred to the Committee of the Whole House.)

### Debate on Second Reading of Bill 32

**Hon. Mrs. Anderson-Mason**, after the Speaker called for second reading of Bill 32, *An Act to Amend the Enforcement of Money Judgments Act*: Thank you again, Mr. Speaker. I am pleased to rise today for the second reading of *An Act to Amend the Enforcement of Money Judgments Act*.

Monsieur le président, la *Loi modifiant la Loi sur l'exécution forcée des jugements pécuniaires* contient une refonte complète de la législation sur l'exécution forcée des jugements. Cela remplace plusieurs lois datant des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles.

Judgment enforcement is the process that individuals and businesses can use to obtain the money that courts have decided they are entitled to. The *Enforcement of Money Judgments Act* received royal assent in 2013 but has not yet been proclaimed into force.

la *Gazette royale* est la publication des règlements, il est recommandé qu'une nouvelle loi relative aux avis officiels soit établie.

Thank you, Mr. Speaker.

**M. McKee :** Monsieur le président, la *Gazette royale* est publiée au Nouveau-Brunswick par l'Imprimeur de la Reine depuis aussi longtemps que l'on s'en souviennent, et elle fournit une mine d'informations sur les activités du gouvernement et de nombreux autres événements importants dans toute la province. Le ministre a présenté un projet de loi qui semble officialiser certaines des activités liées à la *Gazette royale* qui figuraient dans la *Loi sur l'Imprimeur de la Reine* et qui étaient prévues dans d'autres lois. Il permet également au gouvernement de percevoir des droits pour certaines publications. J'ai hâte d'en savoir plus sur la justification de ce projet de loi et sur ses détails lors de l'étude en Comité plénier. Merci, Monsieur le président.

### Deuxième lecture

(Le projet de loi 31, *Loi sur la publication des avis officiels*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité plénier.)

### Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 32

**L'hon. M<sup>me</sup> Anderson-Mason**, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 32, *Loi modifiant la Loi sur l'exécution forcée des jugements pécuniaires* : Merci encore, Monsieur le président. Je suis contente de prendre la parole aujourd'hui à l'étape de la deuxième lecture de la *Loi modifiant la Loi sur l'exécution forcée des jugements pécuniaires*.

Mr. Speaker, *An Act to Amend the Enforcement of Money Judgments Act* includes a full reform of the legislation on the enforcement of money judgments. It will replace several Acts dating from the 19th and 20th centuries.

L'exécution forcée des jugements est le processus par lequel les particuliers et les entreprises peuvent obtenir les sommes auxquelles les tribunaux ont décidé qu'ils ont droit. La *Loi sur l'exécution forcée des jugements pécuniaires* a reçu la sanction royale en 2013 mais n'est pas encore entrée en vigueur.

Une partie de ce délai est en raison de préparatifs habituels requis pour un projet de loi de cette envergure.

Another part of the delay is a result of consultations between the government and stakeholders. Some of these consultations led to the amendments that are contained in this very bill. The amendments relate to retirement funds, that is, registered retirement savings plans, registered retirement income funds, and deferred profit-sharing plans. At present, the Act creates a partial exemption for retirement funds. Retirement funds are exempt from realization to the extent that they are necessary to meet the reasonable needs of the judgment debtor and his or her dependants. This means that a sheriff can seize a retirement fund and collect a portion of its value to pay the judgment creditor.

Les modifications proposées créent une exemption complète pour les caisses de retraite.

14:30

Under the new provisions, the sheriff will not be allowed to seize any portion of a retirement fund. The reason for making retirement funds completely exempt from seizure is fairness. Pensions are completely exempt from seizure. Many New Brunswickers do not have a pension, and they save for their retirement through RRSPs.

These amendments will allow the government to move forward with the proclamation of the Act, which will greatly improve the judgment enforcement system in the province of New Brunswick.

Merci, Monsieur le président.

**Mr. McKee:** Mr. Speaker, it would appear that many of the amendments in this bill deal with the correction of terminology between the English and the French versions in addition to addressing the issues surrounding the retirement funds and how those will be dealt with. I look forward to asking further questions on this and diving deeper into these changes to determine whether there are any other substantive changes in the bill when we go to Committee of the Whole. Thank you very much, Mr. Speaker.

Part of the delay is because of the usual preparations required for a bill of this significance.

Une autre partie du retard est attribuable aux consultations menées entre le gouvernement et les parties prenantes. Certaines de ces consultations ont donné lieu aux modifications contenues dans le projet de loi. Ces modifications ont trait aux caisses de retraite, à savoir les régimes enregistrés d'épargne-retraite, les fonds enregistrés de revenu de retraite et les régimes de participation différée aux bénéficiaires. À l'heure actuelle, la loi prévoit une exemption partielle pour les caisses de retraite. Les caisses de retraite sont exemptées de la réalisation dans la mesure où elles sont nécessaires à la satisfaction des besoins raisonnables du débiteur judiciaire et des personnes à sa charge. Cela signifie qu'un shérif peut saisir une caisse de retraite et en recouvrer une partie de la valeur pour payer le créancier judiciaire.

The proposed amendments create a full exemption for retirement funds.

En vertu des nouvelles dispositions, le shérif ne sera autorisé à saisir aucune partie d'une caisse de retraite. La raison pour laquelle les caisses de retraite sont totalement exemptées de saisie est l'équité. Les pensions sont totalement exemptées de saisie. Bien des gens du Nouveau-Brunswick n'ont pas de pension et épargnent pour leur retraite au moyen de REER.

Les modifications permettront au gouvernement d'aller de l'avant avec la proclamation de la loi, ce qui améliorera grandement le système d'exécution forcée des jugements dans la province du Nouveau-Brunswick.

Thank you, Mr. Speaker.

**M. McKee :** Monsieur le président, il semblerait que bon nombre des modifications contenues dans le projet de loi visent à corriger des divergences terminologiques entre les versions anglaise et française, en plus de traiter des questions relatives aux caisses de retraite et de la manière dont celles-ci seront gérées. J'ai hâte de poser d'autres questions à ce sujet et d'approfondir de tels changements afin de déterminer s'il y a d'autres modifications de fond dans

### Second Reading

(**Mr. Speaker** put the question, and Bill 32, *An Act to Amend the Enforcement of Money Judgments Act*, was read a second time and referred to the Committee of the Whole House.)

### Comité plénier

(**Le président** de la Chambre quitte le fauteuil, et la Chambre se forme en Comité plénier.)

**M<sup>me</sup> M. LeBlanc** prend le fauteuil au bureau du comité.)

### Projet de loi 20

**La présidente**, à l'appel du projet de loi 20, *Loi de 2019 portant correction de lois* : Madame la ministre, voulez-vous inviter vos... Parfait. Nous allons prendre une pause de cinq minutes.

(La séance est suspendue à 14 h 33.)

La séance reprend à 14 h 36, avec **M. C. Chiasson** dans le fauteuil.)

14:35

**Mr. Chairman**: I call the meeting back to order. I now recognize the minister. Would you have any opening statements? Are you introducing your staff?

**Hon. Mrs. Anderson-Mason**: First, I want to thank all of my staff for attending because I suspect that there is going to be a great deal of questions on this very exciting legislation that we are introducing today. If this is half as exciting as it was in estimates, then bring on the rest of the afternoon.

**Mr. Chairman**: All right, are there questions?

**Mr. McKee**: Amending legislation is very important work. We have to make sure that the commas are in the right place because, as I said the last time, at second reading, if a lawyer can find a loophole, they

le projet de loi lorsque nous passerons en Comité plénier. Merci beaucoup, Monsieur le président.

### Deuxième lecture

(**Le président** met la question aux voix ; le projet de loi 32, *Loi modifiant la Loi sur l'exécution forcée des jugements pécuniaires*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité plénier.)

### Committee of the Whole

(**Mr. Speaker** vacated the chair, the House going into Committee of the Whole.)

**Ms. M. LeBlanc** took the chair at the committee table.)

### Bill 20

**Madam Chair**, after Bill 20, *Statute Law Amendment Act 2019*, had been presented: Minister, would you like to invite your... Perfect. We are going to take a five-minute break.

(The committee recessed at 2:33 p.m.)

The committee resumed at 2:36 p.m., with **Mr. C. Chiasson** in the chair.)

**Le président** : La séance reprend. Je donne maintenant la parole à la ministre. Avez-vous une déclaration liminaire à faire? Souhaitez-vous présenter les membres de votre personnel?

**L'hon. M<sup>me</sup> Anderson-Mason** : Tout d'abord, je tiens à remercier l'ensemble des membres de mon personnel d'être présents, car je pense qu'il y aura beaucoup de questions sur la mesure législative très excitante que nous présentons aujourd'hui. Si le débat est ne serait-ce qu'à moitié aussi passionnant que celui sur les prévisions budgétaires, je suis alors prête à passer le reste de l'après-midi ici.

**Le président** : Très bien, y a-t-il des questions?

**M. McKee** : La modification des mesures législatives est un travail très important. Nous devons nous assurer que les virgules sont bien placées, car, comme je l'ai dit la dernière fois à l'étape de la deuxième lecture, si un avocat trouve une faille, il l'exploitera jusqu'au

will litigate it to death and make a living doing that. We are here to make sure that everything is firmed up.

Mr. Chairman, I understand that this bill is primarily housekeeping to update statutes, correct efficiencies, and ensure consistency. Could the minister provide a bit more background on the bill and the process that was undertaken leading up to it? Thank you.

**Hon. Mrs. Anderson-Mason:** Thank you very much for that question. I am pleased to inform the member opposite, through the chairman, that this work has been long-running. It has been going on since 2008, and there has been extensive consultation with many departments.

As you can see, many departments are affected by the changes being made with this legislative scheme. So, this is more than just typos. This is clarification. This is updating. I have referred to it as housekeeping, but, as the member opposite, through the chairman, understands, it is much more important than that. I can assure the member opposite that all departments were consulted through this process to see whether there are any changes that needed to be considered.

**Mr. McKee:** One of my questions, Mr. Chairman, for the minister, was going to be about who was consulted on this, including perhaps the Law Society or the judiciary. How was that process undertaken, including consultation with the departments?

14:40

**Hon. Mrs. Anderson-Mason:** It is actually the departments and their policy shops that are consulted in this process, not the judiciary or the Law Society. Now, had this been a situation where we were actually amending the rules of court, then there would have been a different process in that we would have been consulting with other individuals and stakeholders, but this is something that really is very specific to the individual departments that are being affected by the legislative changes. Thank you.

bout et en fera son gagne-pain. Nous sommes ici pour nous assurer que tout est bien ficelé.

Monsieur le président, je comprends que le projet de loi est principalement d'ordre administratif afin de mettre à jour les lois, de corriger les lacunes et d'assurer la cohérence. La ministre pourrait-elle nous donner un peu plus de contexte sur le projet de loi et le processus qui a mené à son élaboration? Merci.

**L'hon. M<sup>me</sup> Anderson-Mason :** Merci beaucoup pour la question. J'ai le plaisir d'informer le député d'en face, par l'entremise du président, que le travail est en cours depuis longtemps. Il a débuté en 2008 et a donné lieu à une vaste consultation auprès de nombreux ministères.

Comme vous pouvez le constater, de nombreux ministères sont concernés par les modifications apportées par la mesure législative. Il ne s'agit donc pas simplement de corrections typographiques. Il s'agit d'une clarification. Il s'agit d'une mise à jour. J'ai dit qu'il s'agit d'une mesure législative d'ordre administratif, mais, comme le député d'en face le comprend, par l'entremise du président, elle est bien plus importante que cela. Je peux assurer au député d'en face que tous les ministères ont été consultés au cours du processus afin de déterminer s'il y avait des modifications à envisager.

**M. McKee :** L'une de mes questions, Monsieur le président, à l'intention de la ministre devait porter sur les personnes consultées sur le sujet, y compris peut-être le Barreau ou la magistrature. Comment le processus s'est-il déroulé, y compris la consultation des ministères?

**L'hon. M<sup>me</sup> Anderson-Mason :** Ce sont en fait les ministères et leurs services chargés des politiques qui sont consultés dans le cadre du processus en question, et non la magistrature ou le Barreau. Or, s'il s'était agi d'une situation où nous aurions réellement modifié les règles de procédure, le processus aurait alors été différent, dans la mesure où nous aurions consulté d'autres personnes et parties prenantes, mais il s'agit ici de modifications qui concernent très spécifiquement les ministères concernés par de tels changements législatifs. Merci.

**Mr. McKee:** Mr. Chairman, is each department urged to review the legislation under its responsibility?

**Hon. Mrs. Anderson-Mason:** I find this quite an interesting answer, so I am particularly pleased that the member opposite asked the question. Through the chair, I would like to have the opportunity to respond to that. We have a wonderful department at the Office of the Attorney General and the Department of Justice, and I can inform the member opposite that the majority of these changes—I believe all but one—were actually found through the staff of the Office of the Attorney General.

**Mr. McKee:** Is it the Office of the Attorney General that coordinates the efforts with the departments? Mr. Chairman, the first Act that is being amended is the *Archives Act*. Why are these particular terms being changed? Is it to replace the old terminology, such as “school board”, that would be no longer found in another Act?

**Hon. Mrs. Anderson-Mason:** Well, specifically, with respect to the *Archives Act*, paragraphs 10(3)(g.2) and 10(3)(g.3), still refer to the *Schools Act* and entities created by that Act, such as school boards and community boards. As the member opposite likely is aware, the *Schools Act* was repealed in 1990 and replaced by the *Education Act*. We need to update these references in order to take into account the new Act and its new structure. Now, with respect to subsection 10.3(4), it makes a cross-reference to a repealed section, so we need to cross out that cross-reference.

**Mr. McKee:** Thank you, minister, through the chair, for that clarification. Reviewing this bill, would the minister be able to tell us how many of the proposed changes would be substantive in nature?

**Hon. Mrs. Anderson-Mason:** Would the member opposite please clarify what “substantive in nature” means in his opinion?

**Mr. McKee:** Well, there are a number of sections, such as those just mentioned, where we are changing definitions or references to old Acts that no longer exist and are updating them with new Acts, such as with the “school board”, which has been changed to

**M. McKee :** Monsieur le président, chaque ministère est-il incité à examiner les mesures législatives relevant de sa compétence?

**L'hon. M<sup>me</sup> Anderson-Mason :** Je trouve très intéressant de répondre à une telle question, et je suis donc particulièrement contente que le député d'en face l'ait posée. Par l'entremise de la présidence, j'aimerais avoir l'occasion d'y répondre. Nous disposons d'un excellent service au sein du Cabinet du procureur général et du ministère de la Justice, et je peux informer le député d'en face que la majorité des modifications, à savoir toutes sauf une, je crois, ont en fait été déterminées par le personnel du Cabinet du procureur général.

**M. McKee :** Est-ce le Cabinet du procureur général qui coordonne les efforts de concert avec les ministères? Monsieur le président, la première loi qui fait l'objet d'une modification est la *Loi sur les archives*. Pourquoi les termes en question sont-ils modifiés? Est-ce pour remplacer l'ancienne terminologie, telle que « conseil scolaire », qui ne figurerait plus dans une autre loi?

**L'hon. M<sup>me</sup> Anderson-Mason :** Eh bien, plus précisément, en ce qui concerne la *Loi sur les archives*, les alinéas 10(3)g.2) et 10(3)g.3) font toujours référence à la *Loi scolaire* et aux entités créées par cette loi, telles que les conseils scolaires et les comités scolaires. Comme le député d'en face le sait sans doute, la *Loi scolaire* a été abrogée en 1990 et remplacée par la *Loi sur l'éducation*. Nous devons mettre à jour de telles références afin de tenir compte de la nouvelle loi et de sa nouvelle structure. En ce qui concerne le paragraphe 10.3(4), il renvoie à un article abrogé, de sorte que nous devons supprimer un tel renvoi.

**M. McKee :** Merci, Madame la ministre, par l'entremise de la présidence, pour une telle précision. La ministre serait-elle en mesure de nous dire combien des modifications proposées dans le projet de loi seraient de nature substantielle?

**L'hon. M<sup>me</sup> Anderson-Mason :** Le député d'en face pourrait-il préciser ce qu'il entend par « de nature substantielle »?

**M. McKee :** Eh bien, il y a un certain nombre d'articles, comme ceux qui viennent d'être mentionnés, où nous modifions des définitions ou des références à d'anciennes lois qui n'existent plus et où nous les actualisons en fonction de nouvelles lois,

“district education council”. That would not necessarily be substantive. It is just an update to conform to other legislation. There are a lot of sections here that update other . . . In relation to other legislation, there have been some definitions that have been changed, new words that are more precisely formed, or old words that have been switched out. I am not sure. I am thinking of “buccal” versus “bucco-dentaire” in the French version, and whether that is substantive in nature or whether it was just a word from the profession that was recommended to change. I am thinking of whether there are other changes that are more substantive in terms of the new law and not just updating the old one.

**Hon. Mrs. Anderson-Mason:** There are zero new laws being added here, and I would submit that the changes that are being made are not substantive. It may very well be, in the member opposite’s subjective opinion, that it is substantive. However, the position of the department is that these are not substantive in nature, and it is for that reason that they have all been put together for the purpose of the introduction of this legislation.

14:45

**Mr. McKee:** With respect to the change that I mentioned, the word that is used for “buccal” and “bucco-dentaire”, I think the definition stays the same. Why was the word changed?

**Hon. Mrs. Anderson-Mason:** It is simply a modernization of the term in the profession.

**Mr. McKee:** Could you explain the nature of the changes related to the *Coroners Act* as they apply to oaths and juries?

**Hon. Mrs. Anderson-Mason:** Thank you very much for that question with respect to the *Coroners Act*. Section 19 of the *Coroners Act* currently states that jurors and witnesses are sworn in in the same manner as in the rules of the Court of Queen’s Bench of New Brunswick. I am saying that . . . I have my fingers going here with parentheses. This is inaccurate. Jurors are sworn in, as the member opposite likely is aware, in accordance with the *Jurors Act*. Witnesses are

comme pour l’expression « conseil scolaire », qui a été remplacée par « conseil d’éducation de district ». Cela ne serait pas nécessairement de nature substantielle. Il s’agit simplement d’une mise à jour visant à se conformer à d’autres mesures législatives. Il y a ici beaucoup d’articles qui actualisent d’autres . . . Quant à d’autres mesures législatives, certaines définitions ont été modifiées, de nouveaux termes ont été formulés avec plus de précision ou d’anciens termes ont été remplacés. Je ne suis pas sûr. Je pense à la différence entre « buccal » et « bucco-dentaire » dans la version française, et je me demande si cela est de nature substantielle ou s’il s’agit simplement d’un terme professionnel dont le changement a été recommandé. Je me demande s’il y a d’autres changements plus substantiels dans la nouvelle loi et non pas simplement une mise à jour de l’ancienne.

**L’hon. M<sup>me</sup> Anderson-Mason :** Aucune nouvelle loi n’est ajoutée ici, et je soutiens que les modifications apportées ne sont pas substantielles. Il se peut très bien que, selon l’opinion subjective du député d’en face, elles le soient. Cependant, la position du ministère est qu’elles ne sont pas de nature substantielle, et c’est pour cette raison qu’elles ont toutes été regroupées en vue du dépôt de la présente mesure législative.

**M. McKee :** En ce qui touche la modification que j’ai mentionnée, la transition de « buccal » à « bucco-dentaire », je pense que la définition reste la même. Pourquoi ce terme a-t-il été modifié?

**L’hon. M<sup>me</sup> Anderson-Mason :** Il s’agit simplement d’une modernisation du terme utilisé dans la profession.

**M. McKee :** Pourriez-vous expliquer la nature des modifications apportées à la *Loi sur les coroners* en ce qui concerne les serments et les juries?

**L’hon. M<sup>me</sup> Anderson-Mason :** Merci beaucoup pour une telle question concernant la *Loi sur les coroners*. L’article 19 de la *Loi sur les coroners* stipule actuellement que les jurés et les témoins prêtent serment de la même manière que le prévoient les règles de la Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick. Je dis que . . . Je fais des parenthèses avec mes doigts. C’est inexact. Les jurés prêtent serment, comme le député d’en face le sait sans doute, conformément à la *Loi sur les jurés*. Les témoins

sworn in in accordance with the *Evidence Act*. We needed to make this correction.

Furthermore, jurors and witnesses can now make an oath or an affirmation, so we needed to modernize the wording throughout the Act. I am sure the member opposite, through the chair, is very aware of this process. I hope that is a satisfactory explanation to the member opposite.

**Mr. McKee:** Thank you. I am aware of what the changes are and what the meanings are, but this is also for the benefit of the people watching at home or those who are not in the profession and might not understand all the terminology.

(Interjections.)

**Mr. McKee:** There are thousands of people watching at home.

With respect to the *Fish and Wildlife Act*, are those changes in terminology related to other statutes?

**Hon. Mrs. Anderson-Mason:** Although there were other changes made, the only change with respect to the *Fish and Wildlife Act* that would be in reference to a different Act would be subsection 57(1), which refers to the *Fish Inspection Act*. That Act was repealed in 1998, and we need to replace the reference with a reference to the Maritime Provinces fishing regulations under the *Fisheries Act* of Canada. Thank you.

**Mr. McKee:** Thank you to the minister, through the chair. That was one of my questions. I was going to ask whether that Act has been repealed and will be replaced. Thank you for that.

I am going to close, but I want to question the wording in a few items. I am looking at page 10 of the bill, under the heading *Fish and Wildlife Act*, subsection 11(1). That is the first section under the heading *Fish and Wildlife Act*. It states:

**11(1) Section 23 of the French version of the Fish and Wildlife Act . . . is amended by striking out “sans**

prêtent serment conformément à la *Loi sur la preuve*. Nous devons apporter une telle correction.

De plus, les jurés et les témoins peuvent désormais prêter serment ou faire une affirmation, de sorte que nous devons moderniser le libellé dans l'ensemble de la loi. Je suis sûre que le député d'en face, je le dis par l'entremise de la présidence, connaît très bien le processus. J'espère qu'une telle explication satisfait le député d'en face.

**M. McKee :** Merci. Je sais en quoi consistent les changements et ce qu'ils signifient, mais mes questions servent également les intérêts des gens qui regardent à domicile ou de ceux qui ne sont pas de la profession et qui pourraient ne pas comprendre toute la terminologie.

(Exclamations.)

**M. McKee :** Des milliers de personnes regardent à domicile.

En ce qui concerne la *Loi sur le poisson et la faune*, les changements de terminologie proposés sont-ils liés à d'autres lois?

**L'hon. M<sup>me</sup> Anderson-Mason :** Bien que d'autres modifications aient été apportées, la seule modification concernant la *Loi sur le poisson et la faune* qui ferait référence à une autre loi serait le paragraphe 57(1), qui fait référence à la *Loi sur l'inspection du poisson*. Cette loi a été abrogée en 1998, et nous devons remplacer une telle référence par une référence au *Règlement de pêche des provinces maritimes* en vertu de la *Loi sur les pêches* du Canada. Merci.

**M. McKee :** Je remercie la ministre par l'entremise du président. C'était l'une de mes questions. J'allais demander si la loi mentionnée avait été abrogée et sera remplacée. Merci pour la précision.

Je vais conclure, mais je souhaite soulever quelques questions concernant le libellé de certains points. Je me réfère à la page 10 du projet de loi, sous la rubrique *Loi sur le poisson et la faune*, paragraphe 11(1). Il s'agit du premier paragraphe sous cette rubrique. Il stipule :

**11(1) L'article 23 de la version française de la Loi sur le poisson et la faune [...] est modifié par la suppression de « sans se rendre coupables [...] » et**

*se rendre coupables . . . and substituting “sans être passibles de poursuite pour intrusion illicite”.*

I am wondering how that matches up with the English version that is not being amended. The English version of that section is not being amended. I will have to check. From my French understanding, I would submit that the meanings would not be the same. If I can pull that up . . .

14:50

**Hon. Mrs. Anderson-Mason:** I will ask you to allow me just a moment to bring up the English version.

Thank you for allowing me the opportunity to review the English version one more time before providing you with my answer.

The French version of section 23 of the Act includes the term “sans se rendre coupables d’intrusion illicite”. Thank you also for listening to my very challenging French. It is our opinion that this is the equivalent of saying “making themselves guilty of trespass”, which can be liable for trespass but not guilty of trespass. We felt that that needed to be replaced in French with the term “sans être passibles de poursuite pour intrusion illicite”. It was our opinion and the opinion of the department that this was actually an improvement and a closer matching with the English wording.

**Mr. McKee:** I was on the other side. When I read “liable for trespass”, to me, that means “guilty of trespass”, whereas the French that you are proposing, “sans être passibles de poursuite”, means “without being liable for prosecution for trespass”. You are not guilty while you are being prosecuted. That, I find, is as little bit of a nuance in that term.

The other issue I have is at the bottom of page 11. Under “*Foreign Resident Corporation Act*”, it reads, in English, “Before the date of application under section 2”. Then, if you look in the French version that is being proposed, you will see that it reads “Avant de présenter une demande en vertu de l’article 2”. In the English version, we are talking about a specific time, “before the date of application”, whereas in the French version, all we are saying is “before presenting your

*son remplacement par « sans être passibles de poursuite pour intrusion illicite ».*

Je me demande comment cela correspond à la version anglaise qui n’est pas modifiée. La version anglaise de la disposition en question n’est pas modifiée. Je vais devoir vérifier. D’après ma compréhension du français, je dirais que les sens ne seraient pas les mêmes. Si je peux trouver cela...

**L’hon. M<sup>me</sup> Anderson-Mason :** Je vous demande de bien vouloir m’accorder un instant pour consulter la version anglaise.

Merci de me permettre de relire la version anglaise une fois de plus avant de vous donner ma réponse.

La version française de l’article 23 de la loi comprend la formulation « sans se rendre coupables d’intrusion illicite ». Merci également d’écouter mon français très approximatif. Nous estimons que cela équivaut à dire « se rendre coupables d’intrusion illicite », ce qui peut engager la responsabilité pour intrusion illicite mais ne constitue pas une culpabilité pour intrusion illicite. Nous avons estimé qu’un tel énoncé devait être remplacé en français par la formulation « sans être passibles de poursuite pour intrusion illicite ». Nous étions d’avis, tout comme le ministère, qu’il s’agissait en fait d’une amélioration et d’une correspondance plus fidèle avec le libellé anglais.

**M. McKee :** J’étais de l’autre côté. Quand je lis « coupables d’intrusion illicite », pour moi, cela signifie « coupables d’intrusion illicite », alors que le libellé français que vous proposez, « sans être passibles de poursuite », signifie « sans être passibles de poursuite pour intrusion illicite ». On n’est pas coupable en faisant l’objet de poursuites. Je trouve qu’il y a là une petite nuance dans une telle expression.

L’autre point qui me pose problème se trouve au bas de la page 11. Sous « *Loi sur les personnes morales étrangères résidentes* », on lit, en anglais, « Before the date of application under section 2 ». Or, si on regarde la version française proposée, on voit qu’il est écrit « Avant de présenter une demande en vertu de l’article 2 ». Dans la version anglaise, nous parlons d’un moment précis, soit « Before the date of application », alors que, dans la version française, nous disons simplement « Avant de présenter une

application”. I find that it does not add up on both sides.

**Hon. Mrs. Anderson-Mason:** We are opposites, as I am sure you understand. It does not have to be . . . How do I put this? We may have to agree to disagree, which is certainly a great deal of fun for me and for the member opposite. For those of us in the profession that we come from, this is how we make our living—by disagreeing. I hope it is not that way here in the House, though; I hope we can agree on something.

I can assure the member opposite that these revisions have been run through jurilinguistics, a term I am not even completely familiar with. Various editors and legislative counsel would humbly disagree with your submission today.

**Mr. McKee:** Mr. Chairman, that concludes my questions. I want to thank the minister and staff within her department, the staff from legislative branches who are here today, for doing excellent work going through pages and pages of legislation. It can be quite tedious, so I appreciate their work and thank them for answering my very important questions here today. Thank you.

**Mr. Chairman:** Thank you, member. Are there any further questions?

14:55

**Mr. G. Arseneault:** Thank you, Mr. Chair. I would be remiss if I did not take the opportunity to ask a few questions of the honourable minister here in the House. Through you, I would like to thank her and her staff for being here.

In the preamble by the minister, I noted that much of the bill has to do with housekeeping, the translation of certain terms, and the updating and modernizing of terms. I am still concerned because it mentions some key areas of amendments, and I just want to make sure that I am clear that there are no substantive changes going on in those areas. One of the areas that always intrigues me when I see it is the *Political Process Financing Act*. I am just wondering whether the minister could assure the House and me that there is

demande ». Je trouve qu’il n’y a pas correspondance entre les deux libellés.

**L’hon. M<sup>me</sup> Anderson-Mason :** Nous sommes aux antipodes, comme vous le comprenez, je suis sûre. Cela ne doit pas nécessairement être... Comment dire? Nous devons peut-être accepter d’être en désaccord, ce qui est certainement très amusant pour moi et pour le député d’en face. Pour ceux d’entre nous qui exerçons la profession dont nous provenons, c’est ainsi que nous gagnons notre vie, à savoir en étant en désaccord. J’espère toutefois qu’il n’en va pas de même ici, à la Chambre ; j’espère que nous pourrions nous mettre d’accord sur quelque chose.

Je peux assurer au député d’en face que les révisions ont été soumises à une analyse jurilinguistique, une expression que je ne saisis pas moi-même complètement. Divers rédacteurs et conseillers législatifs ne seraient pas tout à fait d’accord avec votre argumentation d’aujourd’hui.

**M. McKee :** Monsieur le président, voilà qui conclut mes questions. Je tiens à remercier la ministre et le personnel de son ministère, les membres du personnel des services législatifs qui sont ici aujourd’hui, pour l’excellent travail qu’ils ont accompli en parcourant des pages et des pages de mesures législatives. Cela peut être assez fastidieux, de sorte je leur sais gré de leur travail et je les remercie d’avoir répondu à mes questions très importantes ici aujourd’hui. Merci.

**Le président :** Merci, Monsieur le député. Y a-t-il d’autres questions?

**M. G. Arseneault :** Merci, Monsieur le président. Je m’en voudrais de ne pas saisir l’occasion pour poser quelques questions à la ministre à la Chambre. Par votre entremise, je tiens à la remercier, ainsi que son personnel, d’être présents.

Dans les remarques liminaires de la ministre, j’ai noté qu’une grande partie du projet de loi concerne des questions d’ordre administratif, la traduction de certains termes ainsi que la mise à jour et la modernisation de la terminologie. Je reste toutefois préoccupé, car elles mentionnent certains domaines clés de modification, et je tiens simplement à m’assurer qu’il n’y a pas de changements substantiels dans ces domaines. L’un des éléments qui m’intrigue toujours lorsque je le vois est la *Loi sur le financement de l’activité politique*. Je me demande simplement si

nothing substantive in that section with regard to the *Political Process Financing Act*. Thank you.

**Hon. Mrs. Anderson-Mason:** To the member opposite, through the chair, thank you very much for that question. I very much appreciate the statements made by the member opposite because I agree. Whenever there are changes like this made, we should look at them in all seriousness and in great detail. We do not want something changed that should not be changed. I appreciate the amount of time that the members opposite have put into their questions.

With regard to the specific question of the *Political Process Financing Act*, if it pleases the member opposite, I will go through the changes. They are only very minor in nature. The French versions of sections 44.1 and 46 both include outdated terms. The term “l’association de district enregistrée” has since been replaced by “l’association de circonscription enregistrée”, but consequential amendments to sections 44.1 and 46 were actually missed, so it needs to be corrected. But those are the only changes with respect to that Act.

**Mr. G. Arseneault:** Through you, chair, I thank the minister for that answer. I appreciate that. Another area is in my portfolio itself. As the minister would probably know, there has been some debate with regard to student financing. It is a difference in philosophy, I gather, but also a difference in the financing of certain programs. Again, I ask whether the minister can reassure me or reassure the members who are watching here in the Assembly that there are no substantive changes in the *Post-Secondary Student Financial Assistance Act* that is mentioned here.

**Hon. Mrs. Anderson-Mason:** If it pleases the member opposite, through the chair, would he prefer that I go through all the changes with respect to the *Post-Secondary Student Financial Assistance Act*? There are basically three changes. Our position would be that none of them were particularly substantive, but

la ministre pourrait assurer à la Chambre et à moi-même qu’il n’y a rien de substantiel dans la disposition qui concerne la *Loi sur le financement de l’activité politique*. Merci.

**L’hon. M<sup>me</sup> Anderson-Mason :** À l’intention du député d’en face par l’entremise de la présidence, merci beaucoup pour une telle question. J’apprécie beaucoup les remarques formulées par le député d’en face, car je suis d’accord avec lui. Chaque fois que des modifications du genre sont apportées, nous devons les examiner avec le plus grand sérieux et dans les moindres détails. Nous ne voulons pas que soit modifié ce qui ne devrait pas l’être. Je sais gré aux parlementaires d’en face du temps qu’ils ont consacré à leurs questions.

En ce qui concerne la question spécifique de la *Loi sur le financement de l’activité politique*, si le député d’en face le souhaite, je vais passer en revue les modifications. Elles sont seulement de nature très mineure. Les versions françaises des articles 44.1 et 46 contiennent toutes deux des expressions périmées. L’expression « l’association de district enregistrée » a depuis été remplacée par « l’association de circonscription enregistrée », mais les modifications corrélatives aux articles 44.1 et 46 n’ont en fait pas été apportées, de sorte qu’il faut corriger une telle situation. Ce sont là toutefois les seules modifications concernant la loi en question.

**M. G. Arseneault :** Par votre entremise, Monsieur le président, je remercie la ministre pour sa réponse. Je l’apprécie. Un autre domaine concerne mon propre secteur de responsabilités. Comme la ministre le sait probablement, il y a eu un débat au sujet du financement des études. Il s’agit d’une divergence de principes, si je comprends bien, mais aussi d’une divergence concernant le financement de certains programmes. Je demande à nouveau si la ministre peut me rassurer, ou rassurer les parlementaires qui nous regardent ici à l’Assemblée, sur le fait qu’il n’y a pas de changements substantiels dans la *Loi sur l’aide financière aux étudiants du postsecondaire* mentionnée ici.

**L’hon. M<sup>me</sup> Anderson-Mason :** Si le député d’en face le souhaite, par l’entremise de la présidence, préférerait-il que je passe en revue toutes les modifications apportées à la *Loi sur l’aide financière aux étudiants du postsecondaire*? Il y a essentiellement trois modifications. Notre position est qu’aucune d’entre elles n’est particulièrement

if it pleases the member opposite, I could certainly go through them in detail for him.

**Mr. G. Arseneault:** Thank you, chair, through you to the minister. No, that is okay. I take the minister's word that there is nothing substantive in here. That is good. That is fine with me. I have another question following that.

The next line has to do with the regulations under the *Post-Secondary Student Financial Assistance Act*. Those regulations would be a concern of mine as well. The minister, through you, chair, could look at that and give us assurance that there is nothing substantive in that one as well.

**Hon. Mrs. Anderson-Mason:** I am actually going to revisit the answer that I originally gave. As the member is likely aware, there is only one change made to the Act but there are two with respect to the regulations. I am actually going to answer the question that was previously asked first, which is that under the *Post-Secondary Student Financial Assistance Act*, it was subparagraph 16(a)(iii) of the Act that was changed. It made reference to the Canada Millennium Bursary, but that no longer exists, so that needs to be deleted in the reference.

With respect to the regulations, yes, there were some changes made. In New Brunswick Regulation 2007-78—you can imagine how old this might be—made under this Act, the French term “contenu d'un programme régulier à temps plein” is defined for the purposes of the Act and the regulation, but it does not reflect the content of the definition. The defined term needs to be replaced with “charge normale de cours à temps plein”. Furthermore, the Act currently provides for a term other than the one defined in the regulation. For consistency and clarity purposes, the French versions of the Act and of the regulation has to be amended to refer to “charge normale de cours à temps plein”.

15:00

Now, I will get into a little more detail because there were some other issues with respect to Regulation 2010-112. The Act established an appeals board called the Designation Appeal Board or “Comité d'appel de désignation”. The French version of the board's name needs to be changed for consistency with the federal legislation. In French, the federal entity does the

substantielle, mais, si le député d'en face le souhaite, je peux bien sûr les lui présenter en détail.

**M. G. Arseneault :** Merci, Monsieur le président, par votre entremise. à la ministre. Non, ça va. Je me fie à la parole de la ministre lorsqu'elle affirme qu'il n'y a rien de substantiel ici. C'est bien. Cela me convient. J'ai une autre question sur le sujet.

La ligne suivante concerne les règlements pris en vertu de la *Loi sur l'aide financière aux étudiants du postsecondaire*. Ces règlements me préoccupent également. La ministre, par votre entremise, Monsieur le président, pourrait-elle examiner cela et nous donner l'assurance qu'il n'y a rien de substantiel là non plus?

**L'hon. M<sup>me</sup> Anderson-Mason :** Je vais en fait revenir sur la réponse que j'ai donnée initialement. Comme le député le sait sans doute, une seule modification a été apportée à la loi, mais il y en a deux concernant les règlements. Je vais d'abord répondre à la question qui a été posée précédemment, à savoir que, dans le cadre de la *Loi sur l'aide financière aux étudiants du postsecondaire*, c'est le sous-alinéa 16a)(iii) de la loi qui a été modifié. Il faisait référence à la Bourse générale du millénaire, qui n'existe plus, de sorte qu'il faut supprimer une telle référence.

En ce qui concerne les règlements, oui, des modifications y ont été apportées. Dans le Règlement du Nouveau-Brunswick 2007-78 — on peut imaginer à quel point il est ancien — pris en vertu de la loi en question, l'expression française « contenu d'un programme régulier à temps plein » est définie aux fins de la loi et du règlement, mais elle ne reflète pas le contenu de la définition. L'expression définie doit être remplacée par « charge normale de cours à temps plein ». De plus, la loi contient actuellement une expression différant de celle définie dans le règlement. Par souci de cohérence et de clarté, les versions françaises de la loi et du règlement doivent être modifiées pour faire référence à la « charge normale de cours à temps plein ».

Je vais maintenant entrer un peu plus dans les détails, car il y avait d'autres problèmes concernant le Règlement 2010-112. La loi a institué un comité d'appel appelé « Designation Appeal Board » ou « Comité d'appel de désignation ». La version française du nom de ce comité doit être modifiée pour assurer la cohérence avec la mesure législative

designation, and the provincial entity deals with “l’agrément”. Is that correct?

(Interjections.)

**Hon. Mrs. Anderson-Mason:** The appeal board’s name is therefore wrong, and it needs to be changed to “Comité d’appel de l’agrément”. Changes from “désignation” to “agrément” need to be made throughout the Act and the regulation as well, and that is with respect to Regulation 2010-112 under the *Personal Health Information Privacy and Access Act* as a consequential amendment.

I appreciate that the member opposite is granting me such leave to be able to read many of these answers, which is, in my opinion, necessary given the broad spectrum of changes that were made under this Act. Thank you.

**Mr. G. Arseneault:** Thank you, through the chair, to the minister. Thank you very much for the very good answer. My next question has to do with the overall bill, Bill 20. There are a lot of changes in there, and I agree that a lot of them are housekeeping. A lot of them have to do with the terminology in French and English.

I also noticed that, in the bill, there are a lot of references to boards and things of that. Can the minister assure the House and me that there have been no changes to the roles and responsibilities of any of those boards that are designated in Bill 20? It is quite a sweeping bill. It may be hard to get into some of the details. I am just wondering if there are any changes to the roles and responsibilities. Are there any changes to the manner of appointment to these boards, whether they be regulatory boards or just appeals boards, as the minister has just mentioned? I ask that question of the minister.

**L’hon. M<sup>me</sup> Anderson-Mason :** Absolument.

There have been no substantive changes made. As you can see in the examples that we have given, there have been some rectifications with respect to names and

fédérale. En français, comme l’entité fédérale s’occupe de l’agrément, l’entité provinciale doit s’occuper de « l’agrément ». Est-ce exact?

(Exclamations.)

**L’hon. M<sup>me</sup> Anderson-Mason :** Le nom du comité d’appel est donc erroné et doit être remplacé par « Comité d’appel de l’agrément ». Les changements de « désignation » à « agrément » doivent être apportés dans l’ensemble de la loi et du règlement, et cela concerne le Règlement 2010-112 pris en vertu de la *Loi sur l’accès et la protection en matière de renseignements personnels sur la santé*, à titre de modification corrélative.

Je remercie le député d’en face de m’accorder la permission de lire bon nombre des réponses, ce qui est, à mon avis, nécessaire compte tenu de l’ampleur des modifications apportées en vertu de la loi en question. Merci.

**M. G. Arseneault :** Je remercie la ministre par l’entremise de la présidence. Merci beaucoup pour votre excellente réponse. Ma question suivante porte sur l’ensemble du projet de loi, le projet de loi 20. Celui-ci comporte de nombreuses modifications, et je conviens que beaucoup d’entre elles sont d’ordre administratif. Bon nombre d’entre elles concernent la terminologie en français et en anglais.

J’ai également remarqué que le projet de loi contient de nombreuses références à des comités et autres instances de ce type. La ministre peut-elle garantir à la Chambre et à moi-même qu’aucun changement n’a été apporté aux rôles et responsabilités des comités désignés dans le projet de loi 20? Il s’agit d’un projet de loi d’une portée considérable. Il peut être difficile d’en saisir tous les détails. Je me demande simplement s’il y a eu des changements dans les rôles et les responsabilités. Y a-t-il eu des changements dans la manière dont les membres des comités en question sont nommés, qu’il s’agisse de comités de réglementation ou simplement de comités d’appel, comme la ministre vient de le mentionner? Je pose la question à la ministre.

**Hon. Mrs. Anderson-Mason:** Absolutely.

Aucun changement substantiel n’a été apporté. Comme vous pouvez le constater dans les exemples que nous avons donnés, certaines rectifications ont été apportées en ce qui concerne les noms et la terminologie, mais, en ce qui a trait aux rôles ou aux

terminology, but as far as roles or appointments go, there have been no substantive changes of that nature.

**Mr. G. Arseneault:** Mr. Chairman, that was my final question. I would like to thank the minister and her staff for being here and for answering those questions. I really appreciate it. It gives you knowledge too, you know, when you have an opportunity to listen to the minister. I firmly believe a bill being presented is an opportunity to learn more about the process and about the content. I thank the minister and the staff, through you, Mr. Chairman.

**Mr. Chairman:** Thank you, member. Are there any further questions? Seeing none, minister, would you like to make any closing comments?

**Hon. Mrs. Anderson-Mason:** First, I want to thank my staff for being here today and for all of their hard work on the *Statute Law Amendment Act 2019*. Mostly, I also want to thank the members opposite for their careful review of this Act. It very much shows me the hard work that they have put into their jobs. I often joke that nobody pays attention to what happens over at the Office of the Attorney General. However, I can tell by the questions that were being asked today that they are very much paying attention, and I appreciate their engagement today. Thank you.

**Mr. Chairman:** Thank you, minister. I will now ask the staff to leave the Chamber.

(Bill 20, *Statute Law Amendment Act 2019*, was agreed to as presented.)

15:05

### **Bill 21**

**Mr. Chairman,** after Bill 21, *An Act to Amend the New Brunswick Income Tax Act*, had been presented: Bring in the staff, minister, at your leisure.

Monsieur le ministre, êtes-vous prêt?

nominations, il n'y a eu aucun changement substantiel d'une telle nature.

**M. G. Arseneault :** Monsieur le président, c'était ma dernière question. J'aimerais remercier la ministre et son équipe d'avoir été présentes et d'avoir répondu aux questions. Je vous en suis très reconnaissant. Cela permet aussi d'en savoir plus, vous savez, quand on a l'occasion d'entendre la ministre. Je crois fermement qu'un projet de loi présenté est l'occasion d'en apprendre davantage sur le processus et sur le contenu. Je remercie la ministre et son équipe par votre entremise, Monsieur le président.

**Le président :** Merci, Monsieur le député. Y a-t-il d'autres questions? Comme il n'y en a pas, Madame la ministre, souhaitez-vous faire quelques remarques pour conclure?

**L'hon. M<sup>me</sup> Anderson-Mason :** Tout d'abord, je tiens à remercier mon équipe d'être ici aujourd'hui et pour tout le travail acharné qu'elle a accompli sur la *Loi de 2019 portant correction de lois*. Je tiens surtout à remercier les parlementaires d'en face pour leur examen minutieux de cette loi. Cela me montre à quel point ils se sont investis dans leur travail. Je plaisante souvent en disant que personne ne prête attention à ce qui se passe au Cabinet du procureur général. Or, je peux constater, à la lumière des questions qui ont été posées aujourd'hui, que les parlementaires d'en face y prêtent une grande attention, et je leur sais gré de leur engagement aujourd'hui. Merci.

**Le président :** Merci, Madame la ministre. Je vais maintenant demander au personnel de quitter la Chambre.

(Le projet de loi 20, *Loi de 2019 portant correction de lois*, est approuvé sans amendement.)

### **Projet de loi 21**

**Le président,** à l'appel du projet de loi 21, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick* : Faites entrer le personnel, Monsieur le ministre, quand vous le souhaitez.

Minister, are you ready?

All right, I will now pass the floor over to the minister for any opening comments and to introduce his staff.

**Hon. Mr. Steeves:** Thank you, Mr. Chairman. Bill 21, *An Act to Amend the New Brunswick Income Tax Act*, is regarding the reinstatement of the tuition tax credit. I want to introduce my staff, as you suggested. I have the Deputy Minister of Finance and Treasury Board, Cheryl Hansen, here, and the Senior Economist in the Tax Policy Branch is Janice White.

Bill 21 was announced in the 2019-20 budget. This bill will reinstate the New Brunswick tuition tax credit. The proposed amendments will allow the New Brunswick tuition tax credit to be claimed on the 2019 income tax return that will be filed in 2020. I am pleased to take any questions that the opposition may have on this bill. Thank you, sir.

**M. Melanson :** Merci, Monsieur le président.

Thank you, Mr. Chairman. Thank you, minister and staff, for being here. I have a few questions regarding the bill that the minister has brought forward. Obviously, this bill is a finance bill. I get it. However, the Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour could also take part in this discussion. I know that he probably would not be allowed. With that being said, as the Finance Minister, you will certainly have the answers to our questions.

Before we begin on more specific questions, could the minister, at least in general terms, explain exactly what he is trying to accomplish with this bill?

**Hon. Mr. Steeves:** To the member opposite, through the chairman, thank you, sir, for the question. I guess the question was: What is the intent of this? Well, the intent is to re-establish and reintroduce the tuition tax credit, which the former government took away. It is designed to recognize that postsecondary education is an investment in human capital. It will help promote lifelong learning and complement other student financial supports. That is something that can be carried on throughout your life.

Très bien, je cède maintenant la parole au ministre pour toute remarque liminaire et pour qu'il présente son personnel.

**L'hon. M. Steeves :** Merci, Monsieur le président. Le projet de loi 21, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick*, porte sur le rétablissement du crédit d'impôt pour frais de scolarité. Je veux présenter mon personnel, comme vous l'avez suggéré. Je suis accompagné de la sous-ministre des Finances et du Conseil du Trésor, Cheryl Hansen, ainsi que de Janice White, économiste principale à la Direction de la politique de l'impôt.

Le projet de loi 21 a été annoncé dans le budget 2019-2020. Ce projet de loi rétablira le crédit d'impôt pour frais de scolarité du Nouveau-Brunswick. Les modifications proposées permettront de demander le crédit d'impôt pour frais de scolarité du Nouveau-Brunswick dans la déclaration de revenus de 2019 qui sera produite en 2020. Je me ferai un plaisir de répondre à toute question que l'opposition pourrait avoir au sujet du projet de loi. Merci, Monsieur.

**Mr. Melanson:** Thank you, Mr. Speaker.

Merci, Monsieur le président. Merci, Monsieur le ministre et au personnel, d'être ici. J'ai quelques questions concernant le projet de loi que le ministre a présenté. Il s'agit évidemment d'un projet de loi d'ordre financier. Je comprends. Cependant, le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail pourrait également prendre part à la discussion. Je sais qu'il ne serait probablement pas autorisé à le faire. Cela dit, en tant que ministre des Finances, vous aurez certainement les réponses à nos questions.

Avant que nous commençons à poser des questions plus spécifiques, le ministre pourrait-il, au moins en termes généraux, expliquer exactement ce qu'il cherche à accomplir avec le présent projet de loi?

**L'hon. M. Steeves :** À l'intention du député d'en face par l'entremise du président, merci, Monsieur, pour la question. Je suppose que la question était : Quel est l'intention du projet de loi? Eh bien, l'intention est de rétablir et de réinstaurer le crédit d'impôt pour frais de scolarité, que le gouvernement précédent a supprimé. Le crédit vise à reconnaître que l'enseignement postsecondaire est un investissement dans le capital humain. Il contribuera à promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie et à compléter d'autres aides

If you are not making as much money now as you expect to when you are in your forties or fifties, then you could even use the tax credit then. You can cash in on it whenever you want to in your life, and it can be cashed in either by the students or a parent, grandparent, or a guardian, somebody who promotes the student through school and helps them with their finances.

It is a great program. It is going to save a student, on average, a little over \$500. That is what should come back to a student, on average. If it goes to a parent or guardian, it may be just a dab under \$500. It is a little bit different that way, but it is a great program.

15:10

**Mr. Melanson:** Thank you for the general comments regarding the intent of the bill. I guess, for the minister to be able to table this bill . . . Could he explain to us the consultation phase in terms of what brought him and the government to table this bill? More specifically, who was consulted with regard to making this bill possible? For the groups or individuals that were consulted, what were, in general terms, their comments with regard to bringing this bill forward for our consideration?

**Hon. Mr. Steeves:** To the member opposite through the chair, thank you very much for the question. Yes, there were consultations. For our prebudget consultations, we had a number of different groups involved. Included in those were a number of student organizations and various other stakeholders. In follow-up, it has been very well received.

It was a program that we thought should never have been dropped because 48 000 people took advantage of it each year, and 87% of the people who took advantage of it earned less than \$50 000 per year. It was a fabulous program for people who were in need of the money. It can be shared either through the students or through the qualifying supporters, let's say. What a great program—87% of the people earned less than \$50 000, with 48 000 recipients. Now, we are making it retroactive to the previous two years as well.

financières aux étudiants. C'est quelque chose qui peut vous accompagner tout au long de votre vie.

Si vous ne gagnez pas autant d'argent aujourd'hui que ce à quoi vous vous attendez lorsque vous serez dans la quarantaine ou la cinquantaine, vous pourrez même utiliser alors le crédit d'impôt en question. Vous pouvez en bénéficier quand vous le souhaitez au cours de votre vie, et le crédit peut être utilisé soit par l'étudiant, soit par un parent, un grand-parent ou un tuteur, c'est-à-dire une personne qui soutient l'étudiant dans ses études et l'aide quant à ses finances.

C'est un excellent programme. Il permettra à un étudiant d'économiser en moyenne un peu plus de 500 \$. C'est ce qui devrait revenir à un étudiant en moyenne. Si le crédit va à un parent ou à un tuteur, le montant sera peut-être légèrement inférieur à 500 \$. C'est un peu différent dans un tel cas, mais c'est un excellent programme.

**M. Melanson :** Merci pour vos commentaires généraux sur l'objet du projet de loi. Je suppose que, pour que le ministre puisse déposer le projet de loi... Pourrait-il nous expliquer la phase de consultation et ce qui les ont amenés, lui et le gouvernement, à déposer un tel projet de loi? Plus précisément, qui a été consulté pour rendre ce projet de loi possible? Quels ont été, en termes généraux, les commentaires des groupes ou des personnes consultés concernant le fait de soumettre ce projet de loi à notre examen?

**L'hon. M. Steeves :** Au député d'en face par l'entremise de la présidence, merci beaucoup pour votre question. Oui, des consultations ont eu lieu. Dans le cadre de nos consultations prébudgétaires, nous avons fait appel à un certain nombre de groupes différents. Parmi ceux-ci figuraient un certain nombre d'organisations étudiantes et diverses autres parties prenantes. D'après le suivi, le projet de loi a été très bien accueilli.

Le programme en question, selon nous, n'aurait jamais dû être supprimé, car 48 000 personnes en bénéficiaient chaque année, et 87 % des personnes qui en bénéficiaient gagnaient moins de 50 000 \$ par année. C'était un programme formidable pour les personnes qui avaient besoin de cet argent. Il peut être utilisé soit par les étudiants, soit par les soutiens admissibles, disons. Quel programme formidable : 48 000 bénéficiaires, dont 87 % gagnaient moins de 50 000 \$. À présent, nous le rendons également

That will be for students. It is not so much for the supporting qualifiers, just through the rules. It is a great program.

15:15

**Mr. Melanson:** Thank you, minister, through you, Mr. Chairman. I am not at all trying to question the intent of this bill or even your right to be able to bring in this bill. That is not the issue. I am trying to find out whether, in your consultation exercise, student leaders were consulted. Were universities and community college administrations or representatives consulted? Were there any faculty associations consulted? If there were, and I hope that there were, did they tell you that this program was a good initiative to make postsecondary education more affordable and more accessible? Is that what they told you?

**Hon. Mr. Steeves:** Thank you, Mr. Chairman, through you, to the member opposite. Yes, PETL did prebudget consultations with the Student Alliance and a number of different people, and we did as well. If you want the list of the exact people who were at that consultation, I could certainly get that for you. PETL also consulted with a number of different groups, and I will read them off to you. The responses received were from the New Brunswick Student Alliance, the Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton, the Université de Moncton, the University of New Brunswick, St. Thomas University, Mount Allison University, New Brunswick Community College—CCNB and NBCC—and publicly funded universities and colleges. Yes, they were all addressed as stakeholders and were happy to receive money.

15:20

**Mr. Melanson:** I am glad, Mr. Chairman, that all of these groups and organizations were consulted and were part of the discussions. It is so important, when you make these types of policy decisions, that everybody understands the full implications of what may come.

When you consulted these groups, which of them, if any, actually suggested that you, as Finance Minister,

rétroactif pour les deux années précédentes. Cela concernera les étudiants. Cela ne concerne pas tant les soutiens admissibles, simplement en vertu des règles. C'est un excellent programme.

**M. Melanson :** Merci, Monsieur le ministre, par votre entremise, Monsieur le président. Je ne cherche absolument pas à remettre en cause l'intention du projet de loi ni même votre droit de le présenter. Ce n'est pas la question. J'essaie de savoir si, dans le cadre de votre processus de consultation, les leaders étudiants ont été consultés. Les administrations ou les représentants des universités et des collèges communautaires ont-ils été consultés? Des associations de professeurs ont-elles été consultées? Si oui, et j'espère que c'est le cas, vous ont-ils dit que le programme était une bonne initiative pour rendre l'enseignement postsecondaire plus abordable et plus accessible? Est-ce là ce qu'ils vous ont dit?

**L'hon. M. Steeves :** Merci, Monsieur le président, et merci au député d'en face par votre entremise. Oui, EPFT a mené des consultations prébudgétaires auprès de l'Alliance étudiante et plusieurs autres personnes, tout comme nous l'avons fait. Si vous souhaitez obtenir la liste précise des personnes qui ont participé à une telle consultation, je peux bien sûr vous la fournir. EPFT a également consulté plusieurs autres groupes, et je vais vous en faire l'énumération. Les réponses reçues provenaient de l'Alliance étudiante du Nouveau-Brunswick, de la Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton, de l'Université de Moncton, de l'Université du Nouveau-Brunswick, de St. Thomas University, de Mount Allison University, du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, CCNB, et du New Brunswick Community College, NBCC, ainsi que des universités et collèges financés par l'État. Oui, tous ces organismes ont été consultés en tant que parties prenantes et ont été ravis de recevoir des fonds.

**M. Melanson :** Je suis content, Monsieur le président, que tous les groupes et organismes mentionnés aient été consultés et aient pris part aux discussions. Il est tellement important, lorsqu'on prend des décisions politiques du genre, que tout le monde comprenne toutes les implications qui pourraient en découler.

Lorsque vous avez consulté les groupes en question, lesquels d'entre eux, le cas échéant, vous ont

go forward with this tuition tax credit? Did they actually suggest to you that if you were to go forward with it, you should take it away from the existing Free Tuition Program and Tuition Relief for the Middle Class?

**Hon. Mr. Steeves:** These are broad-level recommendations. You should take note, though, that the programs were not canceled. They were modified so that hundreds—or thousands—more people can take advantage of the Tuition Access Bursary. It is a multipronged approach that affects a lot of New Brunswickers. Even more New Brunswickers are now able to access money to allow them to get a postsecondary education. It is not only for people going to public universities. It is for people at private universities. It is for people studying to be paramedics at Oulton College. It is for people who want to study to be dog groomers. It is for people to do whatever they want, whatever their choice in this life is. It is about learning and going on to the next level, and that is what they are doing. We are opening it up so that those people can continue their studies at a much more reasonable financial cost to themselves.

15:25

**Mr. Melanson:** Thank you, through you, Mr. Chair. There was actually no answer to my question. Actually, I think that it was the same answer from my previous question. I am assuming, by your having no answer to my question, that there is no representative of those organizations who actually recommended that you, as a government or as a Finance Minister, actually go forward with this tuition tax credit and take it away from either the Free Tuition Program or Tuition Relief for the Middle Class. You did not say to us here today that, actually, it was recommended to you.

It would be quite interesting to understand that, when you were in opposition, you were against this change—and I totally respect that—and your mind was made up then. Your consultation process to bring

réellement suggéré, en tant que ministre des Finances, d'aller de l'avant avec le crédit d'impôt pour frais de scolarité? Vous ont-ils réellement suggéré que, si vous deviez aller de l'avant avec un tel crédit, vous devriez le prélever sur les actuels Programme des droits de scolarité gratuits et Programme d'allègement des droits de scolarité pour la classe moyenne?

**L'hon. M. Steeves :** Il s'agit de recommandations générales. Vous devez toutefois noter que les programmes mentionnés n'ont pas été supprimés. Ils ont été modifiés afin que des centaines de personnes supplémentaires, voire des milliers, puissent bénéficier du Programme d'aide aux études. Il s'agit d'une approche à plusieurs volets qui touche bien des gens du Nouveau-Brunswick. Un nombre encore plus important de gens du Nouveau-Brunswick ont désormais accès à des fonds leur permettant de suivre des études postsecondaires. Ce n'est pas réservé aux personnes qui fréquentent les universités publiques. C'est aussi pour celles qui fréquentent les universités privées. C'est pour celles qui suivent une formation de travailleur paramédical au Oulton College. C'est pour celles qui souhaitent suivre une formation de toiletteur pour chiens. C'est pour que les gens puissent faire ce qu'ils veulent, quel que soit leur choix dans la vie. Il s'agit d'apprendre et de passer au niveau supérieur, et c'est ce qu'ils font. Nous élargissons l'accès au programme afin que les personnes puissent poursuivre leurs études à un coût financier beaucoup plus raisonnable pour elles-mêmes.

**M. Melanson :** Merci par votre entremise, Monsieur le président. En réalité, il n'y a pas eu de réponse à ma question. En fait, je pense que c'était la même réponse que pour ma question précédente. Je suppose, puisque vous n'avez pas répondu à ma question, qu'aucun représentant des organismes mentionnés ne vous a réellement recommandé, à votre gouvernement ou à vous-même en tant que ministre des Finances, d'aller de l'avant avec un crédit d'impôt pour frais de scolarité et de le prélever soit sur le Programme des droits de scolarité gratuits, soit sur le Programme d'allègement des droits de scolarité pour la classe moyenne. Vous ne nous avez pas dit ici aujourd'hui qu'une telle mesure vous avait en fait été recommandée.

Il serait assez intéressant de comprendre que, lorsque vous étiez dans l'opposition, vous étiez contre un tel changement, ce que je respecte totalement, et que votre décision était déjà prise à l'époque. Votre

this back was probably not worth it because you already had your mind made up. I respect that this is what you wanted to bring, and you did it. Good for whoever will benefit from this. As I just said that, I guess that the question is this: How much money are you budgeting for this program to come forward now? How much will it cost the public purse annually, based on your estimates?

**Hon. Mr. Steeves:** To the member opposite through the chair, thank you very much for the question. How much is budgeted for it? Well, it is a tax credit. A tax credit is not budgeted as an expenditure because we do not know how many people are going to apply. As a tax credit, depending on how many people apply, we will then know how much we are going to put out. We expect that the tax credit will provide relief in the order of \$10 million on an annual basis.

**Mr. Melanson:** Thank you. So, \$10 million per year is what you are estimating will be needed to give the credit to individuals who apply. Can you tell me whether this \$10 million is from existing programs that were budgeted for, or is it new money that will be used to be able to account for this expenditure?

15:30

**Hon. Mr. Steeves:** Through the chair to the member opposite, once again, you are asking whether it is from existing programs. Well, it is a tax credit, so it will be administered by the federal government when people complete their taxes. It is a tax credit, so it does not come from revenue in that way. It is not an expenditure in that way because it is a tax credit that depends on whether you apply, right?

**Mr. Melanson:** Yes, I get that it is a tax credit, Mr. Minister. But you still have to budget for some money that you will not receive from these individuals, right? You are saying that it is estimated to cost \$10 million per year. Therefore, you have to budget for that. Of course, Revenue Canada will administer it, but, I mean, there is a cost to the provincial purse to be able to give that credit to individuals who will qualify. It is

processus de consultation pour réinstituer le crédit n'en valait probablement pas la peine, car vous aviez déjà pris votre décision. Je respecte le fait que c'est ce que vous vouliez mettre en place, et vous l'avez fait. Tant mieux pour ceux qui en bénéficieront. Cela dit, je suppose que la question est la suivante : Quel budget prévoyez-vous pour un tel programme à l'heure actuelle? Combien coûtera-t-il chaque année au trésor public selon vos estimations?

**L'hon. M. Steeves :** Au député d'en face par l'entremise de la présidence, merci beaucoup pour la question. Quel est le budget prévu pour un tel programme? Eh bien, il s'agit d'un crédit d'impôt. Un crédit d'impôt n'est pas inscrit au budget en tant que dépense, car nous ne savons pas combien de personnes vont en faire la demande. Dans le cas d'un crédit d'impôt, c'est en fonction du nombre de personnes qui en feront la demande que nous saurons combien nous allons déboursier. Nous prévoyons que ce crédit d'impôt permettra un allègement de l'ordre de 10 millions par année.

**M. Melanson :** Merci. Donc, 10 millions par année, c'est ce dont vous estimez avoir besoin pour accorder le crédit aux personnes qui en feront la demande. Pouvez-vous me dire si ces 10 millions proviennent de programmes existants qui étaient déjà budgétisés ou s'il s'agit de nouveaux fonds qui seront utilisés pour couvrir une telle dépense?

**L'hon. M. Steeves :** Par l'entremise de la présidence au député d'en face, une fois de plus, vous demandez si les fonds proviennent de programmes existants. Eh bien, il s'agit d'un crédit d'impôt, de sorte qu'il sera géré par le gouvernement fédéral lorsque les gens rempliront leur déclaration de revenus. C'est un crédit d'impôt, de sorte qu'il ne provient pas des recettes fiscales au sens strict. Ce n'est pas une dépense au sens strict, car c'est un crédit d'impôt qui dépend de la demande, n'est-ce pas?

**M. Melanson :** Oui, je comprends qu'il s'agit d'un crédit d'impôt, Monsieur le ministre. Mais vous devez tout de même prévoir dans le budget une somme que vous ne recevrez pas des personnes en question, n'est-ce pas? Vous dites que le coût est estimé à 10 millions par année. Vous devez donc prévoir cela dans le budget. Bien sûr, c'est Revenu Canada qui administrera cela, mais, enfin, cela représente un coût pour les finances provinciales de pouvoir accorder un tel crédit aux personnes qui y seront admissibles. Il y

a cost. It is a credit that you have to give back to individuals.

I guess that the follow-up question is this. It is a simple question. Who will benefit from this—students or workers?

**Hon. Mr. Steeves:** Mr. Chairman, through you to the member opposite, the question was on who will benefit, and here is who will benefit. Between 2004 and 2016, an average of approximately 48 000 New Brunswickers claimed the former tuition tax credit annually, of which 34 000 were students and 14 000 were qualifying relatives. This is something that you can carry on through your life and use when you want to, once you are making more money, I guess. It continues. Qualifying relatives include parents, grandparents, spouses, or common-law partners. That is who benefits.

**Mr. Melanson:** To be able to qualify for this, I would assume that you need to have an income. Therefore, you need to be a worker. Are you telling me that if you are a student . . . Obviously, you have to be a working student if you are going to benefit from this. I think that the minister mentioned that it was people who make less than \$50 000 per year who benefit from this, at 87%. Could the minister table or send us that study or that statistic so that we can look at how he got to that number?

When the minister brings in this program, will there be a residency requirement? Do you need to be residing in New Brunswick and working in New Brunswick to be able to benefit from this, or could you benefit from this if you work and live in a different province?

**Hon. Mr. Steeves:** Thank you to the member opposite, through the chair, for the question. Just to clarify a little, 87% of the people who took advantage of it earned less than \$50 000, so it was really helping those people. Having said that, if they choose to wait longer in life, they can carry this forward right until the day they die if they want to and use that tuition tax credit whenever they want to. They can use it in 20 years or 30 years. Maybe they will be making \$100 000 then. They generally choose to use it when they are just out of school to help pay off student loans and the like, but they can carry it forward.

a un coût. C'est un crédit que vous devez rembourser aux gens.

Je suppose que la question de suivi est la suivante. C'est une question simple. Qui bénéficiera de la mesure : les étudiants ou les travailleurs?

**L'hon. M. Steeves :** Monsieur le président, par votre entremise au député d'en face, la question demandait qui bénéficiera de la mesure, et voici qui en bénéficiera. Entre 2004 et 2016, environ 48 000 personnes du Nouveau-Brunswick en moyenne ont demandé l'ancien crédit d'impôt pour frais de scolarité chaque année, dont 34 000 étaient des étudiants et 14 000 étaient des proches admissibles. C'est une mesure dont on peut bénéficier tout au long de sa vie et utiliser quand on le souhaite, une fois qu'on gagne plus d'argent, je suppose. Elle s'exerce en continu. Les proches admissibles comprennent les parents, les grands-parents, les conjoints ou les conjoints de fait. Voilà qui en bénéficie.

**M. Melanson :** Pour pouvoir bénéficier d'une telle mesure, je suppose qu'il faut avoir un revenu. Il faut donc être un travailleur. Êtes-vous en train de me dire que, si l'on est étudiant... Évidemment, il faut être un étudiant qui travaille pour pouvoir en bénéficier. Je pense que le ministre a mentionné que ce sont les personnes qui gagnent moins de 50 000 \$ par année qui bénéficient du crédit, à hauteur de 87 %. Le ministre pourrait-il déposer ou nous envoyer l'étude ou les statistiques à cet égard afin que nous puissions voir comment il est parvenu à un tel chiffre?

Lorsque le ministre mettra en place le programme, y aura-t-il une exigence de résidence? Faut-il résider au Nouveau-Brunswick et y travailler pour pouvoir en bénéficier, ou pourrait-on en bénéficier si l'on travaille et vit dans une autre province?

**L'hon. M. Steeves :** Merci au député d'en face, par l'entremise de la présidence, pour la question. Juste pour clarifier un peu les choses, 87 % des personnes qui ont profité du crédit gagnaient moins de 50 000 \$, ce qui signifie que celui-ci les aidait vraiment. Cela dit, si elles choisissent d'attendre plus longtemps, elles peuvent reporter le crédit pour frais de scolarité jusqu'au jour de leur décès si elles le souhaitent et l'utiliser quand elles le veulent. Elles peuvent l'utiliser dans 20 ou 30 ans. Peut-être gagneront-elles alors 100 000 \$. Elles choisissent généralement d'utiliser le crédit dès la fin de leurs études pour aider au

Is there a residence requirement? It is a New Brunswick tax credit, so they have to be residing here in New Brunswick and be filling out their tax forms for New Brunswick, yes. They can be educated elsewhere, but they have to be residing here in order to get the tax credit.

15:35

**Mr. Melanson:** Thank you for that answer. I think it is the right approach. If you are going to bring in a program like this, people need to file an income tax return in the province of New Brunswick to be able to benefit from it. That is positive.

I recall that, when we were in the public accounts committee last February, the then Deputy Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour said that the Free Tuition Program and Tuition Relief for the Middle Class seemed to be working well, but it was still early to be able to clearly conclude that there needed to be changes to that program.

When we talk about this new program you are bringing in, you are obviously robbing Peter to pay Paul in order to bring in this new program. How did you conclude that you could make changes to the Free Tuition Program and the Tuition Relief for the Middle Class in order to be able to bring in this new program? You said, I think, that as a government, you would do an assessment and you would take the time to evaluate. The deputy minister of the day said in the public accounts committee—and the public record shows that it was said—that it was too early to come to that conclusion. A few weeks later, the budget was tabled. You brought in this new program, but you made significant changes to the Free Tuition Program and the Tuition Relief for the Middle Class. What kind of analysis and documentation did you use in order to conclude that changes to the Free Tuition Program had to be made in order for you to be able to fund this new program?

remboursement de leurs prêts étudiants et autres, mais elles peuvent le reporter.

Y a-t-il une exigence de résidence? Comme il s'agit d'un crédit d'impôt du Nouveau-Brunswick, les bénéficiaires doivent résider ici, au Nouveau-Brunswick, et remplir leur déclaration de revenus pour le Nouveau-Brunswick, oui. Ils peuvent suivre leurs études ailleurs, mais ils doivent résider ici pour pouvoir bénéficier du crédit d'impôt.

**M. Melanson :** Merci pour la réponse. Je pense que c'est la bonne approche. Si l'on met en place un programme du genre, les gens doivent remplir une déclaration de revenus dans la province du Nouveau-Brunswick pour pouvoir en bénéficier. C'est une bonne chose.

Je me souviens que, lorsque nous étions au Comité des comptes publics en février dernier, le sous-ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail d'alors a déclaré que le Programme des droits de scolarité gratuits et le Programme d'allègement des droits de scolarité pour la classe moyenne semblaient bien fonctionner mais qu'il était encore trop tôt pour conclure clairement qu'il fallait apporter des changements à ces programmes.

Pour le nouveau programme que vous instituez, vous prenez manifestement à Pierre pour donner à Paul afin de le mettre en place. Comment avez-vous conclu que vous pouviez apporter des changements au Programme des droits de scolarité gratuits et au Programme d'allègement des droits de scolarité pour la classe moyenne afin de pouvoir mettre en place le nouveau programme? Vous avez dit, je pense, que, en tant que gouvernement, vous feriez une évaluation et prendriez le temps d'analyser la situation. Le sous-ministre d'alors a déclaré devant le Comité des comptes publics, et les archives publiques montrent que cela a bien été dit, qu'il était trop tôt pour tirer une telle conclusion. Quelques semaines plus tard, le budget a été déposé. Vous avez mis en place le nouveau programme, mais vous avez apporté des modifications importantes au Programme des droits de scolarité gratuits et au Programme d'allègement des droits de scolarité pour la classe moyenne. Sur quelles analyses et quels documents vous êtes-vous appuyé pour conclure que des modifications devaient être apportées au Programme des droits de scolarité

**Hon. Mr. Steeves:** Thank you very much for the question. This exercise, for the taxpayer, is about fairness. People were being left behind. People who attended private universities and private colleges were being left behind. This and other programs help those people. This is a program that is run not only by the federal government but also by seven other jurisdictions. These tuition tax credits are a well-recognized way, really, of helping students, and that is what this is about. It is about helping students, and it is about fairness to all students so that not just one group of students can take advantage of the program. As I have said in this House before, whether you want to be an esthetician or an anesthesiologist, you will have some money to help you move along your career path. Hopefully, that career path will mean staying in New Brunswick, and I think the tuition tax credit here in New Brunswick is a good reason to stay here as well. It is just another incentive, and it is all about fairness and about helping a lot of students.

15:40

**M. Melanson :** Merci, Monsieur le président. Je vais poser, par votre entremise, une autre question au ministre des Finances. Comment le ministre peut-il expliquer aux étudiants et étudiantes qui s'étaient inscrits à des universités publiques, il y a deux ans, dans un contexte où ils avaient accès à ce Programme des droits de scolarité gratuits ou au Programme d'allègement des droits de scolarité pour la classe moyenne, que, à peine deux années plus tard après avoir entamé leur programme d'études postsecondaires, le gouvernement du jour décide d'éliminer ou de modifier ces programmes?

Comment le ministre explique-t-il à ces personnes qu'elles doivent maintenant prendre une décision? Compte tenu des conditions qui existaient à ce moment-là, elles avaient pris la décision de s'inscrire à une université publique dans un programme de quatre ans, voilà que, durant les deux années restantes, elles n'auront plus l'aide financière qui était prévue lorsqu'elles se sont inscrites.

D'après toutes les statistiques que nous avons rendues publiques, nous savons que sur le campus de

gratuits afin de pouvoir financer le nouveau programme?

**L'hon. M. Steeves :** Merci beaucoup pour la question. Pour le contribuable, il s'agit ici d'une question d'équité. Des gens étaient laissés pour compte. Les personnes qui fréquentaient des universités et des collèges privés étaient laissées pour compte. Le programme en question, ainsi que d'autres, vient en aide à ces personnes. Il s'agit d'un programme géré non seulement par le gouvernement fédéral mais aussi par sept autres administrations. Le crédit d'impôt pour frais de scolarité constitue réellement un moyen bien établi d'aider les étudiants, et c'est bien là l'essentiel. Il s'agit d'aider les étudiants et d'assurer l'équité pour tous les étudiants, afin qu'un seul groupe d'étudiants ne puisse pas profiter du programme. Comme je l'ai dit plus tôt à la Chambre, que vous souhaitiez devenir esthéticien ou anesthésiste, vous disposerez d'une aide financière pour progresser dans votre parcours professionnel. Il faut espérer que ce parcours vous amènera à rester au Nouveau-Brunswick, et je pense que le crédit d'impôt pour frais de scolarité offert ici, au Nouveau-Brunswick, est également une bonne raison de rester dans la province. C'est simplement une incitation de plus, et tout est question d'équité et d'aide à de nombreux étudiants.

**Mr. Melanson:** Thank you, Mr. Speaker. Through you, I am going to ask the Minister of Finance another question. How can the minister explain to students who enrolled in public universities two years ago with access to the Free Tuition Program and Tuition Relief for the Middle Class that, barely two years after they started their postsecondary studies, the government of the day has decided to eliminate or change these programs?

How does the minister explain to them that they now have to make a decision? Given the conditions at that time, they decided to enroll in a four-year program at a public university for which, now, in the remaining two years, they will no longer have the financial assistance that was intended when they enrolled.

From all the statistics that we have published, we know that, at the Université de Moncton campus in

l'Université de Moncton, à Shippagan, 51 % des personnes qui se sont inscrites l'an dernier bénéficient de la gratuité des frais de scolarité. À Edmundston, elles sont 44 % à bénéficier de ce programme. Si je ne me trompe pas, à l'Université du Nouveau-Brunswick, dans l'ensemble, le pourcentage est de 22 % et à Mount Allison University, il est de 17 %. Ces étudiants et étudiantes qui, au préalable, voyaient le coût des frais de scolarité comme étant un obstacle, ont décidé de s'inscrire à nos universités publiques. Toutefois, à mi-chemin, ils perdent le programme, et les conditions sont complètement différentes.

Comment le gouvernement — peu importe sa couleur —, peut-il expliquer à ces étudiants et étudiantes pourquoi il n'a même pas respecté et protégé au moins la première cohorte de ceux et celles qui s'étaient inscrits à des universités publiques de sorte que ces étudiants puissent au moins bénéficier de leur programme durant quatre ou cinq ans, selon le nombre d'années d'études requis? Pourquoi, si vous voulez faire un changement, ne pas le faire par la suite? Pourquoi n'y a-t-il pas eu une clause d'antériorité finalement?

**Hon. Mr. Steeves:** Through the chairman to the member opposite, how can we explain the removal of the tuition tax credit? I remember when the former government took away the tax credit and took away the rebate, and I remember one of the pages being back there. I said: What does that mean to you? He said: It means I just lost \$20 000, I think. I checked with him the next day, and he said: Yes, I just lost \$20 000.

When you explained removing the tuition tax credit . . . There are lots of programs. This is one of them, and this is a great program. That is why we have made the tuition tax credit retroactive to two years ago, when the last government got rid of it. We have actually made it retroactive and restored it for the previous two years. I think that is great news for every student. All the students who were eligible under the previous program will be eligible under the renewed program. Students attending private universities, who were left behind before, are now allowed into this program. Under the previous program, they were not eligible.

Shippagan, 51% of those who enrolled last year are benefitting from the Free Tuition Program. In Edmundston, 44% are benefitting from this program. If I am not mistaken, the percentage was 22% for all University of New Brunswick campuses and 17% for Mount Allison University. Students who once saw the cost of tuition fees as an obstacle decided to enroll in our public universities. However, they are losing the program midway through, and the conditions are completely different.

How can the government—regardless of its political stripe—explain to these students why it did not even respect and protect at least the first cohort of those enrolled in public universities so that they could at least get the benefit of their four- or five-year program, based on the number of years of study required? If you want to change something, why not do it afterward? Why was there not a grandfather clause?

**L'hon. M. Steeves :** Par l'entremise du président au député d'en face, comment pouvons-nous expliquer la suppression du crédit d'impôt pour frais de scolarité? Je me souviens que, lorsque l'ancien gouvernement a supprimé le crédit d'impôt et le remboursement, l'un des pages se trouvait là-bas. Je lui ai demandé : Qu'est-ce que cela signifie pour toi? Il m'a répondu : Je pense que cela signifie que je viens de perdre 20 000 \$. Je lui ai demandé ce qu'il en était le lendemain, et il m'a répondu : Oui, je viens de perdre 20 000 \$.

Lorsque vous avez expliqué la suppression du crédit d'impôt pour frais de scolarité... Il existe de nombreux programmes. Celui du crédit d'impôt en fait partie, et c'est un excellent programme. C'est pourquoi nous avons rendu le crédit d'impôt pour frais de scolarité rétroactif jusqu'à il y a deux ans, lorsque le gouvernement précédent l'a supprimé. Nous l'avons en effet rendu rétroactif et l'avons rétabli pour les deux années précédentes. Je pense que c'est une excellente nouvelle pour tous les étudiants. Tous les étudiants qui étaient admissibles au programme précédent le seront également au programme renouvelé. Les étudiants qui fréquentent des universités privées, qui étaient auparavant laissés pour compte, sont désormais admissibles à ce programme. Dans le cadre du programme précédent, ils n'étaient pas admissibles.

This is about fairness. It is about letting students choose where they want to go. The money will follow the student. To the member opposite, it is a great program. You know it is a great program.

15:45

**Mr. Melanson:** There may have been a misunderstanding on the question. My question was not about this tuition tax credit. What I am asking the minister is this. To be able to fund your tuition tax credit, you had to take the money from existing programs such as the Free Tuition Program. You are in government, and it is your right to do so. If you get the support of the House, the budget will pass. I get it. I totally get that, but the question is about the 51% of students who registered two years ago and last year at the Shippagan campus, the 44% of students who registered at the Edmundston campus, the 22% who registered at UNB campuses, and the 17% who registered at Mount Alison campuses. They registered in the context of having access to free tuition or the Tuition Relief for the Middle Class program. They could not even finish their period of studies, and the program that they were eligible for changed halfway through.

What do you tell those students? You did not even give them a grandfather clause or protect them to be able to finish their program under the conditions that they enrolled in. They have to make a decision as to whether they are going to continue in September, as the criteria of the existing program has changed. What do you tell those students? That is the question. It is not about whether what you are bringing forward is good or bad. It is about what you tell those students when you used the money that was coming to them to cover a new program.

**Hon. Mr. Steeves:** Through the Speaker to the member opposite, once again, it is a tax credit. It is not an expense. We use the money to cover more students. Let's keep in mind that the federal portion stayed the same. The provincial portion is spread out so that more people can take advantage of it.

C'est une question d'équité. Il s'agit de laisser les étudiants choisir où ils veulent aller. L'argent suivra l'étudiant. Je dis au député d'en face que c'est un excellent programme. Vous savez que c'est un excellent programme.

**M. Melanson :** Il y a peut-être eu un malentendu sur la question. Ma question ne portait pas sur le crédit d'impôt pour frais de scolarité. Ce que je demande au ministre, c'est ceci. Pour pouvoir financer votre crédit d'impôt pour frais de scolarité, vous avez dû prélever des fonds sur des programmes existants, comme le Programme des droits de scolarité gratuits. Vous êtes au gouvernement, et c'est votre droit de le faire. Si vous obtenez l'appui de la Chambre, le budget sera adopté. Je comprends cela. Je comprends parfaitement, mais la question porte sur les 51 % d'étudiants qui se sont inscrits il y a deux ans et l'année dernière au campus de Shippagan, les 44 % d'étudiants qui se sont inscrits au campus d'Edmundston, les 22 % qui se sont inscrits au campus de UNB et les 17 % qui se sont inscrits au campus de Mount Alison. Ils se sont inscrits alors qu'ils pouvaient bénéficier de droits de scolarité gratuits ou du Programme d'allègement des droits de scolarité pour la classe moyenne. Ils n'ont même pas pu terminer leur période d'études, et le programme auquel ils étaient admissibles a changé en cours de route.

Que dites-vous aux étudiants en question? Vous ne leur avez même pas accordé de clause de droits acquis ni assuré la protection nécessaire pour qu'ils puissent terminer leur programme dans les conditions dans lesquelles ils s'étaient inscrits. Ils doivent décider s'ils vont continuer en septembre, car les critères du programme existant ont changé. Que dites-vous à ces étudiants? Voilà la question. Il ne s'agit pas de savoir si ce que vous proposez est bon ou mauvais. Il s'agit de ce que vous dites à ces étudiants alors que vous avez utilisé l'argent qui leur était destiné pour financer un nouveau programme.

**L'hon. M. Steeves :** Par l'entremise du président au député d'en face, je le répète, il s'agit d'un crédit d'impôt. Ce n'est pas une dépense. Nous utilisons l'argent pour couvrir davantage d'étudiants. Gardons à l'esprit que la part fédérale est restée inchangée. La part provinciale est répartie de manière à ce que davantage de personnes puissent bénéficier du programme.

15:50

All the university students who are studying education at Crandall University, where we get a great number of our teachers in the Greater Moncton area from, are now able to take advantage of it. There is Oulton College. We are looking for paramedics and are desperately in need of paramedics here in the province. Those students are able to take advantage of it. McKenzie College is a great place where you can do design and work on art stuff. I am not an artist, so I will not get into all that. But I have been down there, and I have seen McKenzie College and seen the kids who are so passionate about their art, about improving their abilities, and about learning how to compete on the computer with art and stuff. Medes College is, I believe, in the member's riding. Students there can now take advantage of this program.

Once again, let's keep in mind that the federal portion does not change at all. The provincial portion is allowing more students to take advantage of it, more students to go to school, and more students to attend institutions. The money will then follow the student, not the institution. I think it is a great idea.

**Mr. Melanson:** Well, thank you, Mr. Chairman. I still did not get an answer. Actually, it is not me getting an answer but those students who enrolled in university programs two years ago or even last year. They did so in a context where they were eligible to get free tuition because they could not afford to go to universities. Halfway through their programs, it has completely changed, and free tuition is gone. In the community colleges, if students took two-year programs and enrolled two years ago, well, they got two years out of it. I suspect they finished their programs and got the benefits of it. The ones who enrolled last year only got one year out of it. I am asking the question for those individuals. I am not trying to ask a question about the new beneficiaries.

By the way, a tax credit is an expense. You have to file your income tax, and you get a credit on the tuition value with certain criteria. That is money that is not

Tous les étudiants universitaires qui suivent des études en éducation à l'Université Crandall, d'où proviennent un grand nombre de nos enseignants de la région du Grand Moncton, peuvent désormais bénéficier du programme. Il y a aussi Oulton College. Nous recherchons des travailleurs paramédicaux parce que nous en avons désespérément besoin ici, dans la province. Les étudiants qui veulent le devenir peuvent en bénéficier. Le McKenzie College est un excellent établissement où l'on peut faire du design et travailler dans le domaine artistique. Comme je ne suis pas un artiste, je ne m'étendrai pas sur un tel sujet. Je m'y suis toutefois rendu, et j'ai vu le McKenzie College ainsi que ses jeunes étudiants passionnés par leur art, désireux d'améliorer leurs compétences et d'apprendre à rivaliser sur ordinateur avec leurs œuvres et autres. Le Medes College se trouve, je crois, dans la circonscription du député. Les étudiants de cet établissement peuvent désormais bénéficier du programme.

Encore une fois, gardons à l'esprit que la part fédérale ne change absolument pas. La part provinciale permet à davantage d'étudiants de profiter du programme, à davantage d'étudiants de faire des études et à davantage d'étudiants de fréquenter des établissements. L'argent suivra alors l'étudiant, et non l'établissement. Je pense que c'est une excellente idée.

**M. Melanson :** Eh bien, merci, Monsieur le président. Je n'ai toujours pas obtenu de réponse. En réalité, ce n'est pas moi qui attends une réponse, mais ce sont les étudiants qui se sont inscrits à des programmes universitaires il y a deux ans ou même l'année dernière. Ils l'ont fait en prenant en compte qu'ils seraient admissibles à la gratuité des frais de scolarité, car ils n'avaient pas les moyens d'aller à l'université. À mi-parcours de leurs programmes, la situation a complètement changé, et la gratuité des frais de scolarité a disparu. Dans les collèges communautaires, si des étudiants ont choisi des programmes de deux ans et s'y sont inscrits il y a deux ans, eh bien, ils ont profité de la gratuité pendant deux ans. Je suppose qu'ils ont terminé leurs programmes et en ont profité. Ceux qui se sont inscrits l'année dernière n'en ont profité que pendant un an. Je pose la question pour de telles personnes. Je n'essaie pas de poser une question pour les nouveaux bénéficiaires.

Soit dit en passant, un crédit d'impôt est une dépense. Il faut remplir sa déclaration de revenus, et on obtient un crédit correspondant au montant des frais de

coming in for the revenue of the provincial government, so that is a cost. You have to account for that.

J'aimerais poursuivre en français. Si ma mémoire est bonne, lorsque le ministre a annoncé le programme, lors du dépôt de son budget, des représentants d'associations d'étudiants de l'Université de Moncton ont déclaré publiquement que, lorsque s'étaient tenues des réunions de consultation avec le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, des discussions avaient eu lieu de manière assez constructive et de façon très respectueuse, qu'ils avaient été compris et que le ministre s'était engagé à ce qu'il n'y ait aucun changement au Programme des droits de scolarité gratuits et même au Programme d'allègement des droits de scolarité pour la classe moyenne.

À leur grande surprise, un autre ministre — aujourd'hui, c'est le ministre des Finances — annonce que les programmes sont complètement modifiés et éliminés. Comment le ministre des Finances peut-il expliquer ce fait à ces gens, alors qu'ils avaient été consultés et que l'engagement avait été pris qu'il n'y aurait aucun changement?

Le ministre des Finances a consulté ses collègues durant cette période de questions. J'aimerais qu'il les consulte de nouveau sur ce qui avait réellement été dit à cette rencontre, parce que, publiquement et dans les médias, il semblerait qu'il avait été dit qu'il n'y aurait aucun changement aux programmes. Par la suite, le ministre des Finances a annoncé qu'il y en avait. Donc, soit le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail n'avait ni le poids ni l'autorité nécessaires pour vendre au Cabinet et au gouvernement l'engagement qu'il avait pris ou des gens ont été induits en erreur. Il y a eu un malentendu quelque part.

Voici ma question au ministre des Finances : Comment pouvez-vous maintenir une certaine crédibilité lorsque les discours prononcés lors de l'annonce publique de la décision sont totalement différents de ceux prononcés dans le cadre d'une consultation et de ce qui avait été discuté ainsi que de l'engagement pris?

Pouvez-vous me donner une réponse à cette question?

scolarité sous réserve de certains critères. C'est de l'argent qui ne revient pas dans les recettes du gouvernement provincial, de sorte qu'il y a un coût. Il faut en tenir compte.

I would like to continue in French. If my memory is correct, when the minister announced the program, when he tabled the budget, representatives of student associations at the Université de Moncton publicly stated that discussions during consultation meetings with the Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour were quite constructive and very respectful, that their position had been understood, and that the minister had committed to not making any changes to the Free Tuition Program and even to the Tuition Relief for the Middle Class program.

To their great surprise, another minister—today, it is the Minister of Finance—is announcing that the programs have been completely changed or cut. How can the Minister of Finance explain that fact to these people, when they had been consulted and received a commitment to the effect that there would be no change?

The Minister of Finance consulted his colleagues in question period. I would like him to consult them again on what was really said at that meeting because, publicly and in the media, it seems to have been stated that there would be no changes to the programs. Then the Minister of Finance announced that there were changes. So, either the Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour had neither the weight nor the authority needed to sell Cabinet and the government on the commitment he had made, or people have been misled. There has been a misunderstanding somewhere.

My question to the Minister of Finance is this: How can you maintain credibility, when what was said in the public announcement about the decision is completely different from the statements made during consultations and what was discussed and committed to?

Can you give me an answer to this question?

15:55

**Hon. Mr. Steeves:** We are talking about the students and faculties. The students and faculties said that they wanted up-front bursary money, and we did that for even more students—students at Eastern College, students at Crandall University, students at Kingswood University, and more. We also made the tax credit retroactive to when the last government dropped it. Out of nowhere, the last government dropped the tuition tax credit. We brought it back two years later, retroactive to when they dropped it. That is great. It is great news.

**Mr. Melanson:** This may be my last question. It will depend on the answer. Can the Minister of Finance look directly at the camera and tell the students and the individuals . . . There is one particular situation where my colleague met someone over the weekend. She is a single parent, a mother of three children, enrolled at the Université de Moncton, I believe. She did it because of the free tuition—completely free tuition in New Brunswick, for the first time in its history. Now, the rules have changed after two years. Her program is not finished as it is a four-year program, at least. She has three children, and this mother could get a university degree and be able to contribute to her full potential and fulfill her dream, probably, of what she wants to do in life. Now, she is not even sure she can continue in September because of the changes.

What do you tell those individuals—the 51% in Shippagan, the 44% in Edmundston, the 24% at UNB, and the 17% at Mount Allison? They have been enrolled for at least one or two years. They have not completed their programs, but they did it in the context of full free tuition because they could not afford it before. What do you tell them?

We understand who will be able to benefit from this tuition tax credit. We get that, but what about the ones, at a minimum, who were enrolled under those conditions and those rules, the ones that you did not protect? You did not fully protect them. Why did you not give them a grandfather clause? Why did you not protect them at least until they were done with their

**L'hon. M. Steeves :** Nous parlons ici des étudiants et des établissements d'enseignement. Les étudiants et les établissements ont indiqué qu'ils souhaitaient recevoir des bourses initiales, et c'est ce que nous avons fait pour un nombre encore plus grand d'étudiants, à savoir ceux du Eastern College, de l'Université Crandall, de Kingswood University et bien d'autres encore. Nous avons également rendu le crédit d'impôt rétroactif à la date à laquelle le gouvernement précédent l'avait supprimé. Sans crier gare, le gouvernement précédent a supprimé le crédit d'impôt pour frais de scolarité. Nous l'avons rétabli deux ans plus tard, avec effet rétroactif à la date de sa suppression. C'est formidable. C'est une excellente nouvelle.

**M. Melanson :** Ce sera peut-être ma dernière question. Tout dépendra de la réponse. Le ministre des Finances peut-il regarder directement la caméra et dire aux étudiants et aux personnes... Il y a le cas particulier d'une personne que mon collègue a rencontrée en fin de semaine. C'est une mère célibataire de trois enfants, inscrite à l'Université de Moncton, je crois. Elle s'est inscrite en raison de la gratuité des frais de scolarité, des frais de scolarité entièrement gratuits au Nouveau-Brunswick pour la première fois de son histoire. Or, les règles ont changé après deux ans. Son programme n'est pas terminé, car il est d'au moins quatre ans. Elle a trois enfants, et cette mère pourrait obtenir un diplôme universitaire et être en mesure de contribuer à son plein potentiel et de réaliser son rêve, probablement, de pouvoir faire ce qu'elle souhaite faire dans la vie. Or, elle n'est même pas sûre de pouvoir continuer en septembre à cause de tels changements.

Que dites-vous à de telles personnes, à savoir les 51 % à Shippagan, les 44 % à Edmundston, les 24 % à UNB et les 17 % à Mount Allison? Elles sont inscrites depuis au moins un ou deux ans. Elles n'ont pas terminé leurs programmes, mais elles s'y sont inscrites en prenant en compte la gratuité totale des frais de scolarité, car elles n'en avaient pas les moyens auparavant. Que leur dites-vous?

Nous comprenons qui pourra bénéficier du crédit d'impôt pour frais de scolarité. Nous comprenons cela, mais qu'en est-il des personnes qui, au minimum, étaient inscrites selon les conditions et les règles antérieures, celles que vous n'avez pas protégées? Vous ne les avez pas pleinement protégées. Pourquoi ne leur avez-vous pas accordé une clause de droits

program? If you want to make the changes after that, I get it, but I would argue that it would have been a good thing for them to be protected. Look into the camera and tell them what they can expect.

16:00

**Hon. Mr. Steeves:** Is it that camera or that one? Do I know which one?

(Interjections.)

**Hon. Mr. Steeves:** Okay. I am going to that one.

What I would tell them is this: Do you know what? The money is there. The money is there, and here is my number: 453-4394. You give me a call, and we will talk to you, all right?

**Mr. Melanson:** All right. I hope they pick up your phone number. I hope that when they call you, they will get free tuition for the remainder of their program. I really do. Talk can be cheap, but then we need to see some concrete actions. I know that you are a sincere individual. I know you enough. I know that you mean what you say most of the time, as I do, but I mean what I say here. I mean, for those people, on average over 6 000, were benefiting from this free tuition and over 1 700 were actually able to benefit from the Tuition Relief for the Middle Class program. Moving forward, that program is completely changed—gone.

I hope people actually do call you. I hope that they get an answer from you and that they can get free tuition. For what they enrolled in, at the university level, at least, they were getting when they did not enroll one year ago or two years ago . . .

On that note, I think that there are other colleagues who have questions. Mr. Chairman, I may come back with some supplementary questions and to get more clarification if needed.

**M<sup>me</sup> Mitton :** Merci.

acquis? Pourquoi ne les avez-vous pas protégées au moins jusqu'à ce qu'elles aient terminé leur programme? Si vous voulez apporter des changements après cela, je comprends, mais je soutiens qu'il aurait été bon pour ces personnes d'être protégées. Regardez la caméra, et dites-leur à quoi elles peuvent s'attendre.

**L'hon. M. Steeves :** C'est cette caméra-ci ou celle-là? Est-ce que je sais laquelle?

(Exclamations.)

**L'hon. M. Steeves :** D'accord. Je vais me tourner vers celle-là.

Voici ce que je leur dirais : Vous savez quoi? L'argent est là. L'argent est là, et voici mon numéro : 453-4394. Appelez-moi, et nous discuterons avec vous, d'accord?

**M. Melanson :** D'accord. J'espère que les gens noteront votre numéro de téléphone. J'espère que, lorsqu'ils vous appelleront, ils obtiendront la gratuité des frais de scolarité pour le reste de leur programme. Je l'espère vraiment. Les paroles ne coûtent pas cher, mais il faut ensuite voir des actions concrètes. Je sais que vous êtes une personne sincère. Je vous connais suffisamment. Je sais que vous pensez ce que vous dites la plupart du temps, tout comme moi, mais je pense ce que je dis ici. Je dis que les personnes en question, en moyenne plus de 6 000, bénéficiaient des frais de scolarité gratuits et que plus de 1 700 ont effectivement pu bénéficier du Programme d'allègement des droits de scolarité pour la classe moyenne. Désormais, ce programme est complètement modifié ; il a disparu.

J'espère que les gens vous appelleront effectivement. J'espère qu'ils obtiendront une réponse de votre part et qu'ils pourront bénéficier de la gratuité des frais de scolarité. Pour ce à quoi ils s'étaient inscrits, au niveau universitaire du moins, ils en bénéficiaient lorsqu'ils ne s'étaient pas inscrits il y a un an ou deux ans...

Sur ce, je pense que d'autres collègues ont des questions. Monsieur le président, je reviendrai peut-être avec des questions supplémentaires et pour obtenir plus de précisions si nécessaire.

**Ms. Mitton:** Thank you.

Thank you, Mr. Chairman, and thank you to the minister and his staff for being here today, through the chair. I want to ask some clarifying questions. Many questions have already been asked today, but I have a few more. They will be more general ones to begin with.

Could the minister confirm or clarify whether this is the exact same tax credit that was in place in the past, and can he please confirm when this program will come into effect?

**Hon. Mr. Steeves:** Thank you, through the chair to the member opposite. Yes, it is the same tax credit as before. People can claim it starting in the 2020 tax year, but it can be retroactive to the 2017 tax year and 2018 tax year. Does that answer your question?

**Ms. Mitton:** Thank you, through the chair to the minister, for the answer. I want to clarify some other numbers that I have heard used today. From my understanding, for the 2016 tax year, 87% of student claimants had taxable incomes below \$50 000. However, today, I heard the 87% number referring to all claimants, saying that 87% of all claimants had a taxable income below \$50 000. I am going to clarify some of those numbers, please. Thank you.

**Hon. Mr. Steeves:** I am sorry if I misled you. It was students, not all claimants. It was 87% of students.

**Ms. Mitton:** Thank you for the clarification. Through the chair, I want to ask the minister if he could provide the . . . I guess I am wondering about how many claimants are students. What percentage of claimants are students, and what percentage of claimants are not students?

16:05

**Hon. Mr. Steeves:** Through the chair to the member opposite, this is for the 2016 tax year, which is obviously the last tax year we have. Some 75% of the claimants were students, and 25% of the claimants were qualifying relatives, parents, grandparents, spouses, or common-law partners.

Merci, Monsieur le président, et merci, par l'entremise de la présidence, au ministre et à son personnel d'être ici aujourd'hui. Je voudrais poser quelques questions de clarification. De nombreuses questions ont déjà été posées aujourd'hui, mais j'en ai quelques autres. Elles seront d'abord de nature plus générale.

Le ministre pourrait-il confirmer ou préciser s'il s'agit exactement du même crédit d'impôt que celui qui était en vigueur par le passé, et pourrait-il confirmer quand le programme entrera en vigueur?

**L'hon. M. Steeves :** Merci à la députée d'en face par l'entremise de la présidence. Oui, il s'agit du même crédit d'impôt qu'auparavant. Les personnes pourront le demander à partir de l'année d'imposition 2020, mais il pourra être rétroactif aux années d'imposition 2017 et 2018. Cela répond-il à votre question?

**M<sup>me</sup> Mitton :** Par l'entremise de la présidence, merci au ministre pour la réponse. Je voudrais clarifier certains autres chiffres que j'ai entendus aujourd'hui. Si j'ai bien compris, pour l'année d'imposition 2016, 87 % des étudiants demandeurs avaient un revenu imposable inférieur à 50 000 \$. Cependant, aujourd'hui, j'ai entendu ce chiffre de 87 % se référer à l'ensemble des demandeurs, à savoir que 87 % de tous les demandeurs avaient un revenu imposable inférieur à 50 000 \$. Je voudrais clarifier certains de ces chiffres, s'il vous plaît. Merci.

**L'hon. M. Steeves :** Je suis désolé si je vous ai induite en erreur. Il s'agissait des étudiants, non de l'ensemble des demandeurs. C'était 87 % des étudiants.

**M<sup>me</sup> Mitton :** Merci pour la précision. Par l'entremise de la présidence, je voudrais demander au ministre s'il pourrait fournir... Je suppose que je me demande combien des demandeurs qui sont des étudiants. Quel pourcentage des demandeurs sont des étudiants, et quel pourcentage des demandeurs ne le sont pas?

**L'hon. M. Steeves :** Par l'entremise de la présidence à la députée d'en face, les chiffres en question concernent l'année d'imposition 2016, qui est évidemment la dernière année d'imposition que nous avons. Environ 75 % des demandeurs étaient des étudiants, et 25 % des demandeurs étaient des proches, parents, grands-parents, conjoints ou conjoints de fait admissibles.

**Ms. Mitton:** Thank you, minister. I am not sure how much detail is available at this moment, but I am wondering if it is possible to get a breakdown of the income brackets. For the students, we understand that 87% were below \$50 000. I wonder if it is possible to get a breakdown of the income brackets for the nonstudents.

**Hon. Mr. Steeves:** Some 67% of qualifying relative claimants had taxable incomes of less than \$75 000. That is 67% of the 25%, and they had less than \$75 000.

**Ms. Mitton:** Thank you, minister, for that answer. I do understand that number. Thank you. So, 67% of the 25% were in an income bracket below \$75 000. Just to see whether there is any more information available, are there other income brackets for which the information is available, potentially higher ones? Thank you.

**Hon. Mr. Steeves:** I am trying to get all these numbers straight too. Anyway, 14% were between \$75 000 and \$100 000. The remaining 4% were over \$100 000.

**Ms. Mitton:** Thank you, minister. It would be wonderful to have a copy of that. It would probably save us a few minutes as well. That would be great. Thank you.

I guess one of the reasons that I want to ask these questions is to figure out who benefits from this type of policy. Who is benefiting from Bill 21? It is clear that there will be students who, once they have a great enough income, can get tax credits. They will be able to benefit. It is also clear that there will be higher-income households that will be benefiting. This is a concern that has been raised. It's not that different types of households should not benefit from a tax credit, but what types of policy decisions are we making when it comes to making postsecondary education accessible?

16:10

The concern that has been raised by the New Brunswick student association, by the Mount Allison Students' Union, and by many different organizations is that this is a more regressive taxation policy. There are more progressive types of policies available. On its

**M<sup>me</sup> Mitton :** Merci, Monsieur le ministre. Je ne sais pas exactement quels détails sont disponibles pour le moment, mais je me demande s'il est possible d'obtenir une ventilation par tranche de revenu. Pour les étudiants, nous comprenons que 87 % avaient un revenu inférieur à 50 000 \$. Je me demande s'il est possible d'obtenir une ventilation par tranche de revenu pour les non-étudiants.

**L'hon. M. Steeves :** Environ 67 % des demandeurs qui sont des proches admissibles avaient un revenu imposable inférieur à 75 000 \$. Cela représente 67 % des 25 %, et leur revenu était inférieur à 75 000 \$.

**M<sup>me</sup> Mitton :** Merci, Monsieur le ministre, pour la réponse. Je comprends un tel chiffre. Merci. Donc, 67 % des 25 % se situaient dans une tranche de revenu inférieure à 75 000 \$. Juste pour voir s'il y a d'autres informations disponibles, existe-t-il d'autres tranches de revenu pour lesquelles des informations sont disponibles, éventuellement des tranches plus élevées? Merci.

**L'hon. M. Steeves :** J'essaie moi aussi de clarifier tous ces chiffres. Quoi qu'il en soit, 14 % se situaient entre 75 000 \$ et 100 000 \$. Les 4 % restants gagnaient plus de 100 000 \$.

**M<sup>me</sup> Mitton :** Merci, Monsieur le ministre. Ce serait formidable d'avoir une copie de tels chiffres. Cela nous ferait probablement gagner quelques minutes aussi. Ce serait l'idéal. Merci.

Je crois bien que, si je pose de telles questions, c'est notamment pour déterminer qui bénéficie d'un tel type de politique. Qui bénéficie du projet de loi 21? Il est clair qu'il y aura des étudiants qui, dès lors qu'ils disposeront d'un revenu suffisamment élevé, pourront bénéficier de crédits d'impôt. Ils pourront en profiter. Il est également clair que ce sont les ménages à revenu élevé qui en bénéficieront. C'est une préoccupation qui a été soulevée. Ce n'est pas que les différents types de ménages ne devraient pas bénéficier d'un crédit d'impôt, mais quel genre de décisions en matière de politiques prenons-nous lorsqu'il s'agit de rendre l'enseignement supérieur accessible?

La préoccupation soulevée par l'association étudiante du Nouveau-Brunswick, par la Mount Allison Students' Union et par de nombreuses autres organisations est qu'il s'agit d'une politique fiscale plus régressive. Il existe des politiques plus

own, obviously, there is a cost to this. There is a loss in revenue coming in when you have a tax credit. On its own, you could weigh the merits of this type of policy. However, this is not a stand-alone policy. This is in place of other policies and sort of a policy package around making postsecondary education accessible. I would argue, in the context of the decisions made by this government, that this is making it less accessible and is basically taking away part of the debt relief program that was there. The New Brunswick student union has said that it is opposed to this decision, as has the Mount Allison Students' Union, as has FEECUM, as have, I guess, basically all the stakeholders in postsecondary education. They have said that this is not the policy that they wanted and that they expressed that in consultations.

I would like to ask the minister, through the chair, whether he could speak to how this decision was made in light of students, the ones who are most impacted, expressing that this is not the type of policy that they wanted.

**Hon. Mr. Steeves:** Through the chair to the member opposite, I guess that if there is a change, sometimes people feel unhappy about it. I wonder whether you talked to the federation of students that represented Oulton College or Eastern College or Kingswood or Crandall or any number of other colleges whose 1 700 students are now getting access to it. I would like to hear from them as well, to see whether they are happy, because I bet you they are. They had no help before. It is more about fairness. What we said before is that it is about helping all people, putting the money in the hands of the students and letting them decide where they want to take their life and where they want to go to further their education and further their life.

**Ms. Mitton:** To the minister through the chair, I want to thank you for the photocopy. I have already received it. In response to the minister's response, I think there is a bit of a false dichotomy being created that we can only help the students who are attending private institutions at the expense of the Free Tuition Program that was there as well as with the tax credits program somehow. I think that since we are talking more generally about these policies and about including students who attend private institutions, absolutely, we

progressistes. En soi, cela a évidemment un coût. Un crédit d'impôt entraîne une perte de recettes. En soi, on pourrait évaluer les mérites d'une telle politique. Cependant, il ne s'agit pas d'une mesure isolée. Elle remplace d'autres politiques et s'inscrit dans un ensemble de mesures visant à rendre l'enseignement supérieur accessible. Je dirais, au regard des décisions prises par le gouvernement actuel, qu'elle rend l'accès moins facile et supprime en fait une partie du programme d'allègement de la dette qui existait auparavant. Le syndicat étudiant du Nouveau-Brunswick s'est déclaré opposé à une telle décision, tout comme la Mount Allison Students' Union, la FEECUM et, je suppose, pratiquement toutes les parties prenantes de l'enseignement supérieur. Ils ont indiqué que telle n'était pas la politique qu'ils souhaitaient, et ils l'ont fait savoir lors des consultations.

Je voudrais demander au ministre, par l'entremise de la présidence, s'il pourrait expliquer comment une telle décision a été prise compte tenu du fait que les étudiants, ceux qui sont les plus touchés, ont fait savoir que tel n'était pas le type de politique qu'ils souhaitaient.

**L'hon. M. Steeves :** Par l'entremise de la présidence à la députée d'en face, je suppose que, quand il y a un changement, il arrive parfois que des gens en soient mécontents. Je me demande si vous avez parlé à la fédération des étudiants représentant Oulton College, Eastern College, Kingswood University, l'Université Crandall ou tout autre établissement comptant des étudiants faisant partie des 1 700 qui ont désormais accès à une telle mesure. J'aimerais également entendre leur avis, pour savoir s'ils sont satisfaits, car je parie qu'ils le sont. Ils n'avaient aucune aide auparavant. C'est davantage une question d'équité. Ce que nous avons dit plus tôt, c'est qu'il s'agit d'aider tout le monde, de mettre l'argent entre les mains des étudiants et de les laisser décider de la direction qu'ils souhaitent donner à leur vie ainsi que de l'endroit où ils souhaitent poursuivre leurs études et leur parcours.

**M<sup>me</sup> Mitton :** Au ministre par l'entremise de la présidence, je tiens à vous remercier pour la photocopie. Je l'ai déjà reçue. En réponse à la réponse du ministre, je pense qu'on est un peu en train de créer une fausse dichotomie selon laquelle nous ne pouvons aider les étudiants qui fréquentent des établissements privés qu'au détriment du Programme des droits de scolarité gratuits qui existait déjà, ainsi qu'au moyen du programme de crédits d'impôt, d'une certaine manière. Je pense que, puisque nous parlons de

need to be looking at how to make postsecondary education accessible for all students, and I would agree with that.

16:15

However, the government did not make the pie bigger. It gave smaller slices to some, meaning that some students are not going to be able to continue their studies or attend postsecondary because of the changes to the bursary program. I think that is the real thing. It is nothing against students who are going to attend private institutions. It is creating a false dichotomy. Does that mean we can no longer help certain students that attend public institutions and can no longer afford to do so?

The question that I did not really hear answered though is this. The stakeholders said that they did not think that a tax credit policy was the policy that would help them the most, that they wanted a different type of debt relief program or policy, and that they wanted to keep the Free Tuition Program and the Tuition Relief for the Middle Class program in place. They wanted a different type of debt relief program and not the tax credit. Through the chair, I would like the minister to speak to this. The students and student associations communicated that, so why was that request and advice not taken into account in making this decision? Thank you.

**Hon. Mr. Steeves:** Through the chair to the member for Memramcook-Tantramar, thank you for the question. It is almost a philosophical difference, I guess. I wrote down some of what you were saying. I did not get all of it, I am sorry.

You said that we are helping private at the expense of public. Was the last government helping public at the expense of anybody private? Helping certain students was in there as well. No, this is about helping every student. Basically, what little they may lose in the tuition will be made up in the tuition credit. That is even doubtful as to whether they will lose any on the tuition. The federal portion is still in place. This is

manière plus générale des politiques et de l'inclusion des étudiants qui fréquentent des établissements privés, il faut absolument que nous examinions comment rendre l'enseignement postsecondaire accessible à tous les étudiants, et je serais d'accord avec cela.

Cependant, le gouvernement n'a pas grossi le gâteau. Il a donné des parts plus petites à certains, ce qui signifie que certains étudiants ne pourront pas poursuivre leurs études ou accéder à l'enseignement supérieur en raison des changements apportés au programme de bourses. Je pense que c'est là le véritable enjeu. Cela n'a rien à voir avec les étudiants qui vont fréquenter des établissements privés. Cela crée une fausse dichotomie. Cela signifie-t-il que nous ne pouvons plus aider certains étudiants qui fréquentent des établissements publics et qui n'en ont plus les moyens?

La question à laquelle je n'ai pas vraiment entendu de réponse est la suivante. Les parties prenantes ont déclaré qu'elles ne pensaient pas qu'une politique de crédit d'impôt soit celle qui les aiderait le plus, qu'elles souhaitaient un autre type de programme ou de politique d'allègement de la dette et qu'elles voulaient maintenir en place le Programme des droits de scolarité gratuits et le Programme d'allègement des droits de scolarité pour la classe moyenne. Elles voulaient un autre type de programme d'allègement de la dette et non le crédit d'impôt. Par l'entremise de la présidence, j'aimerais que le ministre s'exprime à ce sujet. Comme les étudiants et les associations étudiantes ont fait savoir cela, pourquoi une telle demande et un tel conseil n'ont-ils pas été pris en compte lors de la prise de la décision? Merci.

**L'hon. M. Steeves :** Par l'entremise de la présidence à la députée de Memramcook-Tantramar, merci pour la question. Il s'agit presque d'une différence philosophique, je suppose. J'ai noté une partie de ce que vous disiez. Je n'ai pas tout saisi ; je m'en excuse.

Vous avez dit que nous aidons le secteur privé au détriment du secteur public. Le gouvernement précédent a-t-il aidé le secteur public au détriment du secteur privé? Il était également question d'aider certains étudiants. Non, la présente mesure vise à aider tous les étudiants. En gros, le peu que certains pourraient perdre sur les frais de scolarité sera compensé par le crédit pour frais de scolarité. On peut même se demander s'ils perdront quoi que ce soit sur

about helping even more people, and I think that is an amazing story to tell. It is helping all students.

I will take back the philosophical stuff because I think that philosophically—I believe, and I hope—we are in the same area. We want to help students. We want to help them further their lives, and we want to help as many as we can. Nothing in life is ever going to be free. We talk about free tuition. Yes, we are helping with the tuition, but we do not help with room and board, the books, or the gas to go back and forth. Do you know what? That is part of life and learning as well. This is about fairness for as many people as possible and trying to educate or fulfill the education dreams of as many people as possible. There you go.

16:20

**Ms. Mitton:** Thank you, through the chair to the minister. I hear what the minister is saying, and I think that we all could agree that, of course, we want to help students. That is not where the disagreement is.

I heard the minister say that nothing is free. I guess that I do not want to stay on that point. However, there are things in our society that are not free, but we decide to fund them and make them accessible because we value them. So, we fund health care. We fund education. After Grade 12, we fund certain parts and certain amounts of education. The thing is that there were and are individuals who, because of the changes to the program, will not be able to continue. They may have been in school, or maybe they were about to enter. There are some students who will be negatively impacted by the changes.

I think that there are many people who will benefit from the tax credit. Many people will like it. There are people for which the up-front cost is actually the biggest problem. They will not even be able to get into school or, if they are already there with the free tuition, they will not be able to continue because the up-front cost is significant.

les frais de scolarité. La partie fédérale est toujours en place. Il s'agit d'aider encore plus de gens, et je pense que c'est une histoire formidable à raconter. La mesure aide tous les étudiants.

Je vais laisser de côté les considérations philosophiques, car je pense que, d'un point de vue philosophique, je le crois et je j'espère, nous sommes sur la même longueur d'onde. Nous voulons aider les étudiants. Nous voulons les aider à progresser dans la vie, et nous voulons en aider autant que possible. Rien dans la vie n'est jamais gratuit. Nous parlons de frais de scolarité gratuits. Oui, nous aidons pour les frais de scolarité, mais nous n'aidons pas pour la nourriture et le logement, pour les livres ou pour l'essence pour faire la navette. Vous savez quoi? Cela fait aussi partie de la vie et de l'apprentissage. Il s'agit d'être équitable envers le plus grand nombre possible de personnes et d'essayer d'assurer l'éducation ou de réaliser les rêves d'éducation du plus grand nombre possible de personnes. Voilà.

**M<sup>me</sup> Mitton :** Merci au ministre par l'entremise de la présidence. J'entends ce que dit le ministre, et je pense que nous sommes tous d'accord sur le fait que, bien sûr, nous voulons aider les étudiants. Ce n'est pas là que réside le désaccord.

J'ai entendu le ministre dire que rien n'est gratuit. Je ne souhaite pas m'attarder sur ce point. Cependant, il y a des choses dans notre société qui ne sont pas gratuites mais que nous décidons de financer et de rendre accessibles parce que nous y accordons de l'importance. Ainsi, nous finançons les soins de santé. Nous finançons l'éducation. Après la 12<sup>e</sup> année, nous finançons certaines parties et certains coûts de l'éducation. Le fait est qu'il y avait et qu'il y a encore des personnes qui, en raison des changements apportés au programme, ne pourront pas poursuivre leurs études. Elles étaient peut-être déjà aux études ou peut-être sur le point de les commencer. Des étudiants subiront les conséquences négatives de tels changements.

Je pense que beaucoup de gens bénéficieront du crédit d'impôt. Beaucoup de gens l'apprécieront. Il y a des gens pour qui le coût initial est vraiment le plus gros problème. Ils ne pourront même pas commencer leurs études ou, s'ils en font grâce à la gratuité des frais de scolarité, ils ne pourront pas continuer du fait que le coût initial est considérable.

We are talking especially about the most marginalized people, the most underrepresented people, people with lower incomes, maybe the first in their family who would be able to go to school. I have been hearing from students who are in those categories and they may not be able to attend now, or they would not have been able to attend without this program. The thing is that the tax credit, this bill, on its own, is fine. It is that it is being done in place of, not in addition to, some other things. That is really where the problem lies.

I do not think that I have any more questions. I appreciate the minister's and the staff's time. I want to thank them, through the chairman. Thank you, again, for the photocopy. That is all.

**Mr. Chairman:** Thank you, member.

**Mr. Austin:** Thank you, Mr. Chairman. I want to thank the minister and his staff, of course, for being here and helping to get the information on these important changes out. I will start off by saying that, back in the fall when the campaign was going on, we certainly advocated for this, and we actually had reinstating the tuition tax credit in our platform. I am very happy that we played a part in seeing this come to fruition here.

I am sure that this has probably been discussed through the course of the afternoon, but I am wondering whether the minister could give us a simple breakdown of the eligibility requirements for those who are watching at home. Who would be eligible for the tuition tax credit?

16:25

**Hon. Mr. Steeves:** Thank you to the member for Fredericton-Grand Lake and leader of his party for the question, through you, Mr. Chairman. He asked about the criteria. Qualifying postsecondary education institutions . . . It is federally determined, first of all. It is the same qualifications they need for the federal Tuition Tax Credit. You have to be at least 16 years of age by the end of the year. You have to be enrolled in an education institution to obtain skills or improve skills in an occupation.

Nous parlons en particulier des personnes les plus marginalisées, les plus sous-représentées, celles aux revenus modestes, peut-être les premières de leur famille à pouvoir faire des études. J'ai entendu des étudiants appartenant à de telles catégories qui risquent de ne pas pouvoir faire des études maintenant ou qui n'auraient pas pu le faire sans le programme en question. Le fait est que le crédit d'impôt, le présent projet de loi, est une bonne chose en soi. Le problème est qu'il remplace, au lieu de s'y ajouter, d'autres mesures. C'est vraiment là que réside le problème.

Je ne pense pas avoir d'autres questions. Je remercie le ministre et son personnel du temps accordé. Je tiens à les remercier par l'entremise du président. Merci encore pour la photocopie. C'est tout.

**Le président :** Merci, Madame la députée.

**M. Austin :** Merci, Monsieur le président. Je tiens à remercier le ministre et son personnel, bien sûr, pour leur présence et pour avoir contribué à fournir de l'information sur de tels changements importants. Je commencerai par dire que, l'automne dernier, pendant la campagne électorale, nous avons clairement défendu une telle mesure, et nous avons d'ailleurs inscrit le rétablissement du crédit d'impôt pour frais de scolarité dans notre plateforme. Je suis très content que nous ayons joué un rôle dans la concrétisation de cette mesure.

Je suis sûr que le sujet a probablement été abordé au cours de l'après-midi, mais je me demande si le ministre pourrait nous donner un aperçu simple des critères d'admissibilité pour les gens qui nous regardent de chez eux. Qui serait admissible au crédit d'impôt pour frais de scolarité?

**L'hon. M. Steeves :** Par votre entremise, Monsieur le président, merci au député de Fredericton-Grand Lake et chef de son parti pour la question. Il a posé une question sur les critères. Les établissements d'enseignement postsecondaire admissibles... Tout d'abord, les critères sont déterminés au niveau fédéral. Ce sont les mêmes critères que ceux requis pour le crédit d'impôt pour frais de scolarité fédéral. Il faut avoir au moins 16 ans à la fin de l'année. Il faut être inscrit dans un établissement d'enseignement pour acquérir ou améliorer des compétences professionnelles.

Eligible tuition fees include the following: admission fees; charges for the use of library or laboratory facilities; exemption fees; examination fees; application fees; confirmation fees; charges for a certificate, diploma, or degree; membership or seminar fees that are specifically related to an academic program and its administration; mandatory computer service fees; and academic fees. It is things such as those. The things that are not included are medical expenses and board and lodging, so it is for the tuition. It is not for residence. Once again, these are determined by the feds. We use their determinations.

You get a form from your institution. You file it with your income tax, and bada boom, bada bing, it is there. Thank you.

**Mr. Austin:** Thank you, Mr. Minister. Just so I am clear on this, I believe that the former tuition tax credit had a stipulation that the individual had to have graduated and had to be staying and working in New Brunswick. Is that still a part of the new tax credit?

**Hon. Mr. Steeves:** To the member and leader of his party through the chair, yes, it is a New Brunswick tax credit, so you have to be here. You know, you have to have a T4 from here in order to do it. It is not like the tuition rebate, where you stayed and had earned . . . Well, I guess it is like the tuition rebate because you still have to be in the province, yes. You have to be a resident here in order to claim it on New Brunswick taxes.

**Mr. Austin:** Thank you, minister. I think whenever government tries to figure out programs that are available to residents, this always has to be balanced with taxpayers. I have always been a very strong believer in small government, low taxes, and your basic programs. When you look at this program, you see that the reason we advocated for this so strongly during the campaign and continue to do so is that it is kind of a win-win. It is a win for the taxpayer, and it is a win for the graduates. The graduates, again, obviously have to be residents of New Brunswick. They have to be paying taxes if they are getting the

Les frais de scolarité admissibles comprennent les frais d'inscription, les frais d'utilisation des installations d'une bibliothèque ou d'un laboratoire, les droits d'exemption, les frais d'examen, les frais de demande d'admission, les frais de confirmation, les frais de délivrance d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade, les cotisations de membre ou les frais de participation à des séminaires qui sont expressément liés à un programme d'études et à son administration, les frais de services informatiques obligatoires et les frais d'études. Il s'agit d'un tel genre de choses. Les frais qui ne sont pas inclus sont les frais médicaux et les frais de logement et de nourriture, de sorte que ce sont les frais de scolarité qui sont visés. Les frais de logement ne le sont pas. Encore une fois, les critères sont fixés par le gouvernement fédéral. Nous nous basons sur ses décisions.

On reçoit un formulaire de son établissement. On le joint à sa déclaration de revenus, et hop, le tour est joué. Merci.

**M. Austin :** Merci, Monsieur le ministre. Juste pour que les choses soient claires pour moi, je crois que l'ancien crédit d'impôt pour frais de scolarité prévoyait que la personne devait avoir obtenu son diplôme et devait résider et travailler au Nouveau-Brunswick. Est-ce toujours le cas pour le nouveau crédit d'impôt?

**L'hon. M. Steeves :** Au député et du chef de son parti par l'entremise de la présidence, oui, comme il s'agit d'un crédit d'impôt du Nouveau-Brunswick, on doit être ici. Vous savez, on doit avoir un feuillet T4 d'ici pour pouvoir en bénéficier. Ce n'est pas comme le remboursement des frais de scolarité, où on restait et gagnait... Eh bien, je suppose que c'est comme le remboursement des frais de scolarité, car on doit toujours être dans la province, oui. Il faut résider ici pour pouvoir en bénéficier dans le cadre de l'impôt du Nouveau-Brunswick.

**M. Austin :** Merci, Monsieur le ministre. Je pense que, chaque fois que le gouvernement tente de mettre en place des programmes destinés aux gens de la province, il faut toujours trouver un équilibre avec les contribuables. J'ai toujours été un fervent partisan d'un petit gouvernement, de faibles impôts et de programmes de base. Quand on examine le programme en question, on constate que la raison pour laquelle nous l'avons défendu avec tant de force pendant la campagne et continuons de le faire, c'est qu'il s'agit en quelque sorte d'une mesure gagnant-gagnant. C'est gagnant pour le contribuable, et c'est

credit, which means they are working, so they are contributing to the New Brunswick economy. All of us, as taxpayers, benefit from that. Again, it is a win-win from that angle, and that is why I always thought that it was a good policy. For that reason, I was very disappointed when the previous government pulled that out.

16:30

Again, it is balancing what the taxpayers are able to uphold and pay for with what people need—legitimately need. I went for postsecondary education. I got a student loan. It took me a while to pay it off, but I paid it off and carried on my business.

From what I understand, student loans are still available. Federal bursaries are still available. Tax credits are now going to be available, and I believe the Tuition Access Bursary (TAB) program and certain incentives are still available. I know there have been some changes to that. We are opening it up to private industry.

I know we are discussing the tax credit, but I am going to go out on a limb and ask about the changes to the Tuition Access Bursary. I am curious. I know it has been opened up to the private sector. Do you have an estimate of how many people—how many students—would have benefited under the former TAB program versus how many may benefit under the new program with those changes?

**Hon. Mr. Steeves:** Last year, 7 800 students were eligible for the bursary program. This year, it will be 9 500 students eligible for the bursary program, and all of those students will be eligible for the Tuition Tax Credit. I believe that answers your question.

**Mr. Austin:** Yes, that is fantastic.

You know, I think that for the average spectator watching us at home, on a computer, or whatnot—watching the proceedings in this House, the

gagnant pour les diplômés. Les diplômés, encore une fois, doivent évidemment résider au Nouveau-Brunswick. Ils doivent payer des impôts s'ils bénéficient du crédit, ce qui signifie qu'ils travaillent et qu'ils contribuent donc à l'économie du Nouveau-Brunswick. Nous en tirons tous profit, en tant que contribuables. Encore une fois, c'est une mesure gagnant-gagnant d'un tel point de vue, et c'est pourquoi j'ai toujours pensé que c'était une bonne politique. C'est pour cette raison que j'ai été très déçu lorsque le gouvernement précédent a supprimé le programme.

Encore une fois, il s'agit de trouver un équilibre entre ce que les contribuables sont en mesure de supporter et de payer et ce dont les gens ont besoin, ce dont ils ont légitimement besoin. J'ai fait des études postsecondaires. J'ai obtenu un prêt étudiant. Il m'a fallu un certain temps pour le rembourser, mais je l'ai remboursé, et j'ai poursuivi mes activités.

D'après ce que je comprends, les prêts étudiants sont toujours disponibles. Les bourses fédérales sont toujours disponibles. Des crédits d'impôt vont désormais être disponibles, et je crois que le Programme d'aide aux études (PAE) et certaines mesures incitatives sont toujours en vigueur. Je sais qu'il y a eu quelques changements à cet égard. Nous ouvrons le programme au secteur privé.

Je sais que nous discutons du crédit d'impôt, mais je vais tenter de vous interroger sur les changements apportés au Programme d'aide aux études. Je suis curieux. Je sais qu'il a été ouvert au secteur privé. Avez-vous une estimation du nombre de personnes, du nombre d'étudiants, qui auraient bénéficié de l'ancien PAE par rapport à ceux qui pourraient bénéficier du nouveau programme en regard des changements proposés?

**L'hon. M. Steeves :** L'année dernière, 7 800 étudiants étaient admissibles au programme d'aide. Cette année, le chiffre passera à 9 500, et tous ces étudiants seront admissibles au crédit d'impôt pour frais de scolarité. Je pense que cela répond à votre question.

**M. Austin :** Oui, c'est formidable.

Vous savez, je pense que, pour le spectateur moyen qui nous regarde chez lui, sur un ordinateur ou autre, qui suit les délibérations à la Chambre, les comités, la

committees, question period, and everything that goes on—there is always a lot of politics, of course, that plays into this. People understand that. But when I hear those numbers, when I hear about a jump from 7 800 to 9 500, I am seeing an increase. Again, it shows that when you try to dismantle this as not being beneficial, I would think that it is more beneficial in the end. That is why we have supported this.

I have said from the start that we are not going to get into politics to just play politics. If a bill makes sense, if it benefits more people, and if it benefits the taxpayer, my caucus and I are going to support it. We may disagree from time to time on certain bills, and we may even part ways as a caucus. That is what democracy is. It is a free vote, and that is fine.

Looking at this, again, to me, it is a win-win. We have so many people who graduate from our colleges and universities, and unfortunately, the first thing they do is board a plane to Saskatchewan, to Alberta, to the United States, to anywhere but New Brunswick. And it is often simply because of a lack of opportunity. It is not their fault. They have spent thousands of dollars. They have taken out loans of thousands of dollars to take a certain subject, to get a degree, and they cannot use it here. So, they have no choice but to leave.

When we look at the tax credit, we see that it adds the benefit for those who do stay and for those who maybe want to start their own business or to help it expand. When we look at New Brunswick as a whole, we see that there is a huge demand for labour for businesses right now. There are labour shortages. That is a fact. There is a labour shortage in this province. On the other hand, we have a high unemployment rate. I think it is imperative for government to connect the dots and to be able to bridge that gap. On one hand, we have a private sector that is begging for skilled labour. On the other hand, we have an unemployment rate that continues to hover around 10%. It is obvious that we need to give these people the opportunity to get the skills they need to enter the workforce. It helps the private sector, benefits the taxpayer, and benefits the graduates once they complete school.

période des questions et tout ce qui se passe, il y a toujours beaucoup de politique, bien sûr, qui entre en jeu. Les gens comprennent cela. Mais quand j'entends de tels chiffres, quand j'entends parler d'un bond de 7 800 à 9 500, je constate une augmentation. Encore une fois, cela montre que, lorsqu'on essaie de démanteler un tel programme en prétendant qu'il n'est pas bénéfique, je pense qu'il est en fin de compte plus bénéfique. C'est pourquoi nous l'avons soutenu.

J'ai dit dès le début que nous n'allions pas nous lancer dans la politique juste pour faire de la politique. Si un projet de loi est sensé, s'il profite à davantage de personnes et s'il profite au contribuable, mon caucus et moi-même allons le soutenir. Nous pouvons être en désaccord de temps à autre sur certains projets de loi, et nous pouvons même avoir des désaccords au sein du caucus. C'est ça, la démocratie. C'est un vote libre, et c'est très bien ainsi.

Encore une fois, à mon avis, le projet de loi est une mesure gagnant-gagnant. Nous avons tant de gens qui obtiennent leur diplôme dans nos collèges et universités, et, malheureusement, la première chose qu'ils font, c'est de prendre l'avion pour la Saskatchewan, l'Alberta, les États-Unis, n'importe où sauf au Nouveau-Brunswick. Et c'est souvent simplement par manque d'opportunités. Ce n'est pas de leur faute. Ils ont dépensé des milliers de dollars. Ils ont contracté des prêts de plusieurs milliers de dollars pour suivre une formation, obtenir un diplôme, et ils ne peuvent pas l'utiliser ici. Ils n'ont donc pas d'autre choix que de partir.

Lorsque nous considérons le crédit d'impôt, nous constatons qu'il apporte un avantage aux gens qui restent et à ceux qui souhaitent peut-être créer leur propre entreprise ou procéder à son expansion. Quand nous considérons le Nouveau-Brunswick dans son ensemble, nous constatons qu'il y a actuellement une énorme demande de main-d'œuvre pour les entreprises. Il y a des pénuries de main-d'œuvre. C'est un fait. Il y a une pénurie de main-d'œuvre dans la province. D'un autre côté, nous avons un taux de chômage élevé. Je pense qu'il est impératif que le gouvernement fasse le lien et comble un tel fossé. D'un côté, nous avons un secteur privé qui réclame à grands cris de la main-d'œuvre qualifiée. De l'autre, nous avons un taux de chômage qui continue de tourner autour de 10 %. Il est évident que nous devons donner aux chômeurs la possibilité d'acquérir les compétences dont ils ont besoin pour intégrer le marché du travail. Cela aide le secteur privé, profite

aux contribuables et profite aux diplômés une fois qu'ils ont terminé leurs études.

16:35

I do not think that I have much more to add to that. Again, we advocated hard for this throughout the campaign. We have advocated for it as we have gone on here since the throne speech in the fall. I am proud to be part of seeing this go through. I think it is good. I think it is a benefit to the taxpayer. It is a benefit to the student, and it is a benefit to New Brunswick as a whole. Thank you, Mr. Chairman, and thank you, minister and staff.

**Le président :** Merci, monsieur le député.

**Mrs. M. LeBlanc:** Thank you, Mr. Chairman, and thank you to the staff and minister for being here to answer these questions and to help with the answers. I will segue a bit to what the member for Dieppe started with. His question was about the consultation. The answer was that there was a prebudget consultation done by the minister for all of the budget, of course. I believe the minister said that it was well-received. I am kind of wondering which sector, advocates, or stakeholders this was well-received by. I suspect it was the private sector because I have about a dozen articles here by other stakeholders such as the UNB vice-president academic, the Student Alliance, FEECUM, St. Thomas University, union representatives of New Brunswick faculty members, and the Federation of New Brunswick Faculty Associations. They all state that they are not in accord with the changes made, for various reasons. Again, I suspect it was very well-received by the private sector, which, of course, with the changes, is probably the biggest winner in this situation.

Directly, my question is this. During the campaign, you ran on the promise of reviewing the Free Tuition Program and the Tuition Relief for the Middle Class program, and you renewed the promise in the throne speech. I will quote from the throne speech.

*Your government will undertake an evidence-based review of existing programs supporting post-secondary education and compare and contrast their*

Je ne pense pas avoir grand-chose à ajouter sur le sujet. Encore une fois, nous avons vivement défendu la mesure en question tout au long de la campagne. Nous l'avons défendue ici depuis le discours du trône à l'automne. Je suis fier de contribuer à la mise en œuvre d'une telle mesure. Je pense qu'elle est bonne. Je pense qu'elle profite au contribuable. Elle profite à l'étudiant, et elle profite au Nouveau-Brunswick dans son ensemble. Merci, Monsieur le président, et merci, Monsieur le ministre, ainsi que votre personnel.

**Mr. Chairman:** Thank you, member.

**M<sup>me</sup> M. LeBlanc :** Merci, Monsieur le président, et merci au personnel et au ministre d'être ici pour répondre aux questions et pour nous aider à obtenir des réponses. Je vais faire un petit lien avec ce que le député de Dieppe a évoqué au début. Sa question portait sur la consultation. La réponse a été qu'une consultation prébudgétaire avait été menée par le ministre pour l'ensemble du budget, bien sûr. Je crois que le ministre a dit que la mesure avait été bien accueillie. Je me demande un peu par quel secteur, quels défenseurs ou quelles parties prenantes elle a été bien accueillie. Je soupçonne que c'était le secteur privé, car j'ai ici une douzaine d'articles rédigés par d'autres parties prenantes telles que le vice-recteur à l'enseignement de UNB, l'Alliance étudiante, la FEECUM, St. Thomas University, des représentants syndicaux des membres du corps professoral du Nouveau-Brunswick et la Fédération des associations de professeurs d'université du Nouveau-Brunswick. Ils affirment tous ne pas être d'accord avec les changements apportés, pour diverses raisons. Encore une fois, je soupçonne que ce sont les acteurs du secteur privé qui ont très bien accueilli la mesure, car, bien sûr, vu de tels changements, c'est probablement eux qui en sortent le plus gagnants.

Concrètement, ma question est la suivante. Pendant la campagne, vous avez promis de revoir le Programme des droits de scolarité gratuits et le Programme d'allègement des droits de scolarité pour la classe moyenne, et vous avez réitéré une telle promesse dans le discours du trône. Je vais citer le discours du trône.

*Votre gouvernement entreprendra, en se fondant sur les faits, un examen des programmes visant à faciliter l'accès aux études postsecondaires, et comparera leur*

*effectiveness with the canceled broad-based tax credits.*

You claim that you have undertaken such a review, as I have read in the papers. Where can we find this review? Has it been published? To what extent was it done? Where can we find where you compare and contrast the effectiveness of the program we put through and this new one? Thank you.

16:40

**Hon. Mr. Steeves:** Thank you, Mr. Speaker, through you to the member opposite. I want to be clear that there is still the up-front program and we have added the back-end program to recognize the investment that has been made by students and to make it fair for everyone out there. The member has lots of emails from people who may or may not like it. We have lots of emails from people who would like it as well. Now, there are 9 500 people who can access this bursary instead of 7 800. That is 9 500 people who are going to have a chance to follow their dreams to further education. There were 1 700 people who were denied by the last government who are now allowed to fulfill their dreams and move on to postsecondary education. I think that is nothing but good news.

**Mrs. M. LeBlanc:** I do not believe I quite got the answer. Again, in the throne speech, we talked about an evidence-based review of existing programs. Was there one actually undertaken? I have a quote here from a professor at St. Thomas University, Jeffrey Carleton. When asked for the university's input, he stated that "there was not enough information to make definitive decisions." So, what was the rush?

What I read is that the students and the stakeholders in the universities and colleges would like to have seen a cohort go through the system for three or four years of the program. Was there any further assessment or evidence-based review that you were talking about other than the prebudget consultations? That is a totally different thing, because all departments, for the whole budget, went through that process. Thank you.

*efficacité avec celle des crédits d'impôt généraux qui ont été supprimés.*

Vous affirmez avoir mené un tel examen, comme je l'ai lu dans la presse. Où peut-on consulter cet examen? A-t-il été publié? Dans quelle mesure a-t-il été réalisé? Où peut-on trouver la comparaison entre l'efficacité du programme que nous avons mis en place et celle du nouveau programme? Merci.

**L'hon. M. Steeves :** Merci, par votre entremise, Monsieur le président, à la députée d'en face. Je tiens à préciser que le programme initial est toujours en place et que nous y avons ajouté le programme complémentaire afin de reconnaître l'investissement réalisé par les étudiants et de garantir l'équité pour tous. La députée a reçu de nombreux courriels de personnes qui peuvent apprécier ou non une telle mesure. Nous avons également reçu de nombreux courriels de personnes qui l'apprécient. Maintenant, 9 500 personnes peuvent bénéficier de l'aide aux études en question au lieu de 7 800. Cela représente 9 500 personnes qui vont avoir la chance de poursuivre leurs rêves en poursuivant leurs études. Il y avait 1 700 personnes qui avaient été laissées pour compte par le gouvernement précédent et qui sont désormais autorisées à réaliser leurs rêves et à poursuivre des études postsecondaires. Je pense que ce n'est rien d'autre qu'une bonne nouvelle.

**M<sup>me</sup> M. LeBlanc :** Je ne crois pas avoir tout à fait compris la réponse. Encore une fois, dans le discours du trône, nous avons parlé d'un examen fondé sur les faits des programmes existants. Un tel examen a-t-il réellement été mené? J'ai ici une citation d'un professeur de St. Thomas University, Jeffrey Carleton. Lorsqu'on lui a demandé l'avis de l'université, il a déclaré qu'il n'y avait pas suffisamment d'informations pour prendre des décisions définitives. Alors, pourquoi une telle précipitation?

Ce que je lis, c'est que les étudiants et les parties prenantes des universités et des collèges auraient souhaité qu'une cohorte suive le programme pendant trois ou quatre ans. Y a-t-il eu une autre évaluation ou un autre examen fondé sur des faits dont vous parliez, en dehors des consultations prébudgétaires? C'est tout à fait différent, car tous les ministères, pour l'ensemble du budget, ont suivi un tel processus. Merci.

16:45

**Hon. Mr. Steeves:** Through the chairman to the member opposite, one of the questions was: What is the rush? Well, the rush is that 1 700 students were being left behind by the former government. The rush is that the former government cut out the tuition tax credit and just left people high and dry with that.

There is more than enough evidence to support the tuition tax credit, which is what we are here to talk about today. The tuition tax credit is what we are talking about today. It has already been proven by this province in years past. It has already been proven in seven other jurisdictions and with the federal government. There is more than enough evidence to prove that it is a great program, and we are happy to reinstate it. It is going to make a difference in people's lives.

**Mrs. M. LeBlanc:** Okay, I still did not quite get the answer, but I will move on. Well, some seem to disagree that tax credits are the way to go. Actually, there is an Alex Usher of Higher Education Strategy Associates who, on April 16, 2019, wrote an article entitled *New Brunswick Brings the Stupid*. In the article, I find that he states: "no way on God's green earth that any fair-minded review could possibly find that tax credits were a better investment than bursaries". With that being said, I will continue on.

As we look at the bill, we see that the changes made are two-pronged. There is the change to the bursary program, which finally could resume. Usher writes that "poor student loan recipients at public institutions are having their grants cut to fund more grants to poor students at private ones". Basically, in a nutshell, that could be seen as what the major change is, from what was there before. We could probably talk about it being as though we are squishing a square into a rectangle of equal area because the amount of money would be the same, from my understanding.

The second part would be the elimination of a debt relief program and the reintroduction of some tax credit. What is the target for . . . Many have stated that the tax credits are ineffective and hard to account for.

**L'hon. M. Steeves :** Par l'entremise du président à la députée d'en face, l'une des questions était : Pourquoi une telle précipitation? Eh bien, la précipitation vient du fait que 1 700 étudiants ont été laissés pour compte par le gouvernement précédent. La précipitation vient du fait que le gouvernement précédent a supprimé le crédit d'impôt pour frais de scolarité et a simplement laissé les gens dans le pétrin.

Il y a largement assez de faits probants pour justifier le crédit d'impôt pour frais de scolarité, ce dont nous sommes ici pour parler aujourd'hui. C'est du crédit d'impôt pour frais de scolarité que nous parlons aujourd'hui. Son efficacité a déjà été prouvée par la province au cours des années passées. Elle a déjà été prouvée dans sept autres administrations et par le gouvernement fédéral. Il y a largement assez de faits probants pour démontrer que c'est un excellent programme, et nous sommes contents de le rétablir. Cela va faire une différence dans la vie des gens.

**M<sup>me</sup> M. LeBlanc :** D'accord, je n'ai toujours pas tout à fait compris la réponse, mais je vais passer à autre chose. Eh bien, certains semblent ne pas être d'accord avec l'idée que les crédits d'impôt soient la solution. En fait, il y a un certain Alex Usher, de Higher Education Strategy Associates, qui, le 16 avril 2019, a écrit un article intitulé *Le Nouveau-Brunswick apporte la bêtise*. Dans cet article, je constate qu'il affirme : « il était absolument impossible qu'une étude impartiale puisse conclure que les crédits d'impôt représentaient un meilleur investissement que les bourses d'études ». Cela dit, je vais poursuivre.

En examinant le projet de loi, nous constatons que les changements apportés sont de deux ordres. Il y a d'abord la modification du programme de bourses, qui pourrait enfin reprendre. Usher écrit que « les bourses des étudiants pauvres des établissements publics sont réduites afin de financer davantage de bourses pour les étudiants pauvres des établissements privés ». En gros, pour faire court, cela pourrait être considéré comme le changement majeur par rapport à la situation antérieure. Nous pourrions probablement dire que c'est comme si on aplatissait un carré pour en faire un rectangle de même superficie, car le montant d'argent serait le même, d'après ma compréhension.

La deuxième partie concernerait la suppression d'un programme d'allègement de la dette et la réintroduction d'un crédit d'impôt. Quel est l'objectif de... Beaucoup de gens ont déclaré que les crédits

We mentioned that there are students who move away and come back. My understanding is that, when they come back, they can apply for the tax credits. Accountability-wise, I believe that the minister estimated this to be about \$10 million per year. It is hard to calculate this per year because it is not said that every student who graduates that year will start making \$50 000 or enough money to receive those tax credits, for one. That is your job, of course—accounting for it.

You mentioned that there is research out there that states that tax credits are effective. In what terms are they effective? Is it in terms of them bringing in more money to the province? Does it increase the number of students who sign up for postsecondary education, or is it debt relief? In either of those three categories, how does the tax credit help the students? Is it in terms, again, of putting more money back in their pockets, having people apply for postsecondary education, having more people sign up for postsecondary education, or is it more in terms of debt relief?

16:50

**Hon. Mr. Steeves:** The final question was how we know they are effective. If they were not effective, no one would take advantage of them. The fact of the matter is, between 2004 and 2016, an average of 48 000 New Brunswickers claimed the former tuition tax credit annually. That was 48 000 per year, of which 34 000 were students and 14 000 were qualifying relatives. That included parents, grandparents, spouses, and common-law partners. That is how we know it is effective. We know it is effective because 87% of student claimants have taxable incomes of \$50 000 or less. So yes, we know it is effective because 48 000 New Brunswickers per year claimed the tuition tax credit. Yes, that is effective.

**Mrs. M. LeBlanc:** We might have a different definition of what is effective. To me, a program that is popular and has a lot of buy-in can be seen as

d'impôt sont inefficaces et difficiles à justifier. Nous avons mentionné qu'il y a des étudiants qui partent et reviennent. Si je comprends bien, lorsqu'ils reviennent, ils peuvent demander de tels crédits d'impôt. En ce qui concerne la comptabilité, je crois que le ministre a estimé le coût à environ 10 millions par année. Il est difficile de calculer sur la base d'une année, car il n'est pas dit que chaque étudiant diplômé cette année-là commencera à gagner 50 000 \$ ou suffisamment d'argent pour bénéficier d'un crédit d'impôt, pour commencer. C'est votre travail, bien sûr, de comptabiliser.

Vous avez mentionné qu'il existe des recherches qui indiquent que les crédits d'impôt sont efficaces. En quoi sont-ils efficaces? Est-ce qu'ils rapportent plus d'argent à la province? Est-ce qu'ils augmentent le nombre d'étudiants qui s'inscrivent dans l'enseignement supérieur, ou s'agit-il d'un allègement de la dette? Dans chacune de ces trois catégories, en quoi le crédit d'impôt aide-t-il les étudiants? Est-ce, encore une fois, en leur permettant de garder plus d'argent dans leurs poches, en incitant les gens à postuler pour l'enseignement supérieur, en augmentant le nombre d'inscriptions dans l'enseignement supérieur, ou s'agit-il davantage d'un allègement de la dette?

**L'hon. M. Steeves :** La dernière question portait sur la manière dont nous savons que les crédits d'impôt sont efficaces. S'ils n'étaient pas efficaces, personne n'en profiterait. Le fait est que, entre 2004 et 2016, en moyenne 48 000 personnes du Nouveau-Brunswick ont demandé chaque année l'ancien crédit d'impôt pour frais de scolarité. Cela représentait 48 000 par année, dont 34 000 étaient des étudiants et 14 000 étaient des proches admissibles. Cela comprenait les parents, les grands-parents, les conjoints et les conjoints de fait. C'est ainsi que nous savons que le crédit est efficace. Nous savons qu'il est efficace parce que 87 % des étudiants qui en ont fait la demande ont un revenu imposable de 50 000 \$ ou moins. Donc oui, nous savons que le crédit d'impôt pour frais de scolarité est efficace parce que 48 000 personnes du Nouveau-Brunswick par année l'ont demandé. Oui, il est efficace.

**M<sup>me</sup> M. LeBlanc :** Nous avons peut-être une définition différente de ce qu'est l'efficacité. Pour moi, un programme qui est populaire et qui bénéficie d'une large adhésion peut être considéré comme efficace, mais je demande en quoi il réduit

effective, but I am asking about how it decreases debt. How does it work on debt relief?

Also, how does it increase the number of students who register for postsecondary education? We know that for a lot of students who are finishing high school, their family situation is not such that the first reflex they have is to sign up for postsecondary education because they do not want to accumulate debt. So having the money up front in the form of a bursary for low-income people and for the middle class helps to increase the student numbers in postsecondary institutions.

We have actually had most universities in New Brunswick stating that they have had what they call a bump. Compared to previous years, they have actually had an increase in enrollment from the Free Tuition Program and Tuition Relief for the Middle Class. This is despite the fact that there are fewer students in our schools—fewer graduating in Grade 12.

How can a tax credit influence those two things I have just addressed, debt relief and having more students go into postsecondary education?

**Hon. Mr. Steeves:** How does it affect the students and the numbers? The numbers, with this in place, are going from 7 800 to 9 500. That is fully 1 700 more. You said: How does it affect the postsecondary education of students? Well, 1 700 more students will be going to school because of this. How does this affect them? Well, it affects them in a very positive way. We have gone from 7 800 students to 9 500 students who will take advantage of this.

How does the tuition tax credit help? Well, it recognizes that postsecondary education is an investment of capital. It helps to promote lifelong learning, complements other student financial supports, and rewards students for going for postsecondary education. It gives them that tax back, or their parents, or whoever is helping them to pay the bill. That is their choice, and we respect that.

l'endettement. Comment contribue-t-il à l'allègement de la dette?

De même, comment le programme fait-il augmenter le nombre d'étudiants qui s'inscrivent dans l'enseignement supérieur? Nous savons que, dans le cas de beaucoup d'élèves en fin de secondaire, leur situation familiale n'est pas telle que leur premier réflexe est de s'inscrire dans des études supérieures, car ils ne veulent pas s'endetter. Le fait de disposer d'argent dès le départ sous forme de bourse pour les personnes à faible revenu et pour la classe moyenne contribue donc à augmenter le nombre d'étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur.

En fait, la plupart des universités du Nouveau-Brunswick ont déclaré avoir constaté ce qu'elles appellent un boum. Par rapport aux années précédentes, elles ont effectivement enregistré une augmentation des inscriptions grâce au Programme des droits de scolarité gratuits et au Programme d'allègement des droits de scolarité pour la classe moyenne. Et ce, malgré le fait qu'il y a moins d'élèves dans nos écoles, moins de diplômés de 12<sup>e</sup> année.

Comment un crédit d'impôt peut-il influencer les deux éléments que je viens d'évoquer, à savoir l'allègement de la dette et l'augmentation du nombre d'étudiants qui poursuivent des études postsecondaires?

**L'hon. M. Steeves :** Quel est l'impact du crédit d'impôt sur les étudiants et les chiffres? Grâce au crédit en place, le chiffre passe de 7 800 à 9 500. Cela représente 1 700 étudiants de plus. Vous avez demandé : Quel est l'impact du crédit sur les études postsecondaires des étudiants? Eh bien, 1 700 étudiants de plus poursuivront des études grâce à ce crédit. Quel est l'impact sur eux? Eh bien, l'impact est très positif. Nous sommes passés de 7 800 à 9 500 étudiants qui bénéficieront d'une telle mesure.

En quoi le crédit d'impôt pour frais de scolarité est-il utile? Eh bien, il reconnaît que l'enseignement supérieur est un investissement. Il contribue à promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie, complète d'autres aides financières aux étudiants et récompense les étudiants qui poursuivent des études supérieures. Il leur permet, à eux, à leurs parents ou à toute personne qui les aide à payer les frais, de récupérer de l'impôt. C'est leur choix, et nous le respectons.

16:55

**Mrs. M. LeBlanc:** What are the indicators? This government has been talking about being transparent and having accountability. Other than the numbers that you gave, how else do you feel that this change of program, especially the free tuition which is now the extended tuition program . . . What are the indicators that you are going to be accountable by in order to state that it is a success?

**Hon. Mr. Steeves:** Through the chair to the member opposite, thank you for the question. How does the change in the program indicate that it is working? Well, once again, I go back to my last answer. The change in the program that indicates that it is working is that the number of students who will be using the program will go from 7 800 to 9 500. Some 48 000 people will use the tuition tax credit. You asked about what indications we have that it is working. I would say that those are very clear indications that it is working. When 1 700 more students will now be able to attend a postsecondary education institution, that is a very clear indication that it is absolutely working.

**Mrs. M. LeBlanc:** I will thank the minister for the answer, through the chair. We will only be able to be accountable for those numbers when they sign up for postsecondary education in the following year. It will need a follow-up. I will finish off.

*If you want to look at this through the lens*

—and here, again, I am quoting—

*of winner and losers, here's how it breaks down. The big net winners*

—and here I am talking about the changes that have been made—

*are poor students in private institutions.*

—probably because of the fact that some of the private institution tuition fees are higher than the private ones, but not always.

**M<sup>me</sup> M. LeBlanc :** Quels sont les indicateurs? Le gouvernement actuel ne cesse de parler de transparence et de responsabilité. Outre les chiffres que vous avez donnés, comment estimez-vous qu'un tel changement de programme, en particulier en ce qui concerne la gratuité des frais de scolarité qui est désormais le programme de frais de scolarité élargi... Quels sont les indicateurs sur lesquels vous allez vous appuyer pour affirmer qu'il y a succès?

**L'hon. M. Steeves :** Par l'entremise de la présidence, je remercie la députée d'en face pour sa question. En quoi le changement apporté au programme montre-t-il que celui-ci fonctionne? Eh bien, une fois encore, je reviens sur ma dernière réponse. Le changement apporté au programme qui montre qu'il fonctionne, c'est que le nombre d'étudiants qui en bénéficieront passera de 7 800 à 9 500. Quelque 48 000 personnes bénéficieront du crédit d'impôt pour frais de scolarité. Vous avez demandé de quelles indications nous disposons pour affirmer que la mesure fonctionne. Je dirais que ce sont là des indications très claires qu'elle fonctionne. Le fait que 1 700 étudiants supplémentaires peuvent désormais fréquenter un établissement d'enseignement postsecondaire est une indication très claire que la mesure fonctionne bel et bien.

**M<sup>me</sup> M. LeBlanc :** Je remercie le ministre pour sa réponse, par l'entremise de la présidence. Nous ne pourrions vérifier les chiffres que lorsque les étudiants s'inscriront dans l'enseignement supérieur l'année prochaine. Il faudra un suivi. Je vais conclure.

*Si l'on considère la situation sous l'angle*

— et là encore, je cite —

*des gagnants et des perdants, voici comment cela se décompose. Les grands gagnants*

— et je parle ici des changements qui ont été apportés —

*sont les étudiants issus de milieux défavorisés inscrits dans des établissements privés.*

— probablement parce que les frais de scolarité de certains établissements privés sont plus élevés que ceux des établissements privés, mais pas toujours.

*Students with no financial need also win by getting tax credits, though not as much. Poor students in public institutions (who are disproportionately francophone – an important consideration in New Brunswick politics) are small losers, and the big net losers are students with high debts who graduate on time.*

That is how I see it also. An interesting fact is that the taxpayers may lose also.

*They are now paying more on aggregate for a system which is less targeted & more complicated.*

Do you feel that this is a good policy? Or are we really going to reap more benefits from these changes?

17:00

**Hon. Mr. Steeves:** Through the chairman to the member opposite, thank you for the questions. I think that you said: Is it less targeted or more complicated? I would suggest that yes, it is less targeted, and I would suggest that this is a good thing. We are not just hitting one segment of society. We are hitting people from various segments of society. Less targeted, in this case, is great because we have a net for catching even more people. Are we going to realize more benefits? I believe that the program realizes more benefits as well, with the tuition tax credit helping more students. When you go from 7 800 students being helped to 9 500 students being helped, then I would say that we are realizing more benefits. Thank you for the question.

**Mrs. M. LeBlanc:** Okay, I will thank the minister for the answer, through the chairman. I will just, perhaps, finish with a comment. It is, perhaps, a bit more ideological. The member for Memramcook-Tantramar alluded to that, perhaps, differing ideology.

What I find is that, in New Brunswick, there is a population that has a low family income. These seem to be the students who were benefiting most from the free tuition. To note, the number one indicator for signing up for postsecondary education is having somebody in your entourage, meaning your parents, cousins, brothers, or sisters, that has been to

*Les étudiants sans difficultés financières bénéficient également de crédits d'impôt, mais dans une moindre mesure. Les étudiants issus de milieux défavorisés inscrits dans des établissements publics (qui sont majoritairement francophones — un facteur important dans le contexte politique du Nouveau-Brunswick) sont légèrement perdants, et les grands perdants sont les étudiants fortement endettés qui obtiennent leur diplôme dans les délais prévus.*

C'est ainsi que je vois les choses moi aussi. Un fait intéressant est que les contribuables y perdent aussi.

*Ils paient désormais plus cher au total pour un système moins ciblé et plus complexe.*

Estimez-vous qu'il s'agit d'une bonne politique? Ou allons-nous vraiment tirer plus d'avantages de tels changements?

**L'hon. M. Steeves :** Par l'entremise du président, je remercie la députée d'en face pour ses questions. Je crois que vous avez demandé : Le système est-il moins ciblé ou plus complexe? Je dirais que, oui, il est moins ciblé, et je dirais que c'est une bonne chose. Nous ne touchons pas seulement un segment de la société. Nous touchons des personnes issues de divers segments de la société. En l'occurrence, le fait que le système soit moins ciblé est une bonne chose, car cela nous donne un filet plus grand nous permettant d'atteindre encore plus de personnes. Allons-nous en tirer plus d'avantages? Je pense que le programme apporte également plus d'avantages, le crédit d'impôt pour frais de scolarité aidant davantage d'étudiants. Lorsque l'on passe de 7 800 étudiants aidés à 9 500 étudiants aidés, je dirais que nous en tirons plus d'avantages. Merci pour la question.

**M<sup>me</sup> M. LeBlanc :** D'accord, je remercie le ministre pour sa réponse, par l'entremise du président. Je terminerai peut-être simplement par une remarque. Elle est peut-être un peu plus idéologique. La députée de Memramcook-Tantramar a fait allusion à une idéologie peut-être différente.

Ce que je constate, c'est que, au Nouveau-Brunswick, il existe une population dont le revenu familial est faible. Ce sont apparemment les étudiants d'une telle catégorie qui bénéficiaient le plus de la gratuité des frais de scolarité. Il faut noter que le premier facteur incitant à s'inscrire dans l'enseignement supérieur est le fait d'avoir dans son entourage, c'est-à-dire parmi

postsecondary education. In little parentheses, if you look at countries in Europe that have free tuition, you will see that it tends to be a certain socioeconomic class, I would say, that continues the prophecy of being in postsecondary education.

Even in the United States, you have the parents that went to Ivy League schools, and it tends to be their children who go to those universities. Here, we were reversing this with free tuition for those people who were not even thinking of going on to postsecondary school. We could say a famous quote, education is the best equalizer. In the long-term, this would have the benefits of having more students going on to postsecondary education who otherwise, without a bigger bursary, would perhaps decide not to go, so we would be back to square one. That was my final comment. We thank the minister for his answers.

**Mr. Chairman:** Did you want to rebut that, minister? All right, thank you.

**M. K. Arseneau :** Merci beaucoup, Monsieur le président. J'aimerais souhaiter la bienvenue à l'équipe qui est ici.

Here is my first question. I am just wondering . . . Let's just say that someone is making around \$22 000 or \$23 000 per year. How much or what kind of tax credit would he be eligible for?

17:05

**Hon. Mr. Steeves:** Through the chair to the member opposite, I am going to give the formula for the way it is worked out. It is 9.68% times the tuition expense. That is the value of the credit that they can use to offset the tax payable. So, if you had tuition of \$10 000, then \$968 of that will be the tuition credit. If you made . . . You said \$23 000 per year. Whatever the tax is on \$23 000, you can use that as a tax credit toward that to reduce your tax payable. Whatever is not used of the \$968 can be carried forward forever. You can use it when you are making more money, you can use it the next year, or you can use a little bit over a number of years. That is how it works.

ses parents, cousins, frères ou sœurs, quelqu'un qui a suivi des études supérieures. Soit dit en passant, si l'on observe les pays européens où les frais de scolarité sont gratuits, on constate que c'est généralement une certaine classe socio-économique, dirais-je, qui perpétue la tradition de l'enseignement supérieur.

Même aux États-Unis, on trouve des parents qui ont fréquenté les grandes universités privées, et ce sont généralement leurs enfants qui fréquentent ces universités. Ici, nous inversons une telle tendance en offrant la gratuité des frais de scolarité à des personnes qui n'envisageaient même pas de poursuivre des études supérieures. Nous pourrions rappeler la célèbre citation selon laquelle l'éducation est le meilleur égalisateur. À long terme, cela aurait pour avantage d'amener un plus grand nombre d'étudiants à poursuivre des études postsecondaires, lesquels, autrement, sans une bourse plus importante, décideraient peut-être de ne pas le faire, ce qui nous ramènerait à la case départ. C'était là ma dernière remarque. Nous remercions le ministre pour ses réponses.

**Le président :** Souhaitiez-vous répliquer à cela, Monsieur le ministre? Très bien, merci.

**Mr. K. Arseneau:** Thank you very much, Mr. Chairman. I would like to welcome the team that is here.

Voici ma première question. Je me demandais simplement... Imaginons qu'une personne gagne environ 22 000 \$ ou 23 000 \$ par année. À quel montant ou à quel type de crédit d'impôt serait-elle admissible?

**L'hon. M. Steeves :** Par l'entremise de la présidence au député d'en face, je vais donner la formule de calcul. C'est 9,68 % multiplié par les frais de scolarité. Telle est la valeur du crédit qui peut être utilisée pour réduire l'impôt à payer. Donc, si on a des frais de scolarité de 10 000 \$, le crédit pour frais de scolarité serait alors de 968 \$. Si on gagne... Vous avez dit 23 000 \$ par année. Quel que soit l'impôt sur 23 000 \$, on peut utiliser le montant ainsi calculé comme crédit d'impôt pour réduire l'impôt à payer. La partie non utilisée des 968 \$ peut être reportée indéfiniment. On peut l'utiliser lorsqu'on gagne plus d'argent, on peut l'utiliser l'année suivante, ou on peut

l'utiliser petit à petit sur plusieurs années. C'est ainsi que cela fonctionne.

17:10

**Mr. K. Arseneau:** Thank you. Through the chair, the minister often says that we will be able to bring it forward for the rest of our lives. Right? In some areas of work, the people will never be making a lot more than that. I think particularly about agriculture. The majority of farmers are making under \$25 000 per year. The minister is saying that this program is helping a lot more people. It is helping everyone instead of just a few. Again, we have forgotten some people, I think.

It is going to take 60 years for farmers to get back that money. That is definitely not the time that they needed. Farmers are coming out of school, starting farms, and they need the money right away. I think that we are forgetting a portion of a dying industry in New Brunswick that we should be stimulating very hard. We are losing farms every year, every year, every year. Obviously, the one-size-fits-all program just does not get into my head, because it is not one size fits all. I do not know.

What should farmers do? They go study. In this plan that changes postsecondary education grants and everything, what is in it for the agriculture sector?

17:15

**Hon. Mr. Steeves:** Through the chair to the member for Kent North, it is not really one size fits all because it does fit in with other programs that we have to support farmers. There is the New Entrant Farmer Program. There is a program for clearing acreage. There are programs—and you would know this—for getting new cattle and stuff like that. If you do go to Truro—I believe the closest agriculture school is in Truro—you are eligible. When people come back, they are eligible for the tuition tax credit for that.

The good news is that farmer seats in New Brunswick have increased and are increasing. That is good news. Once again, if you go to Truro . . . You say: What is in it for farmers? Well, if you go to the agricultural college in Truro, you can claim it. Whatever course

**M. K. Arseneau :** Merci. Par l'entremise de la présidence, le ministre dit souvent que nous pourrions reporter le crédit sur le reste de notre vie. N'est-ce pas? Dans certains secteurs d'activité, les gens ne gagneront jamais beaucoup plus que cela. Je pense notamment à l'agriculture. La majorité des agriculteurs gagnent moins de 25 000 \$ par année. Le ministre affirme que le programme aide beaucoup plus de gens. Il aide tout le monde, pas seulement quelques-uns. Encore une fois, je pense que nous avons oublié certaines personnes.

Il faudra 60 ans aux agriculteurs pour récupérer leur argent. Ce n'est certainement pas le délai dont ils avaient besoin. Les agriculteurs sortent de l'école, lancent leur exploitation, et ils ont besoin de l'argent tout de suite. Je pense que nous oublions une partie d'un secteur en déclin au Nouveau-Brunswick que nous devrions stimuler de toutes nos forces. Nous perdons des exploitations agricoles chaque année, d'une année à l'autre, continuellement. Évidemment, je n'arrive pas à comprendre un tel programme universel, car il n'est pas adapté à tous. Je ne sais pas.

Que devraient faire les agriculteurs? Ils vont suivre des études. Dans un tel plan qui modifie les aides aux études postsecondaires et tout le reste, qu'y a-t-il pour le secteur agricole?

**L'hon. M. Steeves :** Par l'entremise de la présidence au député de Kent-Nord, il ne s'agit pas vraiment d'une solution universelle, car elle s'inscrit dans le cadre d'autres programmes que nous avons pour soutenir les agriculteurs. Il y a le Programme de prêts aux agriculteurs débutants. Il y a un programme pour le défrichage des terres. Il y a des programmes, et vous le savez, pour l'acquisition de nouveau bétail et un tel genre de choses. Si on va à Truro, car je crois que l'école d'agriculture la plus proche se trouve à Truro, on est admissible. Lorsque les gens reviennent, ils sont admissibles au crédit d'impôt pour frais de scolarité.

La bonne nouvelle, c'est que le nombre de places pour agriculteurs au Nouveau-Brunswick a augmenté et continue d'augmenter. C'est une bonne nouvelle. Encore une fois, si on va à Truro... Vous dites : Qu'est-ce que le crédit apporte aux agriculteurs? Eh

you take, forestry or anything else, you can still claim it as well.

**Mr. K. Arseneau:** Thank you, Mr. Speaker. Through the chair to the minister, it is hard to claim something when you are not making a cent. When you are living close to the poverty line, it is very hard to claim stuff like that when the time comes to claim it.

Just to talk about what is happening, first of all, the program in Truro is an Anglophone program, so not all New Brunswickers can go to Truro. The other thing is that, unless the New Entrant Farmer Program has changed, I think you need postsecondary education to be eligible for anything. If you are in debt and trying to start a farm, no one wants to lend you a cent. There are so many regulations and policies. I have talked with many people in the government about how that is stopping young farmers from getting loans to start farms.

When we look at it . . . Would the minister say that in any way, shape, or form, we are subsidizing double programs? I say this in the sense that we have courses that are available in our public system, and we are then going over and subsidizing the same courses in private institutions that are competing with the courses in the public sector. Would the minister say that? What would he have to say about that?

17:20

**Hon. Mr. Steeves:** The question was: Are we subsidizing double programs? I believe I understand what you mean, the same program at different locations. Yes, but we have always done that. Whether you are at the community college or CCNB in Dieppe, or whether you are in the community college in Edmundston or somewhere, it could be the same program, but they are both being subsidized. Do you want to take education at UNB, or, if you live in Moncton, do you want to take education at Crandall and live at home?

Yes, in that way, we are double subsidizing. We are putting money in the hands of the students and letting them choose. Where do they want to go to school? Do they still want to live in the home where they were

bien, si on fréquente le collège agricole de Truro, on peut demander le crédit. Quel que soit le cours qu'on suit, en foresterie ou dans tout autre domaine, on peut encore demander le crédit.

**M. K. Arseneau :** Merci, Monsieur le président. Par l'entremise de la présidence au ministre, il est difficile de faire une demande quand on ne gagne pas un sou. Quand on vit près du seuil de pauvreté, il est très difficile de faire un tel genre de demande le moment venu.

Pour parler simplement de la situation actuelle, tout d'abord, le programme de Truro est un programme anglophone, de sorte que ce ne sont pas tous les gens du Nouveau-Brunswick qui peuvent aller à Truro. L'autre chose, c'est que, à moins que le Programme de prêts aux agriculteurs débutants ait changé, je pense qu'il faut avoir fait des études postsecondaires pour être admissible à quoi que ce soit. Si on est endetté et qu'on essaie de lancer une exploitation agricole, personne ne veut prêter un sou. Il y a tellement de règlements et de politiques. J'ai discuté avec de nombreux représentants du gouvernement au sujet de la façon dont cela empêche les jeunes agriculteurs d'obtenir des prêts pour démarrer leur exploitation.

Lorsque nous considérons... Le ministre dirait-il que, d'une manière ou d'une autre, nous subventionnons des programmes en double? Je dis cela parce que nous avons déjà des cours dans notre système public, et nous allons ensuite subventionner ces mêmes cours dans des établissements privés qui sont en concurrence avec ceux du secteur public. Le ministre dirait-il cela? Qu'aurait-il à dire à ce sujet?

**L'hon. M. Steeves :** La question était : Subventionnons-nous des programmes en double? Je crois comprendre ce que vous voulez dire, à savoir le même programme à différents endroits. Oui, mais nous avons toujours fait cela. Qu'on soit au collège communautaire ou au CCNB à Dieppe ou qu'on soit au collège communautaire d'Edmundston ou ailleurs, il pourrait s'agir du même programme, mais les deux sont subventionnés. Veut-on suivre des études à UNB ou, si on habite à Moncton, veut-on suivre des études à Crandall et vivre chez soi?

Oui, en ce sens, nous subventionnons en double. Nous mettons de l'argent entre les mains des étudiants et les laissons choisir. Où veulent-ils aller étudier? Veulent-ils continuer à vivre dans le foyer où ils ont grandi, ou

raised, or do they want to experience living in residence or living in their own apartment in a different city? I was the same way when I graduated from high school. I could not wait to get out of the house and get away from my parents. We are giving the students those options.

**Mr. K. Arseneau:** If we are double subsidizing like that . . . I think it was Noam Chomsky who said that the best way to screw up public services is to underfund them, right? We are taking courses that we have in our public sector, in our public system, but we are subsidizing the same course in the private sector, which usually costs four or five times more. We are subsidizing private sector courses with government money. I can think of a few courses that are like that. What is happening is that, at the end of the day, we are underfunding public sector education which is accessible to everyone, no matter who you are, no matter what your language is, no matter what your parents' name was when you were young, no matter how much you are making, and no matter what your intentions are for when you are older.

One thing that I seem to . . . Again, maybe it is ideological, as you guys are saying. I have heard a few people say that today. I am just going to ask this philosophical question to the minister, because I like it and I think the minister enjoys it. Does the minister see any problem with someone who wishes to become a mechanic studying philosophy? Does the minister see a problem with that?

17:25

**Hon. Mr. Steeves:** Thank you for the question. I would suggest that if you want to become a mechanic, you would probably study auto mechanics. Having said that, that is the beauty of this program. The money follows the students. They can decide this. Hey, do you know what? I want to study philosophy. I want to find out more about that. They are allowed to choose that. They are allowed to make that choice. Yes, if you want to become a mechanic and still want to study philosophy, have at 'er. Philosophy is always great.

(Mrs. M. LeBlanc took the chair.)

**Mr. K. Arseneau:** Thank you, Mr. Minister, through the chair. It all comes down to what you see education as. Education is the formation of a person and is a

veulent-ils découvrir la vie en résidence ou vivre dans leur propre appartement dans une autre ville? C'était mon cas quand j'ai obtenu mon diplôme d'études secondaires. J'avais hâte de quitter la maison et de m'éloigner de mes parents. Nous offrons de tels choix aux étudiants.

**M. K. Arseneau :** Si nous subventionnons en double de la sorte... Je crois que c'est Noam Chomsky qui a dit que la meilleure façon de saboter les services publics, c'est de les sous-financer, n'est-ce pas? Nous prenons des cours que nous avons dans notre secteur public, dans notre système public, mais nous subventionnons ces mêmes cours dans le secteur privé, qui coûtent généralement quatre ou cinq fois plus cher. Nous subventionnons des cours du secteur privé avec l'argent du gouvernement. Je peux citer quelques cours à titre d'exemples. Ce qui se passe, c'est que, au final, nous sous-finançons l'enseignement dispensé dans le secteur public, qui est accessible à tout le monde, peu importe qui on est, peu importe sa langue, peu importe le nom de ses parents quand on était jeune, peu importe combien on gagne et peu importe ses projets pour plus tard.

Il y a une chose qui me semble... Encore une fois, c'est peut-être idéologique, comme les gens d'en face le disent. J'ai entendu quelques personnes le dire aujourd'hui. Je vais simplement poser une question philosophique au ministre, parce que j'aime bien la question et que je pense que le ministre l'appréciera. Le ministre voit-il un problème à ce qu'une personne qui souhaite devenir mécanicien étudie la philosophie? Le ministre voit-il un problème à cela?

**L'hon. M. Steeves :** Merci pour la question. Je dirais que, si on veut devenir mécanicien, on étudierait probablement la mécanique automobile. Cela dit, c'est là toute la beauté du programme en question. L'argent suit l'étudiant. C'est lui qui décide. Hé, vous savez quoi? Je veux étudier la philosophie. Je veux en savoir plus là-dessus. Les étudiants peuvent choisir cela. Ils peuvent faire un tel choix. Oui, si on veut devenir mécanicien et qu'on veut quand même étudier la philosophie, qu'on le fasse. La philosophie, c'est toujours fantastique.

(M<sup>me</sup> M. LeBlanc prend le fauteuil.)

**M. K. Arseneau :** Merci, Monsieur le ministre, par l'entremise de la présidence. Tout dépend de la façon dont on conçoit l'éducation. L'éducation, c'est la

thought process. The reason that you are doing education is not always only for the job you are going to have, right? It is to become a better citizen. It is to become a better person. It is to become a thinker and a decision-maker, and there are so many things we could be doing with education. By underfunding our public institutions, I think that we are taking all that away and we are putting more money into the hands of private institutions that have one reason for being, which is to make money. They do not offer philosophy courses because they do not make a lot of money in philosophy, but we need philosophers.

I am going to leave that there. I understand the intent. I think that the tax credit could have been a . . . For me, it is more of a transitioning thing. It should not have been cut by the Liberal government. It should have been left out to transition into the new program, but we should have eventually gotten out of it. I am a bit scared that this kind of program is the long-term project of this government. At the end of the day, I think there is a lack of vision. The long-term effect on the quality and the generality or the number of different programs that we have in New Brunswick might be disastrous in the long term. I hope that the government does have a better long-term plan than this program, but again, as I said, as a transitional program, it is good enough, I guess. Thank you very much.

**Mr. G. Arseneault:** Thank you, Madam Chair. I have a few questions of my own, as I follow this dossier quite closely on behalf of my Liberal team. I have just a few questions. First of all, I listened intently to all the discussions today, and there seems to be a lack of understanding with regard to the tax credit and the Free Tuition Program. I want to get that straight.

We are not saying that there is everything wrong with the tax credit program. What we are saying is that there should have been an effort to keep both. We would have been the envy of the country. We would have been the envy of the world, as far as I am concerned. Just with the Free Tuition Program that came in, we were actually the envy of many countries. They looked at our province as being very progressive when it came to that. I just wanted to make that point with regard to the Free Tuition Program and the tax credit.

formation d'une personne et c'est un processus de réflexion. On ne fait pas toujours des études uniquement pour le métier qu'on va exercer, n'est-ce pas? C'est pour devenir un meilleur citoyen. C'est pour devenir une meilleure personne. C'est pour devenir un penseur et un décideur, et il y a tant de choses que nous pourrions faire grâce à l'éducation. En sous-finançant nos établissements publics, je pense que nous nous privons de tout cela et que nous mettons davantage d'argent entre les mains d'établissements privés dont la seule raison d'être est de faire de l'argent. Ils ne proposent pas de cours de philosophie parce que cela ne rapporte pas beaucoup, mais nous avons besoin de philosophes.

Je vais en rester là. Je comprends l'intention. Je pense que le crédit d'impôt aurait pu être un... Pour moi, c'est davantage une question de transition. Le crédit d'impôt n'aurait pas dû être supprimé par le gouvernement libéral. Il aurait dû être maintenu pour assurer la transition vers le nouveau programme, mais il nous aurait éventuellement fallu nous en affranchir. Je crains un peu qu'un tel genre de programme soit le projet à long terme du gouvernement actuel. En fin de compte, je pense qu'il y a un manque de vision. L'effet à long terme sur la qualité, la portée ou le nombre de programmes différents que nous avons au Nouveau-Brunswick pourrait être désastreux. J'espère que le gouvernement a un meilleur plan à long terme que le programme en question, mais, encore une fois, comme je l'ai dit, en tant que programme de transition, je suppose qu'il est suffisant. Merci beaucoup.

**M. G. Arseneault :** Merci, Madame la présidente. J'ai moi aussi quelques questions, car je suis le dossier de très près au nom de mon équipe libérale. Je n'ai que quelques questions. Tout d'abord, j'ai écouté attentivement toutes les discussions d'aujourd'hui, et il semble y avoir un manque de compréhension concernant le crédit d'impôt et le Programme des droits de scolarité gratuits. Je tiens à clarifier la question.

Nous ne disons pas que le programme de crédit d'impôt est entièrement mauvais. Ce que nous disons, c'est qu'il aurait fallu s'efforcer de conserver les deux programmes. Nous aurions fait l'envie du pays. Nous aurions fait l'envie du monde entier, quant à moi. Rien qu'avec le Programme des droits de scolarité gratuits qui a été mis en place, nous faisons déjà l'envie de nombreux pays. Ils considéraient notre province comme très progressiste en la matière. Je tenais simplement à souligner un tel point concernant le

The question I have is this. I will preface this question by going back to some time ago when this government formed the government and had its throne speech. In that throne speech, the government talked about the tax credit program. It said that it would do an evidence-based review and wait for that review and things of that nature. When I heard the Minister of Finance, who was presenting his budget at that time, I heard the same general comments: The government was going to do a review, it had a review in progress, the review is soon to be completed, and things of that nature. I heard those words.

17:30

I sat through the estimates. I believe for Post-Secondary Education, Training and Labour, it was six or seven hours of estimates, and they were good. I thank the staff for supplying us with a lot of information, and I appreciate that. Again, I heard the same message.

**(Mr. C. Chiasson resumed the chair.)**

In fact, I heard the same message in question period. I was looking at the question period summary this morning and a couple of days ago, the answer from the minister again was: Hey, it is almost done. This review is almost completed.

So, I have asked the Minister of Finance whether he could give us an update on where that review actually is. Is it a figment of someone's imagination, or can he table it? We have heard so much about it since November 9. I heard that the members opposite were going to do a review. Does it take that long? I heard many members over there say: Oh, we are a government of action. We can do this. We are going to do this. We are going to do that.

Let's get off it. Let's get the report. Let's see it. Let's see it. What do they have to hide about that? I would like to see that report. Maybe the minister could table it today. It would be nice to have that, and we could share it with everyone. We could share it with the public. Do you know what? It would be nice to share

Programme des droits de scolarité gratuits et le crédit d'impôt.

Ma question est la suivante. Je vais commencer par revenir au moment où le gouvernement actuel a pris ses fonctions et a prononcé son discours du trône. Dans ce discours, le gouvernement a évoqué le programme de crédit d'impôt. Il a dit qu'il procéderait à un examen fondé sur des faits, qu'il attendrait les résultats de cet examen, et tout cela. Lorsque j'ai entendu le ministre des Finances, qui présentait alors son budget, j'ai entendu les mêmes commentaires généraux, à savoir que le gouvernement allait procéder à un examen, qu'un examen était en cours, qu'il allait bientôt être achevé et d'autres choses du genre. J'ai entendu de telles paroles.

J'ai assisté à l'examen des prévisions budgétaires. Je crois que, pour Éducation postsecondaire, Formation et Travail, cela a duré six ou sept heures, et c'était bien. Je remercie le personnel de nous avoir fourni beaucoup d'informations, et je lui en sais gré. Encore une fois, j'ai entendu le même message.

**(M. C. Chiasson reprend le fauteuil.)**

En fait, j'ai entendu le même message pendant la période des questions. J'ai examiné le résumé de la période des questions ce matin, et, il y a quelques jours, la réponse du ministre était encore une fois : Hé, c'est presque terminé. L'examen en question est presque achevé.

J'ai donc demandé au ministre des Finances s'il pouvait nous faire le point sur l'état d'avancement de l'examen en question. S'agit-il d'un produit de l'imagination de quelqu'un, ou le ministre peut-il déposer cet examen? Nous en entendons tellement parler depuis le 9 novembre. J'ai entendu dire que les parlementaires d'en face allaient procéder à un examen. Cela prend-il autant de temps? J'ai entendu de nombreux parlementaires de l'autre côté dire : Oh, nous sommes un gouvernement d'action. Nous pouvons faire cela. Nous allons faire cela. Nous allons faire ceci ; nous allons faire cela.

Allons-y. Obtenons le rapport. Voyons-le. Voyons-le. Qu'est-ce que les gens d'en face ont à cacher à son sujet? J'aimerais voir le rapport. Peut-être le ministre pourrait-il le déposer aujourd'hui. Ce serait bien de l'avoir, et nous pourrions le partager avec tout le monde. Nous pourrions le partager avec le public.

that with the students, the students that the minister met with and gave the guarantee that he would not change that program.

17:35

**Hon. Mr. Steeves:** Through the chair to the member for Campbellton-Dalhousie, we are here today to talk about the tuition tax credit. The fact of the matter is that the tuition tax credit positively affected 48 000 New Brunswickers each year from 2014 to 2016, when the last government dropped it. We are bringing it back. We are making it retroactive to 2017-18, including this year and going forward. Some 34 000 people of the 48 000 who got this were students, and 87% of the student claimants had taxable incomes of \$50 000 or less. These are people that need it.

I do not understand why people are having a problem with the tuition tax credit. It is used in seven other jurisdictions. It is run by the federal government. It is federally regulated. It is a great program. Finding fault with it when 48 000 New Brunswickers are benefiting from it . . . I do not know what more proof you need that it is working.

**Mr. G. Arseneault:** Through the chair to the minister, my question was about the statements by the Premier in the throne speech. The Lieutenant-Governor read the throne speech. I assume the Premier had some input in that. The Finance Minister had some input in the budget speech, I would assume. The Minister of Post-Secondary Education had some input as well.

The question, again, is this. From what I gather, the assumption I would make from the last answer is that it is a figment of their imaginations that there is a report out there. There is no review. We were told the review would be completed about three weeks ago. We were told it would be completed shortly. Those were the words. We are just going to table it soon. Those were the words. We are asking the minister this: Did he read that review? What did the review say? I would like to know. Students would like to know.

Vous savez quoi? Ce serait bien de le partager avec les étudiants, les étudiants que le ministre a rencontrés et à qui il a donné la garantie qu'il ne modifierait pas le programme en question.

**L'hon. M. Steeves :** Par l'entremise de la présidence au député de Campbellton-Dalhousie, nous sommes ici aujourd'hui pour parler du crédit d'impôt pour frais de scolarité. Le fait est que le crédit d'impôt pour frais de scolarité a eu un impact positif sur 48 000 personnes du Nouveau-Brunswick chaque année de 2014 à 2016, date à laquelle le gouvernement précédent l'a supprimé. Nous le rétablissons. Nous le rendons rétroactif à partir de 2017-2018, y compris pour cette année et les années à venir. Sur les 48 000 personnes qui en ont bénéficié, environ 34 000 étaient des étudiants, et 87 % des étudiants bénéficiaires avaient un revenu imposable de 50 000 \$ ou moins. Ce sont des personnes qui ont besoin d'un tel crédit d'impôt.

Je ne comprends pas pourquoi les gens ont un problème avec le crédit d'impôt pour frais de scolarité. Il est utilisé dans sept autres administrations. Il est géré par le gouvernement fédéral. Il est réglementé par le gouvernement fédéral. C'est un excellent programme. Trouver à redire à ce programme alors que 48 000 personnes du Nouveau-Brunswick en bénéficient... Je ne sais pas de quelle autre preuve on a besoin pour constater qu'il fonctionne.

**M. G. Arseneault :** Par l'entremise de la présidence au ministre, ma question portait sur les déclarations du premier ministre dans le discours du trône. C'est la lieutenant-gouverneure qui a donné lecture du discours du trône. Je présume que le premier ministre y a contribué. Je présume que le ministre des Finances a contribué au discours sur le budget. Le ministre de l'Éducation postsecondaire y a également contribué.

La question, encore une fois, est la suivante. D'après ce que j'ai compris et d'après la dernière réponse, je présume que l'existence d'un rapport n'est qu'un produit de l'imagination des gens d'en face. Il n'y a pas d'examen. On nous a dit que l'examen serait terminé il y a environ trois semaines. On nous a dit qu'il serait terminé sous peu. Ce sont les mots qui ont été utilisés. Nous allons le déposer sous peu. Ce sont les mots qui ont été utilisés. Nous posons la question suivante au ministre : A-t-il lu l'examen en question? Que disait cet examen? J'aimerais le savoir. Les

Universities would like to know. Parents would like to know.

**Hon. Mr. Steeves:** I would like to ask a question of the member opposite through the chair. Who said that the review was promised two or three weeks ago? I would like to know that.

**Mr. G. Arseneault:** I will go back and check the record, Mr. Chairman. However, when you have questions answered in the House and they are talking about a review that will be tabled and handed out shortly, when you are in the estimates committee and those are the words you get . . . We want evidence-based reporting, and that is what all the experts say should have happened with this program. If you are going to eliminate programs . . . In answers in this House, the Premier himself stated time and time again that the government will make decisions on evidence, on reports, and on outside experts. Where is the report? Is there a report then? Is there a report, and when can we expect to see it? Students want to know. Parents want to know. Educators want to know out there. Where is that report that was evidence-based? Then we could have a look at it and maybe agree with the minister.

17:40

**Hon. Mr. Steeves:** If you want evidence, there is evidence available. I quoted the evidence earlier, and I will quote it again. Between 2004 and 2016, an average of 48 000 New Brunswickers per year claimed the tuition tax credit. There is evidence there. Approximately 34 000 were students. That is more evidence. Some 14 000 were qualifying relatives, which included parents, grandparents, spouses, and common-law partners. There is more evidence. Some 87% of student claimants had taxable incomes of \$50 000 or less. That is more evidence.

For the 2016 tax year, which was the year that the last government, the Liberals, cut it off, there is more evidence. Students' average claim was approximately \$541. There is more evidence. Qualifying relative claimants had an average claim of approximately \$469. That is more evidence. What evidence do you need other than 48 000 New Brunswickers are taking part in a program that the last government cut? There

étudiants aimeraient le savoir. Les universités aimeraient le savoir. Les parents aimeraient le savoir.

**L'hon. M. Steeves :** Je voudrais poser une question au député d'en face par l'entremise de la présidence. Qui a dit que l'examen avait été promis il y a deux ou trois semaines? J'aimerais le savoir.

**M. G. Arseneault :** Je vais vérifier le compte rendu, Monsieur le président. Cependant, quand on obtient des réponses aux questions à la Chambre et que les gens d'en face parlent d'un rapport qui sera déposé et distribué sous peu, quand on est au comité des prévisions budgétaires et que ce sont les mots qu'on entend... Nous voulons des rapports fondés sur des faits probants, et c'est ce que tous les experts disent qu'il aurait fallu faire quant au programme en question. Si on compte supprimer des programmes... Dans ses réponses à la Chambre, le premier ministre lui-même a déclaré à maintes reprises que le gouvernement prendra ses décisions en s'appuyant sur des faits probants, sur des rapports et sur des experts externes. Où est le rapport en question? Existe-t-il donc? Existe-t-il, et quand pouvons-nous espérer le voir? Les étudiants veulent savoir. Les parents veulent savoir. Les éducateurs veulent savoir. Où est le rapport fondé sur des faits probants? Nous pourrions alors l'examiner et possiblement être d'accord avec le ministre.

**L'hon. M. Steeves :** Si on veut des faits probants, il y en a. J'ai cité les faits probants tout à l'heure, et je vais les citer à nouveau. Entre 2004 et 2016, en moyenne 48 000 personnes du Nouveau-Brunswick par année ont demandé le crédit d'impôt pour frais de scolarité. Voilà un fait probant. Environ 34 000 étaient des étudiants. Voilà encore un fait probant. Quelque 14 000 étaient des proches admissibles, c'est-à-dire des parents, des grands-parents, des conjoints et des conjoints de fait. Voilà encore un fait probant. Environ 87 % des étudiants ayant fait une demande avaient un revenu imposable de 50 000 \$ ou moins. Voilà encore un fait probant.

Pour l'année d'imposition 2016, année où le dernier gouvernement, celui des Libéraux, a supprimé le crédit, il y a encore plus de faits probants. La demande moyenne des étudiants s'élevait à environ 541 \$. Il y a encore plus de faits probants. Les demandeurs de la catégorie des proches admissibles avaient une demande moyenne d'environ 469 \$. Voilà encore un fait probant. De quelles preuves a-t-on besoin de plus

is evidence there. There were 48 000 people, and the last government left them high and dry. It cut that completely. There is evidence. There is evidence that that was a bad move. There is evidence that we are caring about New Brunswickers and bringing it back in. I think that is the evidence.

**Mr. G. Arseneault:** Mr. Chair, through you to the minister, then I should ask a very direct question, because we are not getting a direct answer. Is the review complete? Will it be tabled when it is completed? When does the minister expect the review to be completed? Is there one, or is it a figment of someone's imagination? We have been waiting for that review. I was waiting anxiously to look at it. I would like to see the evidence in that review. That is what evidence is all about. There has been a review promised by the minister, by this government, that they would review this program, and, in time, make a decision.

Le ministre a aussi rencontré la présidente de la Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton et a promis que le Programme des droits de scolarité gratuits ne serait pas touché.

Again, we see this other side of the coin. Is there a report? That is what I would like to ask the minister through you, Mr. Chair.

**Hon. Mr. Steeves:** I mean, if the students are not happy with it, then they do not have to apply for the tuition tax credit. I do not know why they would not. I mean, that is ultimately up to them. We cannot force anybody to apply for money that is available to them. But if they are not happy with it, then, by all means, do not apply for it. My advice would be that you should apply for it.

**Mr. G. Arseneault:** So, Mr. Chair, I thank you for that nonanswer. It is obvious to the people who are watching, the students, the professors at university, the university presidents, the researchers out there, and the people involved with education that they have their

que le fait que 48 000 personnes du Nouveau-Brunswick participent à un programme que le gouvernement précédent a supprimé? La preuve est là. Il y avait 48 000 personnes, et le gouvernement précédent les a laissées en plan. Il a complètement supprimé le programme. La preuve est là. La preuve est là que c'était une mauvaise décision. La preuve est là que nous nous soucions des gens du Nouveau-Brunswick et que nous rétablissons le programme en question. Je pense que c'est là la preuve.

**M. G. Arseneault :** Par votre entremise, Monsieur le président, au ministre, je dois alors poser une question très directe, car nous n'obtenons pas de réponse directe. L'examen est-il terminé? Sera-t-il déposé lorsqu'il sera terminé? Quand le ministre prévoit-il que l'examen sera terminé? Y a-t-il vraiment un examen, ou est-ce le fruit de l'imagination de quelqu'un? Nous attendons cet examen. J'attendais avec impatience de pouvoir l'examiner. J'aimerais voir les faits probants contenus dans cet examen. C'est ça, des faits probants. Un examen a été promis par le ministre, par le gouvernement actuel ; ils ont promis de réexaminer le programme et, le moment venu, de prendre une décision.

The minister also met with the President of the Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton and promised that the Free Tuition Program would not be affected.

Encore une fois, nous voyons l'autre côté de la médaille. Y a-t-il un rapport? C'est ce que j'aimerais demander au ministre par votre entremise, Monsieur le président.

**L'hon. M. Steeves :** À vrai dire, si les étudiants ne sont pas satisfaits du crédit d'impôt pour frais de scolarité, ils n'ont pas à le demander. Je ne vois pas pourquoi ils ne le feraient pas. À vrai dire, c'est à eux de décider au bout du compte. Nous ne pouvons forcer personne à demander l'argent qui lui est accessible. Mais si cela ne plaît pas aux étudiants, alors, bien sûr, qu'ils ne le demandent pas. Mon conseil serait qu'on devrait le demander.

**M. G. Arseneault :** Monsieur le président, je vous remercie donc pour une telle non-réponse. Il est évident pour les gens qui regardent, les étudiants, les professeurs d'université, les recteurs, les chercheurs et les personnes engagées dans l'éducation qu'ils ont leur

answer. There is no review. Do not expect a review. That is unbelievable—unbelievable.

The question that I have for the minister is this: Why did he or the government not keep the Free Tuition Program until it was properly evaluated, as many experts said should have happened, with at least the first cohort going through, and introduce the tuition tax credit while that was being done? Introduce that. We could have had both. Why did he not keep both programs or at least keep the first one and implement the second one at the same time? I would ask: Why? Thank you.

**Hon. Mr. Steeves:** The answer is: Why did we not? Well, we did keep both programs, and we expanded them. We expanded them to private institutions as well as public ones. That is what the change was so that more people could take advantage of tuition. Now, 9 500 students are taking advantage of the tuition program rather than 7 800. I think that was the number, was it not?

(Interjection.)

**Hon. Mr. Steeves:** We went from 7 800 to 9 500. That is why we changed it—so that more people could take advantage of a program, so that more people could go to school, so that more students could expand their lives, so that they could learn about philosophy or car mechanics or become an esthetician, an anesthesiologist, or whatever they want. We put the money in the hands of the students. That is why we changed the program—to help out students, to help more students. I am excited about it, and I am sure the students who went with private schools are. We are in desperate need of paramedics, so the paramedics now will be covered.

Do you know what? There was one example that we used before. To become a dental hygienist, there are two places in the Maritimes to go to school. You can go to Dalhousie, or you can go to Oulton. Neither one was accessible in the last bursary. Now, they are. There are lots of people who want to be dental hygienists. There are lots of people who may be dog

réponse. Il n'y a pas d'examen. Il ne faut pas s'attendre à un examen. C'est incroyable, vraiment incroyable.

La question que j'ai pour le ministre est la suivante : Pourquoi lui ou le gouvernement n'a-t-il pas maintenu le Programme des droits de scolarité gratuits jusqu'à ce qu'il soit correctement évalué, comme de nombreux experts l'ont recommandé, au moins jusqu'à ce que la première cohorte ait terminé ses études, et instauré le crédit d'impôt pour frais de scolarité pendant ce temps? Mettez-le en place. Nous aurions pu avoir les deux. Pourquoi le ministre n'a-t-il pas maintenu simplement les deux programmes ou au moins conservé le premier et mis en œuvre le second en même temps? Je demande : Pourquoi? Merci.

**L'hon. M. Steeves :** La réponse est : Pourquoi n'avons-nous pas maintenu les deux programmes? Eh bien, nous l'avons fait, et nous les avons étendus. Nous les avons étendus aux établissements privés comme aux établissements publics. Tel est là le changement qui a été apporté afin que davantage de personnes puissent bénéficier du crédit d'impôt pour frais de scolarité. Maintenant, 9 500 étudiants bénéficient du programme de crédit d'impôt pour frais de scolarité, contre 7 800 auparavant. Je pense que c'était le chiffre, n'est-ce pas?

(Exclamation.)

**L'hon. M. Steeves :** Nous sommes passés de 7 800 à 9 500. C'est pour cela que nous avons modifié le programme, pour que davantage de personnes puissent en bénéficier, pour que davantage de personnes puissent faire des études, pour que davantage d'étudiants puissent élargir leurs horizons, pour qu'ils puissent étudier la philosophie ou la mécanique automobile, devenir esthéticien, anesthésiste ou peu importe ce qu'ils souhaitent. Nous avons mis l'argent entre les mains des étudiants. C'est pour cela que nous avons modifié le programme, pour aider les étudiants, pour aider davantage d'étudiants. Je m'en réjouis, et je suis sûr que les étudiants qui ont choisi des écoles privées s'en réjouissent aussi. Nous avons désespérément besoin de travailleurs paramédicaux, et ceux-ci seront désormais admissibles.

Vous savez quoi? Il y a un exemple que nous avons déjà utilisé. Pour devenir hygiéniste dentaire, il y a deux établissements dans les Maritimes où l'on peut suivre une formation. On peut aller à Dalhousie ou à Oulton. Ni l'un ni l'autre des établissements n'était admissible dans le cadre de l'ancienne bourse. Maintenant, ils le sont. Il y a beaucoup de gens qui

groomers. There are lots of people who want to do whatever they want to do. Do you know what? The money will follow them, and they will be able to explore that and be able to understand themselves better, understand their future better, plan for their future, and get excited about their future. They will not just be taking a limited number of courses that were dictated to them by the last government. That is why we changed it—so that more people could have access to a brighter future.

17:45

**Mr. G. Arseneault:** Mr. Chairman, I thank the minister for that response. I have heard that response quite often this afternoon. In fact, I heard in a response from another party that it was a win-win situation. We were getting more students participating. I agree that there are more students participating in the program, but the win-win situation should have been a tax credit and the Free Tuition Program hand in hand, complementing each other, making sure that everyone is covered and everyone benefits.

Regarding what the program is doing now, what the minister fails to answer to the House or tell the people out there, and what the other parties fail to say, is that there is less money. They did not put any extra money in there. They are decreasing the amount of money for students. That is what has happened. The Free Tuition Program is a way in the front door. That is what that program is about. It is about accessibility. It is about getting students from families with poor family incomes. It gives them a chance to have hope and to get into university. Again I ask the minister: Why did he cut the Free Tuition Program?

**Hon. Mr. Steeves:** The fact of the matter is, we did not cut it. It is interesting to hear the member say that it should have been that way from the beginning—that we should have had the Tuition Access Bursary and the tuition tax credit. The Liberals were in power for four years. Why did they not do it? If it should have been that way, why did they not do it? That is what I want to know.

veulent devenir hygiénistes dentaires. Il y a beaucoup de gens qui veulent peut-être devenir toiletteurs pour chiens. Beaucoup de gens veulent faire ce qu'ils ont envie de faire. Vous savez quoi? L'argent les suivra, et ils pourront explorer une telle voie, mieux se comprendre, mieux cerner leur avenir, planifier leur avenir et se réjouir de ce qui les attend. Ils ne se contenteront pas de suivre un nombre limité de cours qui leur étaient imposés par le gouvernement précédent. C'est pour cela que nous avons changé le programme, pour que davantage de personnes puissent avoir accès à un avenir meilleur.

**M. G. Arseneault :** Monsieur le président, je remercie le ministre pour la réponse. J'ai entendu cette réponse assez souvent cet après-midi. En fait, j'ai entendu dans une réponse d'un autre parti qu'il s'agissait d'une situation gagnant-gagnant. Nous avions davantage d'étudiants qui participaient. Je conviens que davantage d'étudiants participent au programme, mais la situation gagnant-gagnant aurait dû consister en un crédit d'impôt et le Programme des droits de scolarité gratuits allant de pair, se complétant mutuellement, afin de garantir que tout le monde soit couvert et que tout le monde en bénéficie.

En ce qui concerne le fonctionnement actuel du programme, ce que le ministre omet de dire à la Chambre ou à la population, et ce que les autres partis omettent de dire, c'est qu'il y a moins d'argent. Les gens d'en face n'ont pas injecté de fonds supplémentaires. Ils réduisent le montant alloué aux étudiants. Voilà ce qui s'est passé. Le Programme des droits de scolarité gratuits est une porte d'entrée. C'est l'essence même de ce programme. Il s'agit d'accessibilité. Il s'agit d'attirer des étudiants issus de familles à faible revenu. Le programme leur donne une chance d'avoir de l'espoir et d'accéder à l'université. Je demande à nouveau au ministre : Pourquoi a-t-il supprimé le Programme des droits de scolarité gratuits?

**L'hon. M. Steeves :** Dans les faits, nous n'avons pas supprimé le programme en question. Il est intéressant d'entendre le député dire que cela aurait dû être ainsi dès le début, que nous aurions dû avoir le Programme des droits de scolarité gratuits et le crédit d'impôt pour frais de scolarité. Les Libéraux ont été au pouvoir pendant quatre ans. Pourquoi n'ont-ils pas fait cela? Si cela aurait dû être ainsi, pourquoi ne l'ont-ils pas fait? C'est ce que je veux savoir.

Do you know what? We are making it fair for people who go to Kingswood University in Sussex, who go to Crandall, who go to Eastern College, or who go to Dieppe. We are making it fair for all those students. The fact of the matter is that with the existing programs, the average provincial portion changes by about \$500, which is what the tuition tax credit makes up for. Now, everybody gets it—everybody gets it. If they want to go and study somewhere in New Brunswick, they get it. I do not know why you think that that is a bad thing.

**Mr. G. Arseneault:** I would argue with your statement that everyone will get it. If you are poor and there is no family income, you certainly will not qualify.

The next question I have for the minister is this. If I am a student from New Brunswick going to the University of Ottawa, and if I register there, will I be eligible for the tax credit? That is the question I have.

**Hon. Mr. Steeves:** As long as they are residing here in New Brunswick, yes. It is a New Brunswick tax credit. They can go to the University of Alberta or the University of Ottawa. They can go to school in Sherbrooke or wherever they want to go. It is a New Brunswick tax credit.

**Mr. G. Arseneault:** The reason I ask the question is that the enrollment in our universities has gone up in the past couple of years, I believe, through the Free Tuition Program. I do not know by how much, and I do not credit it all to that program. However, it is obvious that if I am a student here in New Brunswick, and if I am eligible for a free tuition program if I attend a university in New Brunswick rather than going to the University of Ottawa, I think I would be tempted to stay in New Brunswick. That was another side advantage of this program. It was to try to have students stay in the province.

Here we are, and a student who goes to Ottawa U registers for tuition and pays for his apartment, food and everything else, such as gas and travel back and forth. You are allowed one free trip on your income tax. That is all income tax deductible. We have all that

Vous savez quoi? Nous rendons le système équitable pour les personnes qui vont à Kingswood University à Sussex, qui vont à Crandall, qui vont à Eastern College ou qui vont à Dieppe. Nous rendons le système équitable pour tous les étudiants en question. Le fait est que, en vertu des programmes existants, la part provinciale moyenne change d'environ 500 \$, ce que le crédit d'impôt pour frais de scolarité compense. Maintenant, tout le monde en bénéficie, tout le monde en bénéficie. Si les étudiants veulent aller étudier quelque part au Nouveau-Brunswick, ils en bénéficient. Je ne sais pas pourquoi vous pensez que c'est une mauvaise chose.

**M. G. Arseneault :** Je ne suis pas d'accord avec votre affirmation selon laquelle tout le monde bénéficiera du programme. Si on est pauvre et qu'on n'a aucun revenu familial, on n'y sera certainement pas admissible.

Ma question suivante pour le ministre est celle-ci. Si je suis un étudiant du Nouveau-Brunswick qui fréquente l'Université d'Ottawa et que j'y suis inscrit, serai-je admissible au crédit d'impôt? Voilà ma question.

**L'hon. M. Steeves :** Tant que les étudiants résident ici, au Nouveau-Brunswick, oui. Il s'agit d'un crédit d'impôt du Nouveau-Brunswick. Les étudiants peuvent aller à University of Alberta ou à l'Université d'Ottawa. Ils peuvent étudier à Sherbrooke ou partout où ils le souhaitent. C'est un crédit d'impôt du Nouveau-Brunswick.

**M. G. Arseneault :** Si je pose une telle question, c'est parce que les inscriptions dans nos universités ont augmenté ces dernières années, je crois, grâce au Programme des droits de scolarité gratuits. Je ne sais pas de combien, et je n'attribue pas tout cela à ce programme. Cependant, il est évident que, si je suis étudiant ici au Nouveau-Brunswick et que je suis admissible à un programme des droits de scolarité gratuits à condition que je fréquente une université du Nouveau-Brunswick plutôt que d'aller à l'Université d'Ottawa, je pense que je serais tenté de rester au Nouveau-Brunswick. C'était un autre avantage secondaire d'un tel programme. Il visait à inciter les étudiants à rester dans la province.

Nous nous retrouvons avec des étudiants qui vont à l'Université d'Ottawa, s'inscrivent aux cours et paient leur appartement, leur nourriture et tout le reste, comme l'essence et les frais de déplacement aller-retour. On a droit à un voyage gratuit dans sa

going on. We are giving those students a tax credit and helping to fund the Ontario economy, the Ontario universities, or the universities in Nova Scotia and Prince Edward Island. That is what is happening.

The Free Tuition Program and Tuition Relief for the Middle Class encouraged those students to stay in the province, and it was working. Ask the students. Some of them had a choice. A lot of our students tend to go to the University of Ottawa. A lot go to Dalhousie. A lot go to Saint Mary's or Acadia. Well, this encouraged them to stay in the province. I would ask the minister if that was considered in his decision to cut the Free Tuition Program.

17:50

**Hon. Mr. Steeves:** To the member opposite, through the chair, you suggest that if they do not get educated here, they should not be allowed to collect the tuition tax credit. We are trying to get people to work here, we are trying to get people to live here, and we are trying to get people to immigrate here. Maybe this is something that would happen. You suggest that if they go to Ottawa, they should not get the tuition tax credit. I disagree. Do you know what? Come back to New Brunswick. Wherever you are educated, come back to New Brunswick. We want you here. We want you here, and we will entitle you to the tuition tax credit, unlike, apparently, what the former government would have done.

**Mr. G. Arseneault:** I do not appreciate having the minister put words in my mouth. I was giving an example . . .

(Interjections.)

**Mr. G. Arseneault:** I was giving an example of what is going on out there. I can tell the minister that, if he checks the facts, he will find out that, of the many students who go outside New Brunswick to go to university, quite a few of them do not come back. They end up staying there. As the Premier has said, we want

déclaration d'impôt. Tout cela est déductible de l'impôt sur le revenu. C'est ce qui se passe. Nous accordons à de tels étudiants un crédit d'impôt et contribuons à financer l'économie de l'Ontario, les universités de l'Ontario ou celles de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard. Voilà ce qui se passe.

Le Programme des droits de scolarité gratuits et le Programme d'allègement des droits de scolarité pour la classe moyenne ont encouragé de tels étudiants à rester dans la province, et cela fonctionnait. Demandez aux étudiants. Certains d'entre eux avaient le choix. Beaucoup de nos étudiants ont tendance à aller à l'Université d'Ottawa. Beaucoup vont à Dalhousie. Beaucoup vont à Saint Mary's ou à Acadia. Eh bien, les programmes en question les ont encouragés à rester dans la province. Je demanderais au ministre si cela a été pris en compte dans sa décision de supprimer le Programme des droits de scolarité gratuits.

**L'hon. M. Steeves :** Au député d'en face par l'entremise de la présidence, vous laissez entendre que, si les étudiants ne font pas leurs études ici, ils ne devraient pas être autorisés à bénéficier du crédit d'impôt pour frais de scolarité. Nous essayons d'amener les gens à travailler ici, nous essayons d'amener les gens à vivre ici, et nous essayons d'amener les gens à immigrer ici. C'est peut-être quelque chose qui pourrait se produire. Vous laissez entendre que, si les étudiants vont à Ottawa, ils ne devraient pas bénéficier du crédit d'impôt pour frais de scolarité. Je ne suis pas d'accord. Vous savez quoi? Revenez au Nouveau-Brunswick. Peu importe où vous faites vos études, revenez au Nouveau-Brunswick. Nous voulons vous avoir ici. Nous voulons vous avoir ici, et nous vous accorderons le crédit d'impôt pour frais de scolarité, contrairement, semble-t-il, à ce qu'aurait fait le gouvernement précédent.

**M. G. Arseneault :** Je n'apprécie pas que le ministre me fasse dire ce que je n'ai pas dit. Je donnais un exemple...

(Exclamations.)

**M. G. Arseneault :** Je donnais un exemple de ce qui se passe ailleurs. Je peux dire au ministre que, s'il vérifie les faits, il constatera que, parmi les nombreux étudiants qui quittent le Nouveau-Brunswick pour aller à l'université, bon nombre d'entre eux ne reviennent pas. Ils finissent par rester où ils sont.

our students to come back. We want our workers to come back. We want to make the environment better for our students here.

One of the key programs was the Free Tuition Program, which would have allowed those students to get their university education or their college education here and remain in the province. The money would have been circulating here. Right now, I would suggest that there could be a drop in the tuition and a drop in the enrollment in the universities.

I am just wondering whether the minister has a program in place to monitor the enrollment in universities, and I wonder whether it is creating a pressure point. Would that be another review that would be done that we will not hear about? I do not know. I am just wondering if that should be considered because we . . . Right now, universities are always looking for some extra funding here and there along the way. If we create more pressure on these universities where the enrollment is falling, there is going to be a lot more pressure on the government to get involved with that situation. We cannot afford to lose our universities here in the province. Is the minister going to monitor the enrollment? Has the minister even consulted with the university presidents about the Free Tuition Program?

**Hon. Mr. Steeves:** You are suggesting that enrollment will go down, yet 7 800 students took part in the tuition bursary before and now, this year, 9 500 students will take part in it. That is 1 700 students more. How can you suggest that enrollment will go down when there are 1 700 more students who are taking advantage of this? You are suggesting that you hope that they will stay, rather than having the tuition tax credit, which, if they are here, rewards them for staying. A reward to stay is a good thing. Money to stay is a good thing. You are suggesting that not as many students would go to school when we know that the opposite is true.

It just went from 7 800 to 9 500 students by allowing people to choose the school, by allowing the money to follow the students, and by allowing the students to choose where their future lies, what they want to do, and what they want to be. This allows them to choose something that is not necessarily offered in a public

Comme l'a dit le premier ministre, nous voulons que nos étudiants reviennent. Nous voulons que nos travailleurs reviennent. Nous voulons améliorer l'environnement pour nos étudiants ici.

L'un des programmes clés était le Programme des droits de scolarité gratuits, qui aurait permis aux étudiants en question de suivre leurs études universitaires ou collégiales ici et de rester dans la province. L'argent aurait circulé ici. À l'heure actuelle, je pense qu'il pourrait y avoir une baisse des frais de scolarité et une baisse des inscriptions dans les universités.

Je me demande simplement si le ministre a en place un programme pour suivre les inscriptions dans les universités, et je me demande si cela crée une source de tension. Se peut-il qu'un autre examen soit mené dont nous n'entendrons pas parler? Je ne sais pas. Je me demande simplement si cela devrait être pris en compte parce que nous... À l'heure actuelle, les universités sont toujours à la recherche de financements supplémentaires ici et là. Si nous exerçons davantage de pression sur ces universités où les inscriptions sont en baisse, le gouvernement subira une pression bien plus forte pour intervenir dans une telle situation. Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre nos universités ici, dans la province. Le ministre va-t-il surveiller les inscriptions? A-t-il même consulté les recteurs des universités au sujet du Programme des droits de scolarité gratuits?

**L'hon. M. Steeves :** Vous laissez entendre que les inscriptions vont baisser, alors que 7 800 étudiants ont bénéficié auparavant du Programme d'aide aux études et que, cette année, 9 500 vont en bénéficier. Cela représente 1 700 étudiants de plus. Comment pouvez-vous laisser entendre que les inscriptions vont baisser alors qu'il y a 1 700 étudiants de plus qui profitent de la mesure? Vous dites espérer qu'ils resteront plutôt que de bénéficier du crédit d'impôt pour frais de scolarité, qui, s'ils sont ici, les récompense pour leur présence. Une récompense pour rester ici est une bonne chose. De l'argent pour rester ici est une bonne chose. Vous laissez entendre que moins d'étudiants suivraient des études alors que nous savons que c'est le contraire qui est vrai.

Le nombre d'étudiants est passé de 7 800 à 9 500 simplement en permettant aux gens de choisir leur établissement d'enseignement, en permettant que l'argent suive les étudiants et en permettant aux étudiants de choisir où se trouve leur avenir, ce qu'ils veulent faire et ce qu'ils veulent devenir. Cela leur

institution, such as becoming a dental hygienist, a hairdresser, or a paramedic. You would rather it be only the students that come out of the public universities. Do you know what? No, they are going to stay here. The numbers prove it. The numbers prove that they are going to stay here and be educated here because the Tuition Access Bursary is going to work even better now. It is going to work even better now because we have seen the number of students taking advantage of this go from 7 800 to 9 500.

**Mr. G. Arseneault:** Thank you for that applause. I appreciate it. Was it not for me?

I guess the question . . . I have a tendency sometimes to give a bit of a preamble before asking the question, so maybe the minister missed the question, Mr. Chair. I am going to ask it again. Will there be some monitoring of the enrollment in the universities as the result of eliminating the Free Tuition Program? Will there be a monitoring of the enrollment in the community colleges because of the Free Tuition Program? The government has opened it up to the private institutions, and rightly so, and they should be monitored as well, just to get a perception of exactly what is going on so that we can make decisions, evidence-based decisions, as the Premier has said, evidence-based decisions, as the Post-Secondary Education Minister told us would be made, and evidence-based decisions, as the Minister of Finance told us would be made. Please. Thank you.

17:55

**Hon. Mr. Steeves:** Do you know what? We have already started monitoring, and the figures that I gave you prove it. The number of students that take advantage of the program went from 7 800 to 9 500. There you go. We have started monitoring it, and we have seen the success of it already. It is going from 7 800 to 9 500. That is great news. There is your monitoring.

**Mr. Chairman:** Members, it being almost six o'clock, we have to call Mr. Speaker. We will adjourn the day. This meeting is now adjourned.

permet de choisir une voie qui n'est pas nécessairement offerte dans un établissement public, comme devenir hygiéniste dentaire, coiffeur ou travailleur paramédical. Vous préféreriez que seuls les étudiants sortant des universités publiques soient concernés. Vous savez quoi? Non, les étudiants vont rester ici. Les chiffres le prouvent. Les chiffres prouvent que les étudiants vont rester ici et y faire leurs études, car le Programme d'aide aux études va désormais fonctionner encore mieux. Il va fonctionner encore mieux, car nous avons vu le nombre d'étudiants qui en bénéficient passer de 7 800 à 9 500.

**M. G. Arseneault :** Merci pour les applaudissements. Je les apprécie. Ce n'était pas pour moi?

Je suppose que la question... Comme j'ai parfois tendance à faire un petit préambule avant de poser la question, le ministre n'a peut-être alors pas entendu la question, Monsieur le président. Je vais la poser à nouveau. Y aura-t-il un suivi des inscriptions dans les universités à la suite de la suppression du Programme des droits de scolarité gratuits? Y aura-t-il un suivi des inscriptions dans les collèges communautaires en rapport avec le Programme des droits de scolarité gratuits? Le gouvernement a ouvert le programme aux établissements privés, à juste titre, et ceux-ci devraient également faire l'objet d'un suivi, simplement pour avoir une idée précise de ce qui se passe afin que nous puissions prendre des décisions, des décisions fondées sur des faits probants, comme l'a dit le premier ministre, des décisions fondées sur des faits probants, comme celles que le ministre de l'Éducation postsecondaire nous a dit qui seraient prises, et des décisions fondées sur des faits probants, comme celles que le ministre des Finances nous a dit qui seraient prises. Je vous en prie. Merci.

**L'hon. M. Steeves :** Vous savez quoi? Nous avons déjà commencé à surveiller la situation, et les chiffres que je vous ai donnés le prouvent. Le nombre d'étudiants qui bénéficient du programme est passé de 7 800 à 9 500. Voilà. Nous avons commencé à suivre le programme, et nous en constatons déjà le succès. Le nombre passe de 7 800 à 9 500. C'est une excellente nouvelle. Voilà votre suivi.

**Le président :** Mesdames et Messieurs les parlementaires, comme il est presque 18 h, nous devons faire venir le président de la Chambre. Nous allons lever la séance. La séance est levée.

(**Mr. Speaker** resumed the chair when the committee rose.)

### **Committee Reports**

(**Mr. C. Chiasson**, after requesting that the Speaker revert to the order of Presentations of Committee Reports, reported Bill 20 as agreed to and progress on Bill 21.

**Le président**, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.)

**Mr. Northrup**: I now move that the House be adjourned.

(The House adjourned at 5:59 p.m.)

(**Le président** de la Chambre reprend le fauteuil.)

### **Rapports de comités**

(**M. C. Chiasson** demande au président de revenir à l'appel de la présentation des rapports de comités et fait rapport du projet de loi 20 sans amendement et de l'avancement des travaux au sujet du projet de loi 21.

**Mr. Speaker**, pursuant to Standing Rule 78.1, put the question on the motion deemed to be before the House that the report be concurred in, and the motion was carried.)

**M. Northrup** : Je propose maintenant l'ajournement de la Chambre.

(La séance est levée à 17 h 59.)